Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne 2021 • Volume 54

CHR : la structure disparaît, les synthèses continuent !

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Éditorial

Frédéric Malher
Directeur de la publication

Nous sommes heureux de vous présenter le numéro 54 (2021) du *Passer*, revue scientifique de la délégation LPO-IdF, en espérant que sa variété permettra de contenter le plus grand nombre de lecteurs possible.

La table des matières de ce numéro se rapproche de ce que l'équipe de rédaction du *Passer* s'est fixé comme objectif : un mélange d'articles de synthèse, de notes rapportant des observations inhabituelles et un compte rendu d'action collective.

Les « hauts-lieux » de l'ornithologie francilienne sont toujours à l'origine de travaux intéressants, surtout quand ils proposent une vision de l'évolution de l'endroit sur une certaine durée : cela permet de mettre en perspective des observations ponctuelles ou de servir de comparaison pour des études d'autres secteurs.

Les synthèses d'observations ou de comptages, dans le cas présent des comptages Wetlands International et des observations d'« oiseaux rares », sont une manière de restituer le produit de leurs observations aux centaines d'observateurs qui participent à la construction de la connaissance de l'ornithologie francilienne.

Les notes d'actualité, hormis leur caractère sympathique car elles peuvent rappeler de bons moments d'ornitho de terrain, sont aussi un moyen de laisser dans les mémoires une trace plus durable que de simples données intégrées dans une base de données.

Ces notes peuvent être rédigées par tout le monde (cela ne veut pas dire n'importe comment…), l'observateur étant le mieux placé pour expliquer ce qu'il a vu. Nous avons donc toujours besoin de vous tous pour participer à la rédaction de ce genre de notes, qui vous donneront peut-être ensuite envie de rédiger un article plus important. Dans tous les cas, l'équipe de rédaction du *Passer* sera là pour vous aider !

Sommaire

		Pages
Yves Massin, CHR Île-de-France	Les oiseaux rares en Île-de-France en 2020. Vingtième rapport du Comité d'homologation régional	1 à 19
Bruno Lebrun	Synthèse ornithologique 2019 du parc de Sceaux	20 à 41
Thierry Fournet	Observation d'une Mouette rieuse adulte mélanique le 25 juillet 2020	42 à 43
Frédéric Malher	Nidification probable de la Bouscarle de Cetti (Cettia cetti). au bois de Boulogne (75) en 2021	44 à 46
Frédéric Malher ,	Chronique parisienne	47 à 52
Pierre Le Maréchal	Évolution des effectifs d'anatidés et de Foulque macroule en Île-de-France lors des dénombrements hivernaux de mi-janvier entre 1995 et 2020	53 à 86
Catherine Walbecque	Synthèse de l'opération migration du 17 octobre 2021	87 à 96

Les oiseaux rares en Île-de-France en 2020
Vingtième rapport du Comité d'homologation régional

Yves Massin et le CHR

RÉSUMÉ

Cette synthèse annuelle regroupe les observations des espèces les plus rares pour la région. Jusqu'alors, ces données devaient être « homologuées » par le CHR avant d'être publiées, mais la procédure a été simplifiée mi-2020 à l'initiative du CHR lui-même et harmonisée avec la validation des autres taxons. Les raisons de ce changement sont exposées en préambule. Les anciens membres du comité, qui n'existe plus en tant que structure, continuent en 2021 de participer activement à la vérification des données mises en ligne sur les plateformes naturalistes, en collaboration avec les autres valideurs dans le cadre d'une équipe élargie.

ABSTRACT

This annual report records observations of the rarest species for Paris region. Until now, these data had to be certified by the CHR (Regional Rare Birds Committee) before being published. But the process was streamlined mid 2020 by the committee itself and standardised with that of the other taxa. The reasons for this change are set out hereafter. The former members of the committee, which no longer exists as a structure, keep on checking rare bird data posted on naturalist platforms, together with the other validators as part of an enlarged team.

Mouette de Sabine Xema sabini, *juvénile. Photo : Yves Massin*

Simplification de la validation des données : une année charnière

Créé en 1993 à l'initiative du CORIF (Centre ornithologique d'Île-de-France), le Comité d'homologation régional a validé et synthétisé les observations d'oiseaux rares en Île-de-France pendant 27 ans. Ses secrétaires ont été successivement Fernand Deroussen (1993), Philippe Persuy (1994-1996), David Laloi (1997-2016) et moi-même (2017-2020). Au cours de l'année 2020, un débat a animé notre équipe sur la pertinence de maintenir une telle structure en cette troisième décennie du XXIe siècle. En effet, la raison d'être du CHR était de vérifier et de centraliser les données d'espèces rares à une époque où n'existaient ni photographie numérique, ni smartphones, ni sites naturalistes collaboratifs, ni réseaux sociaux. Aujourd'hui, la quasi-totalité des raretés sont photographiées, enregistrées ou filmées au moins une fois par un observateur et donc faciles à valider. Quand il n'existe aucun document faisant foi, les observateurs peuvent être questionnés presque en temps réel sur des plateformes comme Faune-iledefrance.

Depuis 2017 d'ailleurs, le CHR utilisait le module de validation de Faune-iledefrance pour ses vérifications : tous ses membres étaient donc en même temps valideurs de la plateforme. Il n'y avait plus dès lors besoin fonctionnellement d'une structure à part. La base de données Cettia, gérée par l'Agence régionale de la biodiversité, possède aussi son propre système de validation en ligne. Ces équipes sont compétentes, réactives, impliquées, et peuvent en cas de besoin faire appel à des experts extérieurs.

Un autre argument s'imposait : les espèces les plus rares au niveau d'une région ne sont pas forcément les plus difficiles à identifier. Que dire par exemple de l'Huîtrier pie ou du Tichodrome, à peine annuels et pourtant impossibles à confondre, alors que des espèces bien plus communes sont souvent mal identifiées (Pouillots, Pipits, Goélands…) ?

À l'issue de ce débat, un consensus s'est donc dégagé pour mettre fin à un mode de fonctionnement que nous reconnaissions comme archaïque. En septembre 2020, la procédure d'homologation régionale a été abolie et il n'y a désormais plus de différence entre la validation des espèces les plus rares et des autres. Cette simplification a été annoncée aussitôt aux observateurs et, au bout de quelques semaines, un gain de fluidité se faisait déjà ressentir. Alors qu'une année était souvent nécessaire au temps des fiches d'homologation papier, un oiseau occasionnel signalé dans notre région est désormais souvent validé le jour même.

Cette évolution n'était pas simplement une nécessité pratique. Sur le plan déontologique, je la considère personnellement comme salutaire. D'une part, le CHR créait une hiérarchie entre valideurs. D'autre part, son rôle était mal perçu par certains observateurs compétents, qui avaient l'impression d'une sorte de censure administrative. Notre système de vote sur la validité des données posait aussi un problème de légitimité démocratique et scientifique. Pourquoi une poignée de volontaires cooptés voteraient-ils sur l'exactitude d'une donnée ornithologique ? La vérité scientifique ne se vote pas, elle se prouve… et elle est toujours susceptible d'être réexaminée par la suite.

Je me réjouis que ce constat ait émané de l'intérieur même de la structure : trop de structures finissent par devenir leurs propres raisons d'être par la force de l'habitude. Le renouvellement presque complet de l'équipe début 2020 nous a aidés à prendre du recul sur notre travail. Notre choix est d'ailleurs loin d'être un cas isolé : plusieurs CHR d'autres régions ont décidé en 2020, et pour les mêmes raisons, de mettre fin à leurs prérogatives.

Pour sa dernière année de fonctionnement comme entité, le CHR d'Île-de-France se composait de sept membres : Gérard Baudoin, Sorlin Chanel, Vincent Dourlens, Sylvain Houpert, Sylvain Vincent, Florent Yvert et moi-même (Yves Massin), en tant que secrétaire.

Taxons couverts par cette synthèse

Les espèces et sous-espèces retenues sont celles qui totalisent au maximum **4 individus par an en moyenne**, soit 20 en tout sur les cinq dernières années. En cela, cette synthèse s'inscrit dans la continuité du travail de suivi réalisé auparavant dans le cadre du CHR. Toutes les données citées ont été rigoureusement vérifiées de façon collégiale, que ce soit avant ou après le changement de fonctionnement intervenu en cours d'année. Les sources des données sont essentiellement Faune-iledefrance et Cettia.

Remerciements

Je remercie chaleureusement tout d'abord les observateurs qui ont transmis leurs données et photos, qu'ils soient ou non les découvreurs des oiseaux cités dans cette synthèse. Un grand merci à la nouvelle équipe du CHR 2020, dont la tâche n'a pas été facile en cette année charnière. Je tiens également à remercier tous les anciens membres du CHR et ornithologues que j'ai consultés ou qui ont spontanément apporté leur concours à notre débat éthique et méthodologique. Je ne peux pas tous les nommer, mais ils se reconnaîtront en lisant ces lignes. Merci enfin à la revue *Le Passer*, qui publie nos rapports annuels sans discontinuer depuis 1993.

Faits marquants de l'année 2020

Le premier fait marquant est hélas la pandémie de Covid-19 qui a entraîné deux confinements stricts, le premier du 17 mars au 10 mai inclus et le second du 30 octobre au 27 novembre inclus, avec interdiction de s'éloigner de chez soi à plus d'un kilomètre. Les observations ont donc été forcément moins nombreuses pendant ces deux épisodes. Malgré tout, comme il s'agissait de périodes de migration, des raretés ont tout de même été découvertes, en ville comme en milieu rural. Les amateurs de suivis migratoires ont aussi eu par la force des choses davantage de temps à y consacrer. Enfin, la météo particulièrement ensoleillée pendant les deux confinements a offert de bonnes conditions pour les observations.

Voici un résumé des principaux temps forts de l'année :

- 1re donnée régionale d'**Oies naines*** d'origine plausiblement sauvage ;
- découverte d'un **Martinet à ventre blanc** au printemps ;

- enregistrement d'un chanteur nocturne de **Râle des genêts** ;
- 1 **Marouette de Baillon*** est enregistrée en migration, après celle de 2019 ;
- stationnement d'un **Phalarope à bec large** dans Paris intra-muros ;
- stationnement prolongé d'une jeune **Mouette de Sabine** (2e mention régionale) ;
- 4 **Élanions blancs** dans l'année, dont un hiverne ;
- 1er hivernage d'un **Aigle botté** dans la région ;
- 2e mention régionale de **Grand Corbeau** et d'**Hirondelle rousseline** ;
- cantonnement de près de deux mois d'un **Pouillot ibérique** chanteur ;
- année exceptionnelle pour la **Cisticole des joncs** et la **Locustelle luscinioïde**.

Toutes ces données sont détaillées à leur place dans la suite du rapport.

Le CHN étant, contrairement au CHR, une structure toujours en activité en 2021, les taxons *soumis à homologation nationale* sont marqués d'un astérisque. Ces espèces sont en effet toujours soumises à son examen en dernier recours. Il s'agit des espèces les plus rares non seulement pour notre région, mais aussi au niveau de l'ensemble de la France métropolitaine. Le fonctionnement du CHN, l'évolution de ses propres procédures et l'historique de ses données sont consultables sur son site : http://www.chn-france.org

Importante révision de l'ordre taxonomique

La Commission de l'avifaune française a publié en 2020 une nouvelle Liste des oiseaux de France. Celle-ci remanie profondément la classification des ordres d'oiseaux, suite aux récents travaux phylogénétiques basés sur les analyses ADN. Cette révision est d'une importance historique et bouleverse les habitudes des ornithologues. Elle tient compte de la répartition de la majorité des espèces actuelles en deux grands clades : *Metaves* et *Coronaves*, ayant abouti à des convergences évolutives. Exemples de conséquences de cette révision : les Grèbes (*Metaves*) sont désormais très éloignés des Plongeons (*Coronaves*), de même que les Flamants (*Metaves*) le sont des Ibis et des Hérons (*Coronaves*). Au sein des *Coronaves*, un vaste superordre nommé *Natatores* regroupe désormais Sphénisciformes, Gaviiformes, Procellariformes, Ciconiiformes, Suliformes et Pélécaniformes (Lecointre et Le Guyader, 2013). Une réorganisation intervient également au niveau de certaines familles. La présente synthèse tient compte de ces changements dans l'ordre de présentation des espèces.

Liste intégrale des données acceptées

Pour chaque taxon observé en 2020, les données sont citées dans l'ordre chronologique. Sont indiqués : le nombre d'individus différents estimé sur l'année, les dates de présence minimales de chaque oiseau, les sites fréquentés, ainsi que les noms des observateurs ayant transmis les données. Ceux-ci sont intégralement cités si leur nombre ne dépasse pas trois. Au-delà, seul le découvreur est cité lorsqu'il est connu, suivi de la mention *et al.*

Oie des neiges*

Anser caerulescens, 1 ind.

Un oiseau est photographié en vol le 1er avril à Boutigny-sur-Essonne – 91 (Alexandre Verroye). Il est peu probable qu'il s'agisse d'un oiseau sauvage. La quasi-totalité des Oies des neiges notées en France sont en effet considérées comme des échappées, l'espèce étant élevée en captivité dans plusieurs pays d'Europe.

*Donnée validée sous réserve de son examen par le CHN.

Oie de la toundra

Anser serrirostris, 2 ind.

Deux oiseaux stationnent du 17 octobre au 27 novembre aux étangs de Saclay – 91 (Pierre Le Maréchal *et al.*). Les deux sous-espèces de l'Oie des moissons ont été scindées cette année 2020 en espèces distinctes : l'Oie de la taïga (*Anser fabalis*) et l'Oie de la toundra (*Anser serrirostris*) – anciennement Oie des moissons de la toundra (*Anser fabalis rossicus*). Seule cette dernière a déjà été observée en Île-de-France. L'espèce s'est beaucoup raréfiée au cours des deux dernières décennies : cette donnée est la 1re depuis 2017 et seulement la 4e en 15 ans dans notre région.

Oie rieuse

Anser albifrons, 10 ind.

Le seul site qui fournit des données cette année est la Réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne – 77 :

- 1 ind. y est photographié le 19 mai (Nicolas Marmet et Théo Hurtrel). Fréquentant un groupe de Bernaches du Canada, il est probablement échappé ou féral. Il s'agit peut-être d'ailleurs de l'ind. observé sur le site le 18 décembre précédent, devenu entretemps adulte ;
- en revanche, l'automne fournit une donnée intéressante avec un groupe de 5 ind. le 17 octobre, puis de 9 ind. du 18 au 21 octobre (Théo Hurtrel, Nicolas Marmet et Antoine Kita).

C'est la 2e année consécutive que des groupes monospécifiques sont observés en migration automnale.

Oie des neiges Anser caerulescens. *Photo : Alexandre Verroye*

Oie naine*

Anser erythropus, 3 ind.

Première mention régionale sauvage

Trois imm. de 2e année font une brève halte le 25 septembre au matin à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Pascal Pelletier *et al.*). Farouche et ne se mêlant pas aux Bernaches du Canada locales, ce groupe a un comportement compatible avec une origine sauvage. Même si la date peut sembler précoce pour l'espèce, les hivernants habituels de Zélande, Pays-Bas, sont également arrivés cette année particulièrement tôt, dès le 18 septembre (source : Waarneming.nl).

*Donnée validée sous réserve de son examen par le CHN.

Oies naines Anser erythropus. *Photo : Pascal Pelletier*

Fuligule à bec cerclé

Aythya collaris, 1 ind.

Le mâle ad. découvert le 10 novembre 2019 dans les boucles de Marne – 77 termine son hivernage du 1er au 3 janvier à Changis-sur-Marne – 77 (Antoine Kita et Nicolas Marmet).

Vu la rareté de l'espèce en France, c'est probablement le même qui effectue un second hivernage non loin de là, à Congis-sur-Thérouanne, du 1er au 19 décembre (Nicolas Marmet e*t al.*).

Harelde boréale

Clangula hyemalis, 3 ind.

Les 3 jeunes mâles découverts fin décembre 2019 à Varennes-sur-Seine – 77 effectuent un hivernage complet jusqu'au 17 mars au moins, date de leur dernière observation sur le site. Comme à cette date

Hareldes boréales Clangula hyemalis, *mâles de 1er hiver. Photo : Yves Marchand*

le confinement a restreint considérablement les déplacements, il est probable que leur séjour ait duré encore plus longtemps. À titre de comparaison, les hivernants de 2008 sur le même site étaient restés, l'un jusqu'au 31 mars, l'autre jusqu'au 30 avril.

Harle huppé
Mergus serrator, 2 ind.

- 1 ind. de « type femelle » le 4 janvier à Cannes-Écluse – 77 (Sorlin Chanel) ;
- 1 ind. de « type femelle » du 5 au 13 janvier à la base de loisirs de Moisson à Mousseaux-sur-Seine – 78 (Vincent Dourlens *et al.*).

Chez cette espèce, il est délicat de distinguer les juvéniles des femelles adultes à distance, quand la couleur de l'œil ne peut être appréciée. C'est pourquoi les mentions indiquent souvent « type femelle » par défaut, mais il s'agit probablement la plupart du temps d'oiseaux de premier hiver.

Martinet à ventre blanc
Apus melba, 1 ind.

Un oiseau est observé en vol le 17 avril à Mouroux – 77 (Théo Hervé). Il s'agit de la 4e observation dans la région et de la 1re depuis 2010. Bien qu'aucune photo n'ait pu être prise lors de son passage, la description spontanée, complète et précise, fournie par le découvreur a permis de valider sans difficulté cette donnée.

Râle des genêts
Crex crex, 1 ind.

Un chanteur nocturne est enregistré le 10 mai aux Molières – 91 (Bertrand Dallet). Ce n'est que le 3e contact de l'espèce dans notre région en 20 ans. La pose régulière de pièges sonores par un petit groupe de passionnés réserve désormais chaque année de nouvelles surprises.

Marouette de Baillon*
Zapornia pusilla, 1 ind.

Un migrateur nocturne est enregistré le 29 mai à Longpont-sur-Orge – 91 (Emmanuel Roy), un an après celui de 2019, découvert dans les mêmes conditions.

*Donnée validée sous réserve de son examen par le CHN.

Grèbe jougris
Podiceps grisegena, 2 ind.

Cette année, les seules observations sont printanières :

- 1 ind. du 7 au 16 mars (au moins) à Jaulnes – 77 (Cédric Jouve *et al.*). Pour rappel, le lendemain 17 mars entrait en vigueur le premier confinement strict ;
- 1 ad. en plumage nuptial complet les 8 et 9 juin à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Pascal Le Poulain *et al.*). La date, en pleine période de nidification, est inhabituelle.

Grèbe esclavon
Podiceps auritus, 1 ind.

Une seule donnée cette année : 1 ind. le 30 décembre à Varennes-sur-Seine – 77 (Antoine Kita).

Huîtrier pie
Haematopus ostralegus, 3 ind.

- 1 ind. enregistré en passage nocturne le 7 avril à Savigny-sur-Orge – 91 (Julien Rochefort) ;
- 1 ad. vu le 4 août à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Nicolas Marmet et Antoine Kita) ;

• 1 juv. stationne du 28 septembre au 9 octobre à Triel-sur-Seine – 78 (Alain Lebossé *et al.*).

Phalarope à bec large

Phalaropus fulicarius, 2 ind.

• 1 juv. du 28 septembre au 1er octobre à Triel-sur-Seine – 78 (Alain Lebossé *et al.*) ;

• 1 autre juv. stationne du 15 au 24 octobre en plein Paris – 75, au parc des Buttes-Chaumont. Très peu farouche, il fait le bonheur de dizaines d'observateurs et de photographes (Christian Michel-Yoshida *et al.*) voir Malher et Massin (2020).

Phalarope à bec large Phalaropus fulicarius, *juvénile Triel-sur-Seine. Photo : Benoit Froelich*

Phalarope à bec large Phalaropus fulicarius, *juvénile Paris. Photo : Sorlin Chanel*

Mouette de Sabine

Xema sabini, 1 ind.

Deuxième mention régionale

Un juv. stationne du 26 septembre du 14 octobre à Trilbardou – 77 (Timothée Baudequin *et al.*). Il s'agit seulement de la 2e observation francilienne après celle d'août 2008, et de la 1re concernant un juv. Cette donnée est également remarquable par la durée du stationnement : près de trois semaines. L'espèce est rarissime à l'intérieur des terres, où elle apparaît généralement à la faveur des tempêtes d'automne. Cet oiseau est arrivé, en effet, poussé par une forte dépression, quatre jours avant que la

Mouette de Sabine
Xema sabini. *juvénile*
Photo : Grégory Picard

tempête Alex, première de la saison, ne frappe les côtes bretonnes avec des rafales atteignant 186 km/h (source : Météo France).

Sterne caspienne

Hydroprogne caspia, 3 ind.

- 2 ad. le 1er juin à l'étang de Pourras – 78 (Christian Letourneau et Pierre Morize) ;
- 1 ad. le 1er septembre à l'étang des Grésillons à Triel-sur-Seine – 78 (Benoit Froelich et Christian Lenclud).

Sternes caugeks
Thalasseus sandvicensis. *Photo : Didier Le Bodo*

Sterne caugek

Thalasseus sandvicensis, 7 ind.

- 2 ind. le 7 avril à Bezons – 95 (Frédéric Leroux) ;
- 4 ad. le 9 juillet à Trilbardou – 77 (Didier Le Bodo) ;
- 1 ind. le 26 août à Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Thierry Fournet).

Guifette leucoptère

Chlidonias leucopterus, 1 ind.

Un oiseau en plumage nuptial complet est observé du 3 au 5 juin à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Thierry Fournet, Sylvain Vincent et Benoit Froelich). Ce même site avait fourni la seule donnée de 2019.

Labbe parasite

Stercorarius parasiticus, 7 ind.

Effectif remarquable cette année, avec notamment deux groupes de trois oiseaux :

- 3 ind. ensemble, 2 sombres et 1 clair, en migration active le 18 avril à Mantes-la-Jolie – 78 (Rémi Jugieux) ;
- 1 imm. de 2e année le 12 juillet à Alfortville – 94 (Alain Noël) ;
- 3 ind. ensemble, 1 ad. et 2 subad. de 3e année, le 18 juillet à Trilbardou – 77 (Max Petitours).

Labbe parasite Stercorarius parasiticus, *3e année. Photo : Max Petitours*

Labbe parasite Stercorarius parasiticus, *2e année. Photo : Alain Noël*

Plongeon catmarin

Gavia stellata, 1 ind.

Un juv. stationne du 29 novembre au 20 décembre à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Antoine Kita e*t al.*).

Plongeon arctique

Gavia arctica, 2 ind.

- Le juv. découvert le 23 novembre 2019 à Luzancy – 77 y est revu pour la dernière fois le 1er janvier (Antoine Kita);
- 1 ind., juv. probable, les 21 et 22 octobre à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Joachim de Rancourt et Clément Delaleu).

Plongeon imbrin Gavia immer, *2e année. Photo : Christian Lenclud*

Plongeon imbrin

Gavia immer, 2 ind.

- 1 ind. de 2e année en mue avancée effectue un hivernage partiel du 11 janvier au 28 février à Bazoches-lès-Bray – 77 (Sébastien Siblet *et al.*);
- 1 autre, en plumage juvénile plus neuf, stationne plus brièvement, du 12 janvier au 2 février, dans les boucles de la Seine – 78. Il fréquente alternativement deux étangs voisins à Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine (Vincent Dourlens *et al.*).

Ibis falcinelle Plegadis falcinellus. *Photo : Pierre Le Maréchal*

Ibis falcinelle

Plegadis falcinellus, 7 ind.

Année faste pour l'espèce avec deux stationnements prolongés.

- 1 ad. en plumage nuptial est photographié le 12 mai à Neuvry, Jaulnes – 77 (Julien Bottinelli, Antoine Kita et Jean-Philippe Siblet). Il est possible que l'oiseau ait déjà été présent sur le site, que le confinement ne permettait pas de visiter avant cette date ;
- 3 ind. en vol le 27 mai aux Ormes-sur-Voulzie – 77, revus le lendemain à Neuvry – 77 (Fabien Branger) ;

- 2 ind. stationnent un mois complet, du 21 juillet au 23 août, aux étangs de Saclay – 91 (Bruno Lebrun *et al.*). Il s'agit probablement d'imm. non-nicheurs ;
- enfin, l'oiseau habituel de Congis-sur-Thérouanne – 77 stationne en automne pour la 8e année consécutive. Il y est observé classiquement du 14 août au 29 octobre (Antoine Kita *et al.*). Il est possible qu'il y soit resté plus longtemps, mais à cette date entrait en vigueur le second confinement de l'année pour une durée d'un mois.

Crabier chevelu

Ardeola ralloides, 1 ind.

Un ad. en plumage nuptial stationne du 12 au 28 juillet aux étangs de Saclay – 91 (Denis Attinault *et al.*). Il arrive sur le site un an jour pour jour après l'observation de 2019 : il n'est donc pas exclu qu'il s'agisse du même oiseau ayant repéré un site d'estivage favorable.

Élanion blanc

Elanus caeruleus, 4 ind.

Année exceptionnelle pour l'espèce, à mettre en relation avec l'expansion de son aire de reproduction en France et sa remarquable dynamique démographique au cours de la dernière décennie (Issa, 2021). L'année est marquée notamment par la première nidification historique en Champagne. Pour ne citer que des départements proches, des observations ont également eu lieu cette année dans l'Eure, la Seine-Maritime, la Somme, le Nord, le Pas-de-Calais et le Loiret.

- 1 ind. en migration active le 15 mars à Roissy-en-Brie – 77 (Vincent Le Calvez et Éric Da Costa) ;

Crabier chevelu Ardeola ralloides. *Photo : Denis Attinault*

- 1 en migration active le 22 avril à Mouroux – 77 (Théo Hervé) ;
- 1 ad. en vol le 22 octobre à Doue – 77 (Antoine Kita) ;
- enfin, 1 ad. stationne à Omerville – 95 à partir du 20 décembre (Éric Grosso *et al.*). Cet oiseau hivernera sur le site jusqu'en février 2021, ce qui constituera le second cas régional d'hivernage après celui de 2005-2006 en forêt de Moisson –78.

Aigle botté

Hieraaetus pennatus, 11 ind.

Cette année est marquée par un nombre record d'observations et le début du premier hivernage historique dans notre région, voire, probablement, dans la moitié nord de la France.

Aigle botté Hieraaetus pennatus, *Saclay*. *Photo : Denis Attinault*

Les données des 5 dernières années dépassent désormais la moyenne de 4 individus par an : 5 en 2015, 9 en 2016, 6 en 2017, 7 en 2018 et 4 en 2019. Avec ce chiffre record de 11 oiseaux, la tendance se confirme et cette synthèse est peut-être la dernière de la série à inclure l'espèce.

Ce chiffre est d'autant plus remarquable qu'il est obtenu malgré les deux mois de confinement du printemps. Classiquement, les observations s'étalent entre avril et septembre, à une exception près.

- 1 ind. sombre en migration active le 26 avril à Sivry-Courtry – 77 (Melvyn Guillot-Jonard) ;
- 1 clair le 8 mai à Jutigny – 77 (Fabien Branger) ;
- 1 clair de 2e année le 1er juin à Villiers-sur-Seine – 77 (Cloé Fraigneau) ;
- 1 clair le 27 juin aux Bréviaires – 78 (Cédric Jouve) ;
- 1 clair le 8 juillet aux étangs de Saclay – 91 (Cédric Jouve) ;
- 1 clair le 12 juillet à Mondreville – 77 (Melvyn Guillot-Jonard et Robin Panvert) ;
- 1 clair les 19 et 20 juillet aux étangs de Saclay – 91 (Laurent Spriet *et al.*) ;
- 1 clair le 25 juillet à Évry-Grégy – 77 (Stéphane Thomin) ;
- 1 clair le 26 août à Larchant – 77 (Melvyn Guillot-Jonard) ;
- 1 sombre le 2 septembre à Fontenay-le-Vicomte – 91 (Andrea Massa) ;
- enfin, donnée surprenante par sa date, 1 juv. le 14 décembre à Trilbardou – 77 (Grégory Picard), revu un peu plus à l'est le 17 à Congis-sur-Thérouanne – 77, où il stationnera trois semaines jusqu'au 7 janvier 2021, en chassant des Vanneaux huppés dans la réserve.

Aigle botté Hieraaetus pennatus, *Trilbardou*. *Photo : Grégory Picard*

Aigle de Bonelli

Aquila fasciata, 2 ind. (mais 1 seul vu, mort)

- 1 ind. de 2e année, porteur d'une balise GPS, est retrouvé mort le 21 avril dans le Val-d'Oise. Il était né dans le massif de la Sainte-Baume près de Marseille. La cause du décès demeure inconnue ;
- 1 autre ind. équipé d'une balise, né cette fois dans le Gard, survole le sud de notre région le 1er avril pour atteindre le Danemark le 17 du même mois.

Busard pâle Circus macrourus, *mâle adulte. Photo : Jean-Philippe Siblet*

Ces deux cas montrent à nouveau à quel point les jeunes de cette espèce peuvent être erratiques et s'éloigner de leur région d'origine, y compris vers le nord. Voir article en bibliographie (Duquet et Belis, 2020). Il s'agit des 3e et 4e mentions régionales du siècle, après l'oiseau de septembre 2003, observé et photographié dans le Val-d'Oise (Vinot, 2004) et celui de septembre 2018 (non vu, détecté grâce à sa balise satellite). Les 4 données concernent des immatures.

Busard pâle

Circus macrourus, 3 ind.

Trois mâles ad. sont vus au printemps en migration active, dans le cadre d'un petit afflux. En effet, c'est une trentaine d'oiseaux qui sont signalés dans toute la France entre mars et mai (source : Faune-France). Dans les faits, il y en a eu certainement bien plus, passés inaperçus à travers la France confinée. Les dates de ce passage printanier sont classiques pour l'espèce :

- 1 ind. le 29 mars à Saint-Mammès – 77 (Jean-Philippe Siblet) ;
- 1 le 10 avril à Rambouillet – 78 (Laurent Chevallier) ;
- 1 le 17 avril à Montreuil – 93 (David Thorns).

Petit-duc scops

Otus scops, 1 ind.

Un chanteur le 15 avril à Montigny-le-Guesdier en Bassée – 77, sur le site où un oiseau était cantonné en mai 2019 (Sylvestre Plancke). Il s'agit donc très vraisemblablement du même individu de retour.

Faucon kobez

Falco vespertinus, 3 ind.

- 1 mâle ad. le 7 mai à Mouroux – 77 (Théo Hervé) ;
- 1 fem. de 2e année le 8 mai à Villemareuil – 77 (Nicolas Marmet) ;
- 1 fem. le 16 mai à Vaucresson – 92 (Christophe Alexandre).

Les dates, en mai, sont classiques pour le passage de printemps.

▶ Deux autres données n'ont pas pu être formellement validées.

Pie-grièche grise

Lanius excubitor, 3 ind.

- L'oiseau découvert le 17 novembre 2019 en plaine de Chanfroy – 77 termine son hivernage en février. Il y est revu le 16 (Cédric Jouve) puis, pour la dernière fois, le 22 (Stanislas Wroza et Amélie Lemieux) ;

- l'hiver suivant, 1 ind. est observé ponctuellement le 6 décembre à Buhy – 95 (Laurent But) ;
- 1 autre hiverne du 10 au 30 décembre aux Ormes-sur-Voulzie – 77 (Fabien Branger).

Grand Corbeau

Corvus corax, 1 ind.

Deuxième mention régionale validée

Un oiseau fréquente plusieurs semaines le sud des Yvelines (78) en octobre. Il est signalé le 4 à l'Espace Rambouillet de Sonchamp, qui possède une volerie mais certifie n'avoir perdu aucun oiseau captif (Nicolas Straub). Il est également observé plusieurs fois à Bonnelles « sur environ quinze jours » (Grégory Patek). Par chance, ses cris ont pu être enregistrés et confirment l'espèce. Les dates du séjour de l'oiseau ne sont malheureusement pas connues avec précision. Pour rappel, la 1re donnée régionale homologuée date seulement de 2019.

Hirondelle rousseline

Cecropis daurica, 1 ind.

Deuxième mention régionale

Un ind. en migration active est noté le 9 septembre à Congis-sur-Thérouanne – 77 (Nicolas Marmet).

La précédente observation remonte à avril 2008.

Pouillot à grands sourcils

Phylloscopus inornatus, 3 ind.

- 1 ind. le 29 septembre à Gagny – 93 (Lucien Claivaz) ;
- 1 les 13 et 14 novembre au cimetière du Père-Lachaise à Paris – 75 (Serge Detalle *et al.*) ;
- 1 du 28 novembre au 5 décembre à Achères – 78 (Stanislas Wroza, Julien Gouëllo et Vincent Dourlens).

Pouillot à grands sourcils Phylloscopus inornatus. *Photo : Stanislas Wroza*

Pouillot ibérique

Phylloscopus ibericus, 1 ind.

Un chanteur cantonné, peu farouche, se donne en spectacle du 6 mai au 29 juin en forêt de Fontainebleau – 77 (Jacques Comolet-Tirman *et al.*). Abondamment photographié et enregistré, il a manifestement cherché à nicher. Le milieu est une zone de pins sylvestres vallonnée, en bordure d'une clairière rocheuse récemment ouverte. Il existe une dizaine d'observations dans la région, la première ayant eu lieu également en forêt de Fontainebleau, en mai 1978. Toutes les données concernent des mâles repérés au chant et la moitié, des séjours prolongés de plusieurs semaines. La validation des oiseaux

Pouillot ibérique
Phylloscopus ibericus.
Photo : Yves Massin

est compliquée par le fait que certains présentent des chants mêlés de strophes de Pouillot véloce, voire intermédiaires entre les deux taxons, et qu'il existe une zone d'hybridation au Pays basque.

Hypolaïs ictérine

Hippolais icterina, 1 ind.

Un oiseau est photographié le 6 mai à Sèvres – 92 (Stanislas Wroza), une date précoce pour l'espèce. Il s'agit de la 1re donnée documentée depuis 5 ans, la précédente ayant eu lieu également au tout début du mois de mai, en 2015.

Locustelle luscinioïde
Locustella luscinioides.
Photo : Stanislas Wroza.

Locustelle luscinioïde

Locustella luscinioides, 11 ind.

Année exceptionnelle avec un afflux de chanteurs au printemps, dont 5 stationnent un mois ou plus. La démocratisation de la prise de son sur le terrain facilite désormais la validation de cette espèce discrète, plus souvent entendue qu'aperçue.

- 1 ind. du 27 avril au 30 juin à Écharcon – 91, site où l'espèce est quasi annuelle depuis 2011 et nicheuse probable depuis 2014 (Alexandre Verroye *et al.*) ;
- 1 les 2 et 3 mai à Lieusaint – 77 (Thierry Bara) ;
- 2 les 16 mai et 10 juin à Bazoches-lès-Bray – 77 (Pierre-Yves Henry) ;

- 1 le 21 mai à Villenoy – 77 (Antoine Kita) ;
- 1 ind. à partir du 26 mai, puis 3 (2 mâles et 1 fem.) le 27 mai à Gif-sur-Yvette – 91 (Stanislas Wroza *et al.*). Ce jour-là, 2 mâles sont capturés et bagués, dont un reproducteur au vu de sa protubérance cloacale (Fabien Martayan). Un oiseau est encore contacté sur le site le 26 juillet ;
- 1 du 3 au 9 juin à Saint-Quentin-en-Yvelines – 78 (Thierry Fournet) ;
- 1 du 22 au 26 juin à l'étang de Pourras – 78 (Grégoire et Tanguy Loïs) ;
- enfin, 1 ind. du 4 juin au 26 juillet à Congis-sur-Thérouanne – 77 (nicheur probable), site habituel depuis 2017 (Antoine Kita et Nicolas Marmet).

Cisticole des joncs

Cisticola juncidis, 17 ind.

Également un afflux remarquable et une année record pour ce passereau d'affinité méridionale. Les observations s'échelonnent de janvier à août et, comme pour l'espèce précédente, leur validation repose essentiellement sur des enregistrements. Toutes les mentions concernent en effet des mâles chanteurs. Six données proviennent de l'Essonne, où avait eu lieu la dernière reproduction régionale certaine en 2013 (source : Naturessonne, 2016).

- 1 ind. le 18 janvier à Authon-la-Plaine – 91 (Stanislas Wroza) ;
- 1 du 25 janvier au 26 juillet à Gif-sur-Yvette – 91 (Stanislas Wroza *et al.*). Ce stationnement de 6 mois s'est probablement accompagné d'une nidification. Le mâle, dans sa 2e année, a été bagué le 21 juin (Fabien Martayan). Ce site avait accueilli une nidification certaine en 2007 ;

Cisticole des joncs Cisticola juncidis. *Photo : Jean-François Magne*

- 1 le 17 mars à Villenoy – 77 (Antoine Kita) ;
- 1 le 27 mai à Saint-Forget – 78 (Paula Bossard) ;
- 1 du 30 mai au 25 juillet à Écharcon – 91 (Clément Delaleu *et al.*). Ce séjour de 2 mois laisse supposer une reproduction sur place, d'autant qu'un 2e ind., peut-être une fem. ou un jeune, est observé en sa compagnie le 17 juillet. Ce site avait déjà accueilli l'espèce en 2005, 2006 et 2007 ;
- 1 le 7 juin à Mortery – 77 (Melvyn Guillot-Jonard) ;
- 1 le 13 juin à Brétigny-sur-Orge – 91 (Mathieu Gouirand) ;
- 1 du 14 juin au 14 juillet à Lesches – 77, nicheur probable vu les dates (Gabriel Loiseau *et al.*) ;

- 1 le 19 juin à Saulx-les-Chartreux – 91 (Bruno Lebrun), site qui avait accueilli l'hivernage de 2 ind. en 2016-2017 ;
- 1 du 25 juin au 6 août à Congis-sur-Thérouanne – 77, nicheur probable vu les dates (Nicolas Marmet, Olivier Laporte et Antoine Kita). Un 2e chanteur est contacté sur le site le 27 juin ;
- 1 les 4 et 5 juillet à Souppes-sur-Loing – 77 (Jacques Comolet-Tirman) ;
- 1 du 6 juillet au 2 août à Jaulnes – 77 (Louis Albesa et Christophe Bray) ;
- 1 le 8 juillet à Saclay – 91 (Gilles Touratier) ;
- 1 du 14 au 19 juillet à Épisy – 77 (David Rosane et Guillaume Larrègle), site où l'espèce avait déjà été contactée l'année précédente ;
- 1 le 9 août à Asnières-sur-Oise – 95 (Thomas Bray).

Pipit à dos olive*

Anthus hodgsoni, 1 ind.

Troisième mention régionale

Un migrateur est enregistré au piège à son le 29 octobre en forêt de Rambouillet – 78 (Julien Rochefort). Il s'agit de la 3e donnée régionale après celle d'octobre 2014 et celle de novembre 2016, obtenue également en forêt de Rambouillet, par le même observateur, grâce à un piège à son.

L'extension de la pratique des pièges sonores devrait permettre d'accroître les données de cette espèce sibérienne dans les années qui viennent. En effet, on assiste depuis le début des années 2010 à un accroissement considérable des signalements en Europe de l'Ouest. On ignore si ce phénomène est dû à une nouvelle voie migratoire ou simplement à une meilleure connaissance de l'espèce par les ornithologues de terrain. Le pic du passage en France semble se situer en octobre (Dupriez et Martin, 2020).

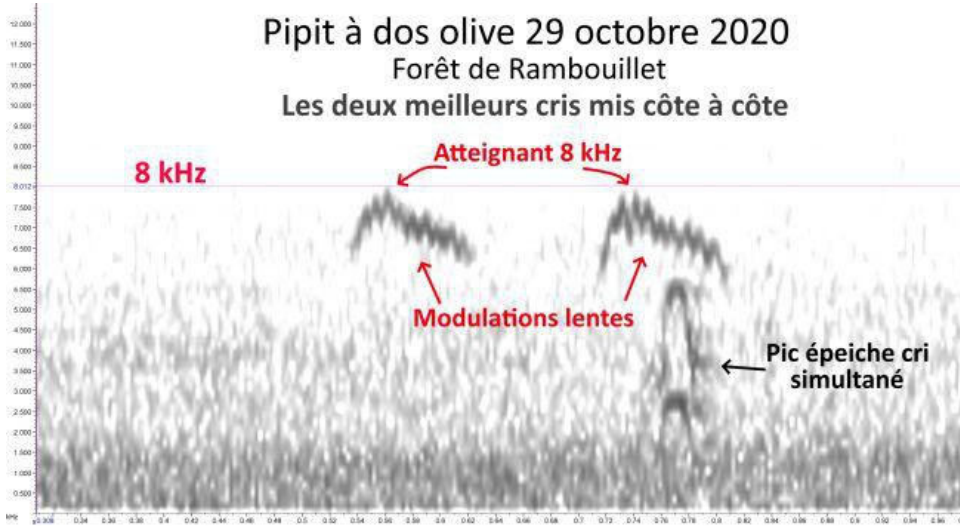

Sonagramme Pipit à dos olive Anthus hodgsoni, *avec l'aimable autorisation de Julien Rochefort*

▶ Pour marquer cette évolution de la connaissance, nous publions pour la première fois dans notre synthèse annuelle un sonagramme.

*Donnée homologuée par le CHN.

Pipit à gorge rousse

Anthus cervinus, 1 ind.

Un oiseau est enregistré en migration active le 16 avril à Davron – 78 (Stanislas Wroza). Il s'agit de la 1re mention francilienne depuis 2013 et de la 1re donnée printanière validée depuis 2008.

Bibliographie

Ouvrages de référence

ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 2 vol., 1 407 pages.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. CORIF, Paris, 239 pages.

WROZA S. (2019). *Les Oiseaux par le son : enregistrer, identifier, comprendre*. Delachaux et Niestlé, Paris, 144 pages.

WROZA S. (2020). *Identifier les oiseaux migrateurs par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 244 pages.

▶ Tous les précédents rapports du CHR sur les oiseaux rares en Île-de-France ont été publiés par *Le Passer*. La plupart sont téléchargeables sur www.lpo-idf.fr rubrique Publications.

Ouvrages et articles cités

COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2020). Liste officielle des oiseaux de France, version 2020. *Ornithos*, **27** (3) : 170-185.

DUPRIEZ Q. et MARTIN R. (2020). Le Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* : statut en Europe et identification par le cri. *Ornithos*, **27** (5) : 293-303.

DUQUET M. et BELLIS W. (2020). Infos - Aigles de Bonelli grands voyageurs. *Ornithos*, **27** (4) : 286-287.

ISSA N. (2021). L'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en France : histoire d'une dynamique démogaphique. *Alauda*, **89** (1) : 1-8.

LECOINTRE G. et LE GUYADER H. (2013). *Classification phylogénétique du vivant. Tome 2*. Belin, Paris, 607 pages. Voir en partic. p. 410-493.

MALHER F. et MASSIN Y. (2020). Séjour exceptionnel d'un Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) dans un parc parisien en octobre 2020. *Le Passer*, **53** : 61-68.

NATURESSONNE (2016). *Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne : période 2004-2013*. NaturEssonne, Savigny-sur-Orge, 244 pages.

VINOT A. (2004). *Bulletin 2004*. PF²/CORIF, 43 pages.

Synthèse ornithologique 2019 du parc de Sceaux

Bruno Lebrun

RÉSUMÉ

Le domaine de Sceaux, propriété du département des Hauts-de-Seine, est l'œuvre d'André Le Nôtre, jardinier du roi Louis XIV. Ce parc s'étend sur 180 hectares et présente une alternance de bois, pelouses, haies et bassins. L'avifaune est suivie régulièrement depuis 20 ans au moyen de plans quadrillés pour les espèces à grand territoire et de points d'écoute pour les autres. Quarante-cinq espèces d'oiseaux ont niché en 2019 au parc de Sceaux. Les espèces qui ont disparu du parc récemment ont un statut défavorable au niveau national (Gobemouche gris, moineaux, serin, linotte). L'installation de nichoirs permet à certaines espèces cavicoles (mésanges, sittelle, grimpereau) de maintenir leurs effectifs. Les mesures en faveur de l'avifaune seraient à renforcer (augmentation de la protection des zones et prairies naturelles, installation de plateformes végétales sur les bassins d'eau, interdiction des travaux de bucheronnage d'avril à juillet).

ABSTRACT

The Domain of Sceaux, a property of the Hauts-de-Seine department, is the creation of André Le Nôtre, the gardener of King Louis XIV. The 180-hectare park features woods, lawns, hedges and ponds. The avifauna has been monitored regularly for 20 years on a grid-plan basis for the species with large territories and by means of listening points for the others. Forty-five species of birds nested in the Parc de Sceaux in 2019. The species which have recently disappeared from the park are in decline nationally (Spotted Flycatcher, Sparrow, Serin, Linnet). The installation of nest boxes has enabled some species (Tit, Nuthatch, Treecreeper) to maintain their numbers. Measures to protect the avifauna should be increased (greater protection of natural zones and grassland, installation of green platforms on ponds, prohibition of woodcutting from April to July).

Le grand canal, parc de Sceaux. Photo : F. Malher

Avant-propos

Le domaine départemental de Sceaux s'étend sur 180 hectares (dont 60 de sous-bois), à cheval sur les communes de Sceaux et Antony (92). L'architecture du parc est l'œuvre d'André Le Nôtre, qui officia entre la fin du XVII^e^ et le début du XVIII^e^ siècle pour Jean-Baptiste Colbert, puis son fils le marquis de Seignelay. Le département des Hauts-de-Seine est le propriétaire et le gestionnaire du domaine depuis 1923, protégé en tant que monument historique et site classé.

Le parc de Sceaux présente une certaine diversité végétale, avec une alternance de bois, pelouses et haies, le tout parsemé de nombreux bassins. La fréquentation humaine y est importante (le parc a accueilli 3,5 millions de visiteurs en 2019).

Le site est également reconnu comme un véritable cœur de nature pour son environnement urbain. L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) répertorie ses boisements et ses plaines comme « zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique » de type 1 (ZNIEFF 1) pour leur qualité écologique remarquable, au regard de leur contexte géographique. Afin de préserver ce patrimoine, le Département l'inscrit en 2001 en tant qu'espace naturel sensible (ENS) des Hauts-de-Seine et, grâce à une gestion rigoureuse et respectueuse de l'environnement, le parc est labellisé depuis 2012, « espace végétal écologique », (Eve®) par l'organisme international de contrôle Ecocert.

Cela se traduit dans l'entretien par la mise en œuvre de plusieurs moyens techniques, plus respectueux de l'environnement

La gestion différenciée

Basée sur des concepts respectueux de l'environnement, elle introduit de nouvelles techniques d'entretien des espaces verts. Les interventions humaines sont mieux contrôlées et raisonnées. L'utilisation de désherbants, engrais et produits phytosanitaires est limitée, voir proscrite. Les prairies sont fauchées tardivement et la végétation se développe au fil des saisons. Ces méthodes favorisent l'installation d'une flore naturelle, le développement des insectes et la nidification des oiseaux.

La régénération des boisements

Les boisements bénéficient d'un plan de régénération progressive sur plusieurs années. Les parcelles de plantations s'échelonnent dans le temps et dans l'espace. Les plantations sont constituées en majorité de chênes, d'arbres et arbustes à baies, afin d'enrichir la diversité végétale tout en tenant compte des exigences alimentaires de l'avifaune. Ces espaces sont clos le temps que les arbres plantés se développent à l'abri du piétinement.

Les zones naturelles protégées

Des parcelles protégées du public (closes) sont destinées à la protection et à la conservation de la faune et de la flore. La régénération de ces parcelles s'effectue de façon naturelle.

Matériel et méthode

Les oiseaux sont considérés comme de bons indicateurs de la qualité et de l'évolution des milieux naturels. La présence ou l'absence de certaines espèces est souvent associée à une amélioration ou une dégradation des habitats, capables ou non de leur procurer un gîte et un couvert.

Mené régulièrement sur un même site, le suivi des populations d'oiseaux peut constituer un élément pertinent pour évaluer les mesures de gestion proposées.

Des observations antérieures, réalisées de 1973 à 1977 puis en 1983, par Jean Chevallier, et devenues régulières depuis une vingtaine d'années (Lebrun 2005, 2010, 2013 et 2016), ont permis d'apprécier l'évolution de l'avifaune et de préciser le statut de chaque espèce.

La superficie totale du parc a été divisée en vingt parcelles à peu près égales, où 39 points d'écoute ont été disséminés, et plusieurs passages ont été effectués dans chacune d'elle (du 1er au 12 avril, du 8 au 24 mai, du 29 mai au 26 juin). À chacun d'eux, tous les indices de nidification de chaque espèce ont été recherchés systématiquement. Deux méthodes de dénombrement ont été utilisées simultanément, l'une absolue –la méthode des plans quadrillés– et l'autre relative –la méthode des indices ponctuels d'abondance.

La méthode des plans quadrillés

Cette méthode a été utilisée pour un nombre limitée d'espèces : les rapaces diurnes, la Gallinule poule-d'eau, la Foulque macroule, la Perruche à collier, les différentes espèces de pics, la Sittelle torchepot, l'Étourneau sansonnet, le Choucas des tours, le Corbeau freux, la Corneille noire, la Pie bavarde et le Geai des chênes.

Tous les nids construits et toutes les cavités occupées durant la période de reproduction, ont été recherchés et cartographiés.

Les indices ponctuels d'abondance (IPA)

Cette méthode a été utilisée pour la majorité des passereaux nicheurs du parc à l'exception des espèces citées dans le paragraphe précédent.

L'observateur note en un lieu précis (appelé par la suite station ou point d'écoute) durant un temps de 20 minutes toutes les espèces vues et entendues, quelle que soit la distance de détection des espèces, en tenant compte du nombre d'individus contactés par espèce. Les points d'écoute sont disposés dans l'espace étudié de telle manière que les surfaces échantillonnées ne se superposent pas. La longueur du rayon d'observation va dépendre de la distance de détectabilité du chant des espèces étudiées. Pour les passereaux, on estime entre 300 et 400 mètres la distance minimale à respecter entre deux stations.

Résultats

Les espèces dont le statut a évolué récemment sont signalées par une astérisque *.

A – Les oiseaux nicheurs

Bernache du Canada*

Branta canadensis, 1 couple

Nouvelle espèce nicheuse depuis 2017.

Espèce introduite. Les premiers cas d'introduction en Île-de-France ont eu lieu à partir des années 1960 et un ou deux couples ont été acclimatés en 1976 lors de l'ouverture de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils ont probablement été rejoints par d'autres provenant de collections privées pour former la première colonie importante d'Île-de-France. Depuis le début des années 2000, la Bernache du Canada peut être observée toute l'année sur la quasi-totalité des pièces d'eau franciliennes.
Ses effectifs augmentent régulièrement depuis une quinzaine d'années. Elle a été classée chassable en décembre 2011.

Canard colvert
Anas platyrhynchos, de 1 à 5 femelles

Elles réussissent à mener à bien leur nichée malgré les conditions défavorables (berges abruptes et absence de végétation rendant les canetons très vulnérables aux prédateurs comme à la noyade). Population apparemment stable.

Épervier d'Europe
Accipiter nisus, 1 à 2 couples

Population apparemment stable.

Faucon hobereau
Falco subbuteo, 1 couple depuis 2013

Population apparemment stable.

Au niveau national, cette espèce est signalée en progression dans presque tous les départements (Issa et Dronneau, 2015).

Faucon crécerelle
Falco tinnunculus, 3 couples

Population apparemment stable.

Gallinule poule-d'eau*
Gallinula chloropus, 2 à 3 couples

Population en régression (4 à 5 couples en 2016).

L'effectif de cette espèce avait rapidement augmenté suite à l'installation de plates-formes végétales, mais a décliné tout aussi rapidement après leur disparition (système de flottaison inadapté).

Foulque macroule*
Fulica atra , 1 à 2 couples

Population en régression (4 à 5 couples en 2016).

Même constat que pour l'espèce précédente.

Canard colvert, Anas platyrhynchos.
Photo : F. Gonod

Pigeon colombin
Columba oenas, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

Pigeon ramier
Columba palumbus, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

Chouette hulotte
Strix aluco, 2 à 3 couples

Population apparemment stable.

Perruche à collier*
Psittacula krameri, 80 à 90 couples

Population apparemment stable depuis 2016.

Après une constante progression depuis leur installation en 2003 (2 couples en 2003, 5 à 10 en 2005, 20 à 30 couples en 2010, 70 à 80 en 2013 et 80 à 90 en 2016), l'effectif de cette espèce semble se stabiliser.

L'accroissement de cette espèce est considérable depuis le début des années 2000, notamment en Île-de-France (Clergeau et Vergnes, 2009). La Perruche à collier est soupçonnée d'avoir un impact à la fois sur quelques espèces indigènes d'oiseaux cavicoles et sur les fruits et les céréales Cette espèce est, en effet, le premier ravageur des cultures en Inde (Ahmad *et al.*, 2012).

Pic vert
Picus viridus, 5 à 10 couples

Population apparemment stable (effectif probablement plus proche de la valeur inférieure de cette fourchette).

Pic épeiche
Dendrocopos major, 8 à 10 couples

Population apparemment stable.

Pic épeichette
Dendrocopos minor, 2 à 3 couples probables

Population apparemment stable.

Hirondelle rustique
Hirundo rustica, 1 couple depuis 2012

Population apparemment stable.

Au niveau national, les résultats du programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) montrent un déclin de 42 % depuis 1989.

Troglodyte mignon*
Troglodytes troglodytes, une cinquantaine de couples

Population en régression (50 à 70 couples en 2016). Le programme STOC montre une baisse de 20 % au niveau national, entre 2001 et 2018.

Pic épeichette
Dendrocopos minor.
Photo : A. Bloquet

Accenteurmouchet*
Prunella modularis, 5 à 10 couples

Population apparemment stable depuis 2016 mais plus importante auparavant (10 à 20 couples en 2013).

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin modéré de 26 % sur les dix dernières années.

Rougegorge familier*
Erithacus rubecula, 30 à 50 couples

Population en régression (40 à 60 couples en 2016). Au niveau national, le programme STOC a mis en évidence une baisse de 17 % en 18 ans.

Grive musicienne*
Turdus philomelos, 10 à 20 couples

Population en régression (20 à 30 couples jusqu'en 2016).

Au niveau national, le programme STOC montre une baisse de 6 % depuis 18 ans.

Grive draine*
Turdus viscivorus, 1 à 2 couples

Population en régression (3 à 5 couples en 2013 et 2 à 3 en 2016).

Au niveau national, le programme STOC montre une baisse de 20 % depuis 1989, mais une augmentation modérée de 10 % sur les dix dernières années.

Merle noir*
Turdus merula, 30 à 50 couples

Population en régression (50 à 70 couples en 2016).

Au niveau national, le Merle noir, initialement forestier, s'est progressivement installé dans les villes au XIXe siècle. Le programme STOC indique une progression de 6 % en 18 ans, mais une chute en 2018 qui pourrait être liée à une épizootie due au virus Usutu.

Fauvette à tête noire
Sylvia atricapilla, 30 à 50 couples

Population apparemment stable.

Fauvette grisette*
Sylvia communis, 2 couples

Cette espèce n'avait plus niché depuis 2005 (1 couple).

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 8 % en 18 ans.

Pouillot véloce
Phylloscopus collybita, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

Roitelet huppé
Regulus regulus, une dizaine de couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

Grive draine, Turdus viscivorus.
Photo : A. Peresse

Roitelet à triple bandeau
Regulus ignicapilla, 1 à 2 couples

Population apparemment stable.

Mésange charbonnière
Parus major, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

Mésange bleue
Cyanistes caeruleus, 70 à 100 couples

Population apparemment stable.

Mésange noire
Periparus ater, 2 à 3 couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

Mésange huppée
Lophophanes cristatus, 3 à 5 couples liés aux conifères

Population apparemment stable.

Mésange nonnette
Poecile palustris, 5 à 10 couples

Population apparemment stable.

Mésange à longue queue*
Aegithalos caudatus, 5 à 10 couples

Population en régression (une dizaine de couples jusqu'en 2016).

Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 17 % en 18 ans.

Sittelle torchepot
Sitta europaea, 12 à 15 couples

Après une baisse importante de sa population (50 %) signalée au début des années 2000 (10 couples en 2005), cette espèce, qui avait atteint sa plus faible densité (6 à 7 couples) en 2010, a enregistré une nette remontée de ses effectifs dès 2013 avec 15 couples nicheurs. Depuis 2016 (12 à 15 couples), l'effectif semble s'être stabilisé.

Grimpereau des jardins
Certhia brachydactyla, 20 à 30 couples

Population apparemment stable.

Pie bavarde*
Pica pica, 18 à 20 couples

Population en augmentation (3 à 5 couples en 2013 et 5 à 10 en 2016).

Au niveau régional, faute de prédateurs et grâce à une adaptation anthropophile, cette espèce est devenue très commune dans les milieux périurbains.

Geai des chênes
Garrulus glandarius, 5 à 10 couples

Population apparemment stable (probablement plus proche de la valeur supérieure de cette fourchette).

Mésange à longue queue, Aegithalos caudatus.
Photo : F. Gonod

Choucas des tours
Corvus monedula, 3 couples

Jusqu'à présent cette espèce n'a niché qu'occasionnellement (1 couple en 2006 et en 2007). Un couple s'est réinstallé en 2015 et il y en avait deux en 2016. L'avenir nous dira si cette installation est temporaire ou durable.

Le programme STOC indique un déclin de 28 % depuis 1989 mais une augmentation des effectifs de 66 % depuis 2001.

Corbeau freux*
Corvus frugilegus, 3 à 4 couples

Nouvelle espèce nicheuse.

Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 36 % en 18 ans bien qu'il soit noté une progression de son aire de répartition vers l'ouest et le sud du pays (Issa et Muller, 2015).

Corneille noire

Corvus corone, 30 à 40 couples

Population apparemment stable.

Étourneau sansonnet

Sturnus vulgaris, 40 à 50 couples.

Cette espèce a subi une importante régression, de l'ordre de 50 %, entre 2010 et 2013, mais semble stable depuis. Cette diminution est peut-être à mettre en relation avec l'expansion de la Perruche à collier. En effet, dans les platanes d'alignement du petit canal et de l'Octogone, ancien bastion de l'espèce (une cinquantaine de couples en 2010), il ne restait qu'une dizaine de couples en 2013. Proportionnellement, au même endroit, la population de Perruche à collier est passée, dans le même laps de temps, d'une vingtaine à une cinquantaine de couples.

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 18 % depuis 1989.

Pinson des arbres*

Fringilla coelebs, 20 à 30 couples

Population en régression (100 couples en 1983 et jusqu'en 1997, 50 en 2005 et 30 à 50 couples jusqu'en 2016).

Au niveau national, les effectifs ont augmenté de 4 % en 18 ans.

Verdier d'Europe

Chloris chloris, 2 à 3 couples probables

Population apparemment stable depuis 2016, mais plus abondante auparavant (10 à 20 couples jusqu'en 2005, 5 à 10 jusqu'en 2013).

Étourneaux sansonnet, Sturnus vulgaris.
Photo : F. Ducordeau

Au niveau national, le programme STOC indique une baisse de 51 % en 18 ans.

Chardonneret élégant

Carduelis carduelis, 2 à 3 couples

Population apparemment stable.

Bouvreuil pivoine

Pyrrhula pyrrhula, 3 à 5 couples

Population apparemment stable.

Grosbec casse-noyaux*

Coccothraustes coccothraustes, 1 couple possible

Cette espèce, qui ne nichait plus depuis le début des années 2000, ne peut être écartée complètement cette année, malgré un manque de preuve de nidification.

Au niveau national, le programme STOC indique une progression des effectifs de 132 % depuis 1989.

B – Les espèces nicheuses rencontrées antérieurement, absentes cette année ou ayant définitivement disparues

Cygne tuberculé
Cygnus olor

A niché de 2001 à 2006 et en 2014 (1 couple).

Canard mandarin
Aix galeruculata

A niché ponctuellement en 2002 (1 couple).

Au niveau régional, une petite population viable d'une vingtaine de couples, issue d'échappés de captivité, s'est développé (Letourneau, 2017).

Héron cendré
Ardea cinerea

A niché entre 2014 et 2017 (1 couple).

Au niveau national, cette espèce est en constante progression depuis le début des années 1970 (Caupenne et Marion, 2015).

Tourterelle des bois
Streptopelia turtur

Nichait encore en 1983 (1 couple), à cheval sur le parc et les friches de Châtenay-Malabry, plus favorables. La création de la coulée verte l'a fait disparaître.

Un déclin d'au moins 60 % dans la dernière décennie, de l'effectif reproducteur, a été constaté dans notre région (Le Maréchal *et al.*, 2013).

Martinet noir
Apus apus

5 à 10 couples nichaient encore sur le château en 2010. La réfection de la toiture du château, en 2012, aura été fatale.

Bergeronnette grise
Motacilla alba.
Photo : F. Ducordeau

Au niveau national, le programme STOC indique un déclin de 40 % sur les dix dernières années.

Pic mar
Dendrocopos medius

1 à 2 couples ont niché entre 2013 et 2016. En Île-de-France cette espèce est signalée en nette progression depuis le début des années 1990 (Le Maréchal *et al.*, 2013). D'ailleurs, elle est nicheuse dans les parcs de la Vallée aux Loups et Henri Sellier ainsi qu'au bois de la Garenne tout proches. Au parc de Sceaux, elle reste hivernante régulière.

Bergeronnette grise
Motacilla alba

Jusqu'à présent, cette espèce n'a niché qu'occasionnellement dans le parc (1 couple en 2000 et 1 en 2013), mais elle niche à la périphérie immédiate du parc et s'y alimente régulièrement pendant toute la période de nidification.

Bergeronnette des ruisseaux
Motacilla cinerea

A niché ponctuellement en 2012 (1 couple).

Rossignol philomèle
Luscinia megarynchos

Nicheur autrefois abondant dans les zones buissonnantes non entretenues (1960-1970), il a niché encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, le programme STOC montre une stabilité des effectifs.

Rougequeue noir
Phoenicurus ochruros

1 à 2 couples ont niché sur les bâtiments du parc au moins jusqu'en 2016.

En Île-de-France, la population était donnée comme stable en 2014 et il ne semble pas y avoir d'autre tendance actuellement (Massin, 2017). L'espèce niche encore à la périphérie immédiate du parc, en centre-ville et sur le lycée Lakanal.

Rougequeue à front blanc
Phoenicurus phoenicurus

3 ou 4 couples nichaient encore en 1977 au bord du bassin de l'Octogone et à proximité du pavillon de l'Aurore. La disparition de l'espèce est probablement due aux remaniements survenus dans le parc.

Les effets d'une sévère sécheresse sur les lieux d'hivernage au Sahel ont décimé l'espèce au début des années 1970 (Issa *et al.,* 2015). Depuis cette période, au niveau national, on note une hausse des effectifs de 82 % depuis 2001.

Rougequeue à front blanc, Phoenicurus phoenicurus. *Photo : D. Stefanescu*

Hypolaïs polyglotte
Hippolais polyglotta

Quelques couples nichaient dans les friches situées au sud du parc, derrière le stade de la Grenouillère. Ces friches ont été transformées depuis 1983 en parc de stationnement. Un couple a également niché ponctuellement en 1999 et 2000.

Les effectifs de cette espèce en France sont en progression de 11 % en 18 ans.

Fauvette des jardins
Sylvia borin, .

Quelques couples nichaient autrefois dans les zones buissonnantes non entretenues (1960/1970) et encore irrégulièrement jusqu'en 1983. 1 ou 2 couples ont également niché ponctuellement entre 2004 et 2009.

Le programme STOC indique un déclin de 43 % depuis 1989.

Pouillot siffleur
Phylloscopus sibilatrix

Un cas de nidification ponctuelle a été relevé en 1983.

Au niveau national, les effectifs de cette espèce sont en déclin de 69 % depuis 1989, mais stables depuis 2001.

Pouillot fitis
Phylloscopus trochilus

A niché jusqu'en 1977 (6 couples) et peut-être encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, la baisse des effectifs constatée depuis 1989 (52 %) est telle que le Pouillot fitis est une des espèces ayant accusé la plus forte diminution en France.

Gobemouche gris
Muscicapa striata

1 à 2 couples nichaient encore en 2013. Cette espèce était signalée en constante régression depuis 1983 (5 à 10 couples contre plus de 10 au milieu des années 1970).

Au niveau national, les effectifs ont nettement diminué depuis 1989 (56 %).

Mésange boréale
Poecile montanus

3 à 5 couples étaient encore présents en 1977. Sa disparition est sans doute liée aux remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissant, dans lesquels elle creuse sa cavité de nidification).

Au niveau national, le programme STOC montre une diminution de 40 % depuis 1989.

Gobemouche gris, Muscicapa striata. *Photo : F. Lelièvre*

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio

1 couple a niché de 1977 à 1979 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. L'ouverture au public de cette parcelle l'a fait disparaître.

Au niveau national, le programme STOC semble indiquer une stabilité depuis 1989.

Moineau domestique
Passer domesticus

5 à 10 couples nichaient encore en 2010 sur les bâtiments du parc. La réfection de la toiture du château et du bâtiment situé dans la cour de la ferme, en 2012, aura été fatale.

Par ailleurs, cette espèce, dont plusieurs dizaines de couples nichaient en 1983, avait été signalée en diminution en 2005 (5 à 10 couples), avant de se stabiliser. Une population qui nichait sur les platanes du pourtour de l'Octogone a disparu entre ces deux dates.

Au niveau national, le programme STOC signale une baisse de 13 % en 18 ans.

Moineau friquet
Passer montanus

5 à 10 couples nichaient encore à la fin des années 1990, puis la régression fut rapide et le dernier couple a niché en 2003.

La disparition de l'espèce s'inscrit dans un contexte régional, puisque elle est signalée en diminution, en Île-de-France, depuis la fin des années 1980 (Le Maréchal *et al.*, 2013).

Serin cini
Serinus serinus

5 à 10 couples nichaient encore en 2005. À cette date, cette espèce était déjà signalée en régression, puisque la population était de 10 à 20 couples en 1983.

Le programme STOC indique une baisse de 41 % en 18 ans.

Linotte mélodieuse
Linaria cannabina

2 à 3 couples nichaient encore à la fin des années 1990 et sans doute au début des années 2000.

Comme de nombreuses espèces des milieux agricoles,, les effectifs nationaux de la Linotte mélodieuse ont connu une baisse depuis la fin des années 1980 (14 %).

Bruant zizi
Emberiza cirlus, .

2 ou 3 couples ont niché jusqu'en 1976 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. Les travaux et l'ouverture de ces parcelles ont achevé de faire disparaître cette espèce.

Moineau friquet, Passer montanus.
Photo : J. Coatmeur

Au niveau national, ses effectifs ont subi une hausse de 69 % depuis 1989, mais un déclin modéré de 11 % sur les 10 dernières années.

C – Commentaires sur les espèces nicheuses

Quarante-cinq espèces d'oiseaux, des passereaux en majorité, ont niché cette année au parc de Sceaux.

Parmi les espèces qui ont disparu depuis plusieurs décennies, on trouve en premier lieu les oiseaux appréciant les friches et les formations végétales denses (Tourterelle des bois, Rossignol philomèle, Hypolaïs polyglotte, Fauvette des jardins, Pie-grièche écorcheur, Bruant zizi…). La suppression ou la transformation de leur milieu a très certainement constitué la cause essentielle de leur disparition.

Pour d'autres (Rougequeue à front blanc, Mésange boréale…), les remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissants…) auront été fatals.

Plus récemment, des espèces dont le statut national est défavorable ont également déserté le parc (Gobemouche gris, Moineau friquet, Moineau domestique, Serin cini, Linotte mélodieuse), conséquence de la réduction de leur effectif global. Quant aux autres, elles n'ont niché qu'occasionnellement (Bergeronnettes grise et des ruisseaux).

Enfin, un certain nombre d'espèces présentes en région parisienne font défaut dans le parc ou restent peu abondantes. Ce sont évidemment celles auxquelles le type de milieu ne convient pas, mais aussi celles qui ne supportent pas une fréquentation humaine (et par voie de conséquence canine) importante, notamment celles qui nichent au sol (Alouettes, Pipits, Bergeronnettes, Pouillots, Bruants…).

L'installation de nichoirs (environ 200 du type « boîte aux lettres », 20 du type « chouette hulotte » et 20 du type « grimpereau »), pour remédier à la disparition des cavités naturelles engendrée par l'abattage des arbres morts ou dépérissants, permet à certaines espèces cavicoles (Mésanges bleue et charbonnière, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Pigeon colombin…) de maintenir des populations stables, mais ils ne sont pas adoptés par toutes.

Parmi les espèces qui ont régressé récemment, le cas des oiseaux d'eau n'est pas préoccupant. En effet, leurs populations ayant diminué suite à la disparition des plateformes végétales, il y a fort à parier qu'elles se reconstitueront rapidement dès que de nouvelles seront installées.

Pour les autres, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il est possible que le virus Usutu ait atteint notre région récemment, faisant chuter leurs populations. Ce virus originaire d'Afrique du Sud, détecté avec certitude depuis 2015 dans l'Est de la France, dont la transmission par les moustiques serait favorisée par les étés particulièrement chauds, comme cela a été le cas ces dernières années, touche particulièrement les passereaux et en particulier le Merle noir.

Les sécheresses et les canicules, de plus en plus fréquentes, pourraient entraîner une diminution de la biomasse de certains invertébrés et ainsi réduire le nombre de jeunes à l'envol dans les nichées ou même en anéantir certaines, d'où une dégradation lente et continue des effectifs de ces espèces. On constate par ailleurs que ces espèces se nourrissent principalement au sol, dans l'humus ou sur les plaines et les pelouses, milieux particulièrement sensibles au réchauffement climatique.

La fréquentation humaine n'est pas non plus sans incidence. Érosion des sols, dérangement pendant les périodes de nourrissage et divagation des chiens sont autant de facteurs qui perturbent le quotidien de l'avifaune. L'exemple le plus criant est celui du parc canin. À surface égale, la densité des espèces qui nichent près du sol y est jusqu'à deux fois moins importante que dans les zones naturelles protégées.

D – Les oiseaux de passage

Le parc de Sceaux, de par la diversité de ses paysages, a toujours attiré bon nombre d'oiseaux migrateurs. De nouvelles espèces de passage sont régulièrement observées et d'autres renouent plus régulièrement avec le parc.

La liste complète figure en annexe.

Conclusion

L'inventaire ornithologique dont bénéficie le parc de Sceaux, depuis maintenant plusieurs décennies, permet de suivre l'évolution des populations d'oiseaux.

Les premiers bouleversements sont apparus après l'acquisition du site par le tout jeune département des Hauts-de-Seine et la gestion qui s'en est suivie, responsable de la disparition d'un bon nombre d'espèces alors encore communes en Île-de-France.

Une prise de conscience et des moyens alloués, mis en place à la fin des années 1990, en faveur de la biodiversité, tendent à corriger et à inverser les effets engendrés précédemment, mais de nouveaux facteurs, dont certains plus insidieux et encore mal définis, nous prouvent qu'il est difficile de rétablir une situation dans un écosystème.

► Pour cette raison, il faudrait renforcer certaines mesures en faveur de l'avifaune :

- augmenter la superficie des zones naturelles protégées, actuellement de 8 hectares ;
- renforcer certaines haies avec des végétaux défensifs, notamment celles des zones qui sont normalement inaccessibles au public ;
- protéger l'ensemble des prairies naturelles ;
- installer des plateformes végétales sur le grand canal et l'Octogone ;
- bannir absolument tout bucheronnage entre le 1er avril et le 31 juillet pour ne pas fragiliser davantage des espèces à l'avenir déjà incertain.

Bibliographie

AHMAD S., KHAN A., JAVED M. et REHMAN K. (2012). Management of maize and sunflower against the depredations of Rose-ringed Parakeet *(Psittacula krameri*) using mechanical repellents in an agro-ecosystem. *International Journal of Agriculture and Biology,* **14** (2) : 286-290.

CAUPENNE M. et MARION L. (2015). Héron cendré : 326-329, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.

CLERGEAU P. et VERGNES A. (2009). *La Perruche à collier* Psittacula krameri *en Île-de-France : dispersion et approche des impacts*. Rapport MNHN-ODBU, Paris, 38 p.

DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Rapport MNHN-ODBU, Paris, 38 p.

ISSA N. et DRONNEAU C. (2015). Faucon hobereau : 450-451, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.

ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 2 vol. 1 408 p.

ISSA N., VERICEL E. et CLAMENS A. (2015). Rougequeue à front blanc : 450-451, in ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.

LEBRUN B. (2005, 2010, 2013 et 2016). Synthèse ornithologique du parc de Sceaux. Conseil général des Hauts-de-Seine, Nanterre.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.

LETOURNEAU C. (2017). Canard mandarin : 23, in MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014,* CORIF, 203 p.

MASSIN Y. (2017). Rougequeue noir : 156, in MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIE L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014*, CORIF, 203 p.

http://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc

Annexe : Liste des oiseaux de passage au parc de Sceaux

Espèce	Statut	
Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)	Occasionnel à l'automne ou en hiver.	1
Bernache nonnette (*Branta leucopsis*)	Très rare occasionnelle au printemps, probablement issue de populations férales.	2
Oie cendrée (*Anser anser*)	Rare occasionnelle en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	3
Canard chipeau *(Anas strepera)*	Très rare occasionnel à l'automne (octobre).	4
Canard pilet (*Anas acuta*)	Très rare occasionnel en survol en fin d'hiver (mars).	5
Canard siffleur *(Anas penelope)*	Très rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	6
Canard souchet (*Anas clypeata*)	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	7
Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)	Rare occasionnelle à l'automne ou en hiver.	8
Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)	Très rare occasionnelle au printemps (mai).	9
Fuligule milouin *(Aythya ferina)*	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	10
Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	11
Harle bièvre (*Mergus merganser*)	Très rare occasionnel à l'automne (décembre).	12
Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)	Très rare occasionnel à l'automne.	13
Plongeon arctique (*Gavia arctica*)	Très rare occasionnel à l'automne (novembre, décembre).	14
Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)	Rare occasionnel à l'automne ou en hiver.	15
Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)	Occasionnel en hiver ou au début du printemps, plus rare à l'automne.	16
Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*)	Très rare occasionnel en fin d'été (août).	17
Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)	Hivernant régulier. Jusqu'à plusieurs dizaines d'individus sont présents d'octobre, novembre à mars.	18
Aigrette garzette *(Egretta garzetta)*	Très rare occasionnelle en survol en fin d'été.	19

Espèce	Statut	
Grande Aigrette (*Casmerodius albus*)	Rare occasionnelle en survol à l'automne.	20
Héron cendré (*Ardea cinerea*)	Régulier tout au long de l'année au bord des bassins poissonneux.	21
Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)	Très rare occasionnel à l'automne.	22
Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)	Rare occasionnelle en survol en fin d'hiver ou en fin d'été (août, septembre).	23
Cigogne noire *(Ciconia nigra)*	Très rare occasionnelle en survol au printemps ou en fin d'été.	24
Balbuzard pêcheur *(Pandion haliaetus)*	Rare occasionnel en survol au printemps ou en fin d'été.	25
Milan noir (*Milvus migrans*)	Rare occasionnel en survol au printemps (avril).	26
Milan royal (*Milvus milvus*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	27
Busard des roseaux *(Circus aeruginosus)*	Rare occasionnel en survol au printemps ou à l'automne .	28
Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	29
Busard cendré (*Circus pygargus*)	Très rare occasionnel en survol au printemps (avril).	30
Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)	Régulière en survol à la fin de l'été (août, septembre). Occasionnellement posée dans les sous-bois à la même période.	31
Buse variable (*Buteo buteo*)	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).	32
Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)	Très rare occasionnel en survol à l'automne.	33
Faucon émerillon (*Falco colombarius*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre).	34
Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)	Rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.	35
Grue cendrée (*Grus grus*)	Rare occasionnelle en survol à l'automne (novembre) ou en fin d'hiver (mars).	36
Petit Gravelot *(Charadrius dubius)*	Très rare occasionnel au printemps (mars).	37
Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)	Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	38

Espèce	Statut	
Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).	39
Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)	Occasionnel au printemps (mars, avril) ou en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (Octogone et grand canal), mais ne stationne guère.	40
Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)	Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (Octogone et grand canal), mais ne stationne guère.	41
Chevalier gambette *(Tringa totanus)*	Très rare occasionnel au printemps (mai).	42
Chevalier arlequin *(Tringa erythropus)*	Très rare occasionnel en fin d'été (septembre).	43
Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)	Très rare occasionnel au printemps (mai).	44
Barge rousse *(Limosa lapponica)*	Très rare occasionnelle l'été (juillet).	45
Courlis cendré *(Numenius arquata)*	Très rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.	46
Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)	Occasionnelle au printemps (mars) ou à l'automne (octobre, novembre). Peut-être moins rare qu'il n'y paraît, mais la discrétion de l'espèce rend difficile sa détection.	47
Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)	Rare occasionnelle au printemps.	48
Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)	Hivernante régulière. Plusieurs dizaines d'individus (50 à 100) sont présents d'octobre, novembre à février, mars, avec des effectifs pouvant atteindre 300 individus.	49
Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)	Très rare occasionnelle en survol au printemps.	50
Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*)	Très rare occasionnelle en hiver.	51
Mouette pygmée *(Hydrocoloeus minutus)*	Très rare occasionnelle en survol au printemps (mai).	52
Goéland cendré *(Larus canus)*	Très rare occasionnel en hiver.	53
Goéland argenté (*Larus argentatus*)	Occasionnel principalement en automne-hiver.	54

Espèce	Statut	
Goéland pontique (*Larus cachinnans*)	Rare occasionnel en hiver.	55
Goéland leucophée (*Larus michahellis*)	Occasionnel principalement en été, mais également en automne-hiver.	56
Goéland brun (*Larus fuscus*)	Occasionnel à l'automne ou en hiver, principalement en survol.	57
Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)	Occasionnelle au printemps ou en été.	58
Guifette noire (*Chlidonias niger*)	Très rare occasionnelle au printemps (mai).	59
Pigeon biset domestique (*Columba livia domestica*)	Espèce citadine présente toute l'année, se nourrissant sur les allées du parc ou en lisière de sous-bois.	60
Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*)	Espèce citadine présente toute l'année, occasionnelle en survol ou parfois se nourrissant sur les allées du parc.	61
Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)	Rare occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	62
Coucou gris (*Cuculus canorus*)	Rare occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	63
Hibou des marais (*Asio flammeus*)	Très rare occasionnel en survol à l'automne (septembre, octobre).	64
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)	Très rare occasionnel au printemps (avril).	65
Martinet noir (*Apus apus*)	Régulier au printemps et en été (d'avril à août).	66
Huppe fasciée (*Upupa epops*)	Très rare occasionnelle en fin d'été (août).	67
Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)	Rare occasionnel principalement à l'automne.	68
Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*)	Très rare occasionnel au printemps (mai).	69
Pic mar (*Dendrocopos medius*)	Régulier à l'automne ou en hiver.	70
Pic noir (*Dryocopus martius*)	Régulier à l'automne ou en hiver.	71
Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)	Très rare occasionnel au printemps (avril) ou en fin d'été (août).	72

Espèce	Statut	
Alouette des champs (*Alauda arvensis*)	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	73
Alouette lulu (*Lullula arborea*)	Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février-mars). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	74
Cochevis huppé (*Galerida cristata*)	Très rare occasionnel en survol à l'automne.	75
Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)	Régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre). Autrefois présente d'avril à septembre, il semble que les petites colonies qui nichaient à la périphérie du parc aient disparu depuis cette dernière décennie.	76
Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)	Régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	77
Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	78
Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	79
Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)	Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.	80
Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)	Hivernante régulière. Quelques individus (de 1 à 4) sont visibles dès la fin de l'été et en automne-hiver (de septembre à mars). Elle fréquente principalement les margelles des cascades avant leur mise en fonctionnement. Elle est absente pendant les longues périodes de gel.	81
Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)	Régulière à l'automne (octobre, novembre) et au printemps (mars, avril) sur les berges des bassins. D'importants mouvements migratoires saisonniers sont notés en octobre.	82
Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)	Régulière au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre) sur les plaines, mais ne stationne guère excepté dans l'enclos aux moutons.	83
Jaseur boréal *(Bombycilla garrulus)*	Très rare occasionnel en automne-hiver (décembre).	84
Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)	Très rare occasionnel au printemps (avril, mai).	85
Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)	Régulier au printemps et à l'automne.	86

Espèce	Statut	
Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	87
Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)	Rare occasionnel au printemps (avril-mai) ou en fin d'été (août, septembre) .	88
Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)	Occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	89
Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)	Occasionnel au printemps (mars) ou à l'automne (septembre, octobre).	90
Grive mauvis (*Turdus iliacus*)	Hivernante régulière. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril.	91
Grive litorne (*Turdus pilaris*)	Régulière à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février, mars), mais en général stationne moins que l'espèce précédente.	92
Merle à plastron (*Turdus torquatus*)	Rare occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare au printemps (avril).	93
Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)	Régulière au printemps (avril, mai), plus rare en fin d'été (août, septembre).	94
Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*)	Occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (septembre).	95
Fauvette passerinette (*Sylvia inornata*)	Très rare occasionnelle au printemps (avril).	96
Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)	Très rare occasionnel en fin d'été (août).	97
Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)	Très rare occasionnelle en été (juillet).	98
Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)	Rare occasionnelle au printemps (mai).	99
Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)	Rare occasionnelle au printemps (mai).	100
Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)	Occasionnelle au printemps (mai) ou en fin d'été (août).	101
Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)	Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre).	102
Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*)	Rare occasionnel au printemps (avril, mai).	103

Espèce	Statut	
Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)	Très rare occasionnel au printemps (avril).	104
Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)	Régulier au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).	105
Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)	Régulier en fin d'été (août, septembre), plus rare au printemps (avril, mai).	106
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)	Rare occasionnelle en fin d'été (août).	107
Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)	Régulier au printemps (avril- mai), plus rare en fin d'été (août).	108
Moineau domestique (*Passer domesticus*)	Très rare occasionnel, principalement au printemps.	109
Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*)	Régulier à l'automne (octobre, novembre) et en fin d'hiver (février, mars).	110
Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)	Régulière au printemps (avril, mai) et à l'automne (octobre, novembre).	111
Sizerin cabaret (*Carduelis cabaret*)	Occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare en hiver ; il recherche les bouleaux.	112
Sizerin flammé (*Carduelis flammea*)	Occasionnel à l'automne (octobre, novembre), plus rare en hiver ; il recherche les bouleaux.	113
Tarin des aulnes (*Spinus spinus*)	Hivernant régulier. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre-novembre à mars-avril ; ils recherchent les aulnes.	114
Serin cini (*Serinus serinus*)	Occasionnel au printemps (mars, avril) et à l'automne.	115
Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)	Rare occasionnel au cours des invasions dont ces oiseaux sont coutumiers. Il recherche les épicéas.	116
Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)	Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre).	117
Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)	Rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	118
Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)	Rare occasionnel au printemps.	119
Bruant proyer (*Emberiza calandra*)	Très rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).	120

Observation d'une Mouette rieuse adulte mélanique le 25 juillet 2020

Thierry Fournet

Ce mois de juillet 2020 est marqué par l'observation de plusieurs Labbes parasites en Île-de-France. Quand je découvre de loin cet oiseau sombre au beau milieu des Mouettes rieuses, je pense bien sûr à cette espèce. Néanmoins l'indifférence des mouettes à son égard est plus que suspecte, ce que va confirmer l'observation de tout près (moins de 20 m).

L'oiseau est occupé à se nourrir en tapotant dans l'eau. Il est brun-grisâtre, avec le capuchon et le dessus (dos, couvertures et rémiges) plus foncés. La partie la plus claire est la nuque (la photo est un peu trompeuse, les sous-caudales ne sont pas notablement plus claires) et on sait que la nuque blanche est un signal visuel important chez la Mouette rieuse, et cela pourrait expliquer en partie que ce « vilain petit canard » fût accepté sans signe de rejet. Le rachis des primaires est blanc, ce qui n'est pas sans rappeler un labbe, évidemment. Les parties nues sont rouge-violacé foncé. L'oiseau semblait en parfaite santé.

Je n'ai pas été assez rapide pour prendre une photo en vol lors d'un court déplacement, mais l'oiseau ne semblait pas montrer de zone claire sur les primaires externes contrairement à la rieuse.

Mouette rieuse Chroicocephalus ridibundus. *Photo : T. Fournet*

Le risque était que l'oiseau passe pour un petit Labbe pour des observateurs peu avertis : certains ont même été jusqu'à lui donner un âge et un sexe !

Le mélanisme chez cette espèce et chez les Laridés est bien documenté et sa rareté bien étayée car de tels oiseaux ne peuvent pas passer inaperçus. "Melanism is even rarer than pure albinism, and results in unusually dark birds" (Malling Olsen et Larsson 2010)

Plusieurs observateurs rapportent des réactions de panique, assez compréhensibles, vis-à-vis de tels oiseaux (Hallam, 1998 ; Holloway, 1998 ; Orchard, 1998) mais ce n'était étrangement pas le cas ici.

Bibliographie

HALLAM N. J. (1998). Melanistic Black-headed Gulls. *British Birds*, **91** (12) 561.

HOLLOWAY J. (1998). Reaction of other birds to melanistic Black-headed Gull. *British Birds* **91** (12) 561.

MALLING OLSEN K. et LARSSON H. [ill.] (2010). *Gulls of Europe, Asia and North America*. Christopher Helm, Londres, 608 p.

ORCHARD M. J. (1998). Presumed melanistic Black-headed Gull. *British Birds*, **91** (12) 561-562.

Nidification probable de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) au bois de Boulogne (75) en 2021

Frédéric Malher

Le 9 mai 2021, Arnaud Loisy, faisant un passage pour le protocole LIMAT, entend le chant caractéristique de la Bouscarle de Cetti sur le bord de l'étang des Tribunes, entre l'hippodrome de Longchamp et la Seine, à quelques dizaines de mètres d'une voie de circulation très fréquentée.

L'oiseau est régulièrement entendu jusqu'au 11 juillet au moins. Il est très peu observé, comme d'habitude pour cette espèce, mais son chant est noté aussi le long du ruisseau qui relie cet étang à l'étang de Suresnes. Le milieu est très touffu, que ce soit sur la rive est de l'étang (cf. **photos**) ou le long du ruisseau. Le milieu correspond donc bien au biotope de la Bouscarle, qui apprécie particulièrement une strate buissonnante dense, souvent en milieu humide mais pas uniquement (landes côtières en particulier).

Si la preuve de la nidification n'a pu être apportée, un tel séjour de plus de 2 mois laisse cependant espérer une reproduction locale. Ce serait une première pour la ville de Paris (et de toute façon, c'est la première observation enregistrée de l'espèce dans la capitale), ainsi que pour le Grand Paris.

Photo 1 : étang des Tribunes (vue générale), © E. Du Chérimont

Ce stationnement s'inscrit dans un contexte plus général d'afflux de l'espèce en Île-de-France : le printemps 2021 a compté 3 fois plus d'observations que les années précédentes et 2 fois plus d'indices de nidification probable ou certaine, pour 2 fois plus de sites.

Photo 2 : détail de la zone favorite du chanteur, © E. Du Chérimont

Nous avons relevé le nombre d'observations et le nombre de sites (en fait, de lieux-dits) d'observations depuis 2016 (**fig. 1** et **2**). Pour éliminer des mouvements de dispersion, nous n'avons conservé que les observations mentionnant un indice de nidification certaine ou probable (le plus souvent il s'agit de chants territoriaux répétés).

Même si l'année 2021 correspond au lancement de la prospection spécifique pour l'atlas « Oiseaux de France », l'augmentation de la population francilienne de Bouscarles est assez flagrante. Le même phénomène a été noté en Picardie, bien que l'augmentation soit plus progressive: depuis 2018, il y a eu 61, 158, 282 et 370 observations avec un indice de nidification (source : <https://www.faune-france.org>, consulté le 7/8/2021) ainsi qu'en Champagne-Ardenne : 207 observations avec indice de nidification en 2021 contre 113 au total entre 2016 et 2020 (22 mailles d'atlas en 2021 contre 8 en moyenne sur 2016-2019 et 12 en 2020) [source : <https://www.faune-champagne-ardenne.org>] , consulté le 13/07/2021).

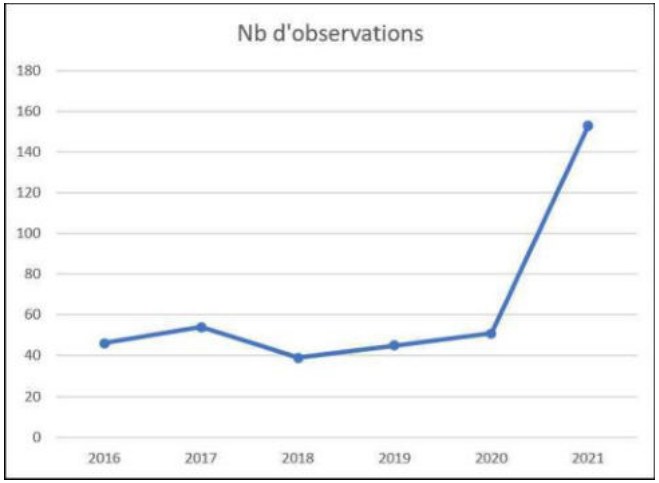

Fig. 1 : nombre annuel d'observations (nidification certaine ou probable) de Bouscarle de Cetti en Île-de-France

Fig. 2 : nombre annuel de sites d'observations (nidification certaine ou probable) de Bouscarle de Cetti en Île-de-France

L'espèce est très sédentaire et elle est donc sensible aux hivers froids. Une vague de froid prolongée peut anéantir la population d'une région. Une bonne illustration (**fig. 3** et **4**) en est donnée par la comparaison du nombre d'observations (avec indice de nidification) de Bouscarles et de Rousserolles effarvattes, cette dernière espèce étant une migratrice stricte, depuis 2011 (difficile toutefois de tenir compte de 2011, année de démarrage de Faune-IdF). Le mois de février 2012 a connu une vague de froid accentuée et prolongée (11 nuits consécutives entre -6 °C et -9 °C sans dégel diurne à Orly). On voit clairement que les effectifs de Bouscarles étaient très bas en 2012 et qu'ils ont mis 3 ans à atteindre un niveau stable, alors que les effectifs 2012 des Rousseroles effarvattes étaient équivalents à ceux des années suivantes (et probablement précédentes).

Le changement climatique a, entre autres, comme conséquence d'augmenter la douceur des hivers. Il est donc probable que la Bouscarle de Cetti s'implante largement en Île-de-France, même si elle reste à la merci d'un accident climatique.

Merci à Catherine Walbecque et Henry Lucas de Lestanville pour la transmission des résultats de Picardie et à Julien Rouge pour ceux de Champagne-Ardenne.

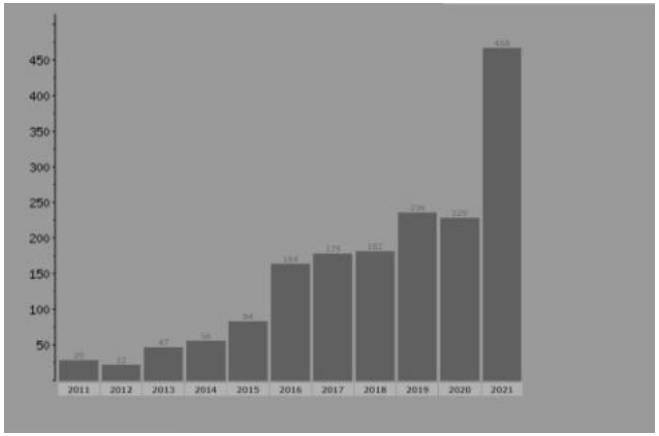

Fig. 3 : nombre annuel d'observations (avec indice de nidification) de Bouscarle de Cetti en Île-de-France

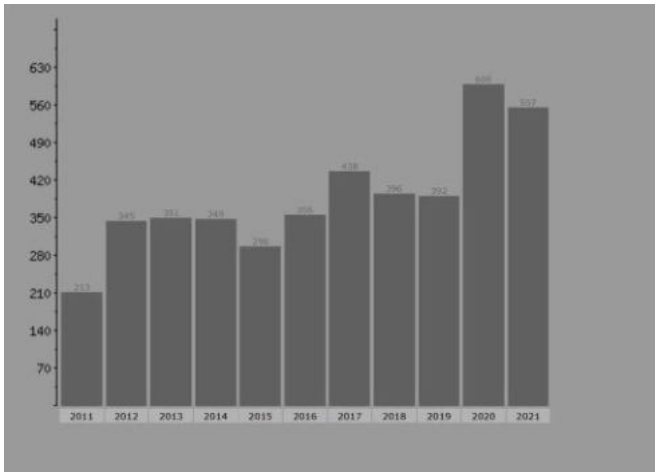

Fig 4 : nombre annuel d'observations (avec indice de nidification) de Rousserolle effarvatte en Île-de-France

Chronique ornithologique parisienne

Frédéric Malher

Dans cette chronique, nous mettons à jour les observations ornithologiques réalisées depuis la publication de l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris* (Malher *et al.*, 2020). La liste des espèces observées dans Paris intra-muros avait été close le 31/7/2020 et le statut des nicheurs correspondait aux années 2015-2018.

Observations de passage (31/7/2020-31/7/2021)

Les confinements et l'utilisation d'enregistreurs sonores automatiques nocturnes ont permis un beau « tableau de chasse » des observateurs parisiens, avec en particulier cinq « premières » parisiennes. L'événement 2020 restera cependant le stationnement pendant 10 jours d'un Phalarope à bec large !

Espèces nouvelles pour Paris intra-muros

Blongios nain

Ixobrychus minutus

En vol nocturne au rond-point de la Chapelle le 5 août 2020 (Emmanuel Roy).

Busard pâle Circus macrourous, © *F. Bestel*

Busard pâle

Circus macrourous

Square Saint-Lambert 31 mars 2021 (Sorlin Chanel).

Chevalier gambette

Tringa totanus

En vol nocturne, quartier de la Chapelle 18 mai 2021 (Emmanuel Roy).

Œdicnème criard
Burhinus oedicnemus

En vol nocturne près du cimetière du Père-Lachaise 21 février 2021 (Florent Yvert).

Phalarope à bec large
Phalaropus fulicarius

Du 15 au 24 octobre 2020 dans le parc des Buttes-Chaumont (Malher et Massin, 2020).

Autres observations notables

Balbuzard pêcheur
Pandion haliaetus

1 ind. les 30 avril et 8 mai 2021 square Saint-Lambert (Sorlin Chanel).

Bec-croisé des sapins
Loxia curvirostra

2 ind. le 1er avril et 1 le 11 juillet 2021 au square Saint-Lambert (Sorlin Chanel).

Busard cendré
Circus pygargus

1 ind. le 18 avril 2021 au square Saint-Lambert (Sorlin Chanel).

Caille des blés
Coturnix coturnix

8 données (1 ind.) en migration nocturne en mai et juin 2021, au square Saint-Lambert (Sorlin Chanel) et dans le quartier de la Chapelle (Emmanuel Roy).

Effraie des clochers Tyto alba, © *P. Da Silva*

Cigogne blanche
Ciconia ciconia

4 données (2 en migration postnuptiale les 8 et 30 novembre 2020, 2 en migration prénuptiale les 18 et 30 mars 2021).

Effraie des clochers
Tyto alba

1 ind. trouvé affaibli le 27 octobre 2020 aux jardins des Grands-Moulins (Isabelle Giraud).

Fauvette babillarde
Sylvia curruca

6 ind. notés (2 en migration postnuptiale, 6 et 7 septembre 2020, 4 en migration prénuptiale en mai et juin 2021).

Goéland cendré
Larus canus

1 ind. le 8 mars 21 au parc des Buttes-Chaumont (Jean-Paul Moulin).

Grande Aigrette
Ardea alba

9 données, toutes en vol (dont 8 en automne), jusqu'à 5 ind. ensemble le 6 novembre 2020.

Grue cendrée
Grus grus

3 passages les 8 et 21 février 21 dont un vol de 110 ind. le 21.

Guêpier d'Europe
Merops apiaster

1 ind. le 30 avril 2021 au jardin des Tuileries (Rémi Jugieux).

Hibou des marais
Asio flammeus

1 ind. en vol au square Saint-Lambert le 6 avril 2021 (Sorlin Chanel).

Hibou moyen-duc
Asio otus

1 ind. en vol le 8 novembre 2020 place du Colonel-Fabien (Jean-Michel Énard).

Merle à plastron
Turdus torquatus

1 ind. en vol nocturne, quartier de la Chapelle le 20 avril 2021 (Emmanuel Roy).

Milan noir
Milvus migrans

3 données en avril-mai 2021.

Milan royal
Milvus milvus

9 données (7 en migration postnuptiale, octobre-novembre 2020, 2 en migration prénuptiale, 14 mars et 9 mai 2021).

Mouette mélanocéphale
Larus melanocephalus

5 observations (2 en octobre-novembre 2020, 3 en avril-mai 2021).

Pouillot à grands sourcils Phylloscopus inornatus, © *S. Wroza*

Phragmite des joncs
Acrocephalus schoenobaenus

1 ind. le 8 août 2020 aux jardins des Grands-Moulins (Isabelle Giraud).

Pic mar
Dendrocopos medius

1 ind. le 19 septembre 2020 au parc des Buttes-Chaumont (Frédéric Malher).

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio

1 ind. le 19 août 2020 au parc de Bercy (Isabelle Giraud).

Torcol fournilier Jynx torquilla, © *T. Chansac*

Pouillot à grands sourcils
Phylloscopus inornatus

1 ind. les 13 et 14 novembre 2020 au cimetière du Père-Lachaise (découvreur Serge Detalle).

Râle d'eau
Rallus aquaticus

1 ind. le 3 août 2020 en vol nocturne au rond-point de la Chapelle (Emmanuel Roy).

Rossignol philomèle
Luscinia megarhybchos

1 ind. chanteur le 19 avril 2021 à la porte de la Chapelle (Jacky Libaud).

Rousserolle verderolle
Acrocephalus palustris

1 ind. le 14 mai 21 aux jardins des Grands-Moulins (Isabelle Giraud) et 1 autre les 25 et 26 dans le quartier des Épinettes [17e arr.] (Olivier Boissier).

Sizerin cabaret
Carduelis cabaret

1 ind. le 10 octobre 2020 square Saint-Lambert (Sorlin Chanel).

Sterne naine
Sternula albifrons

1 ind. le 10 juillet 2021 au pont de Garigliano (Jacky Libaud) : 2e mention parisienne, 1re en 2003.

Torcol fourmilier
Jynx torquilla

1 ind. stationne du 5 au 8 octobre 2020… aux jardins des Grands-Moulins, comme d'habitude ! (découvert par Isabelle Giraud).

Nicheurs (2019-2021)

Paris intra-muros

Oie hybride
Anser x Branta

Une Oie cendrée a élevé une portée qui s'est révélée être constituée de 3 hybrides Oie cendrée x Bernache du Canada aux Buttes-Chaumont en 2021.

Héron cendré
Ardea cinerea

Au parc des Buttes-Chaumont, 1 nid en 2020 (Malher, 2020), 3 nids en 2021, avec ponte de remplacement pour l'un d'eux, suite à la mort de 2 jeunes et à la disparition des jeunes du 3e nid. La réussite de la reproduction de ces 2 années semble bien faible…

Foulque macroule
Fulica atra

Nicheur certain au jardin Martin-Luther-King en 2021 et probable (construction d'un nid) en 2019 et 2020 ; nicheur certain au parc de la Villette en 2019 et 2020, et au parc des Buttes-Chaumont en 2019 (2 couples, mais échec).

Épervier d'Europe
Accipiter nisus

Un couple nicheur au jardin du Luxembourg en 2020 et 2021 et aux Buttes-Chaumont en 2021.

Faucon pèlerin
Falco peregrinus

La nidification a été prouvée en 2021 sur l'église Saint-Sulpice (6e arr.) et, en 2020 et 2021, à la porte de la Villette, juste à l'extérieur de Paris.

Sittelle torchepot
Sitta europea

Une seule nidification notée dans Paris en 2020 (parc des Buttes-Chaumont) et aucune en 2021…

Gobemouche gris
Muscicapa striata

Nidifications probables au Trocadéro (2019), à la tour Eiffel (2019), et au parc Monceau (2019 et 2021).

Fauvette grisette
Sylvia communis

Cantonnée dans la friche Poniatovski (12e) en 2021, sur les voies SNCF à la Villette (19e) en 2020 et dans la prairie de la Forêt linéaire nord, en 2019 et 2020, mais pas en 2021.

Hypolais polyglotte
Hippolais polygotta

Nicheurs probables dans le prairie de la Forêt linéaire nord, au moins 1 couple en 2020 et 2 en 2021, ainsi qu'au parc Chapelle-Charbon (2020 et 2021) et près du parc de la Villette en 2020.

Rousserolle effarvatte
Acrocephalus scirpaceus

Cantonnée au parc de Bercy en 2019, nicheuse certaine aux jardins des Grands-Moulins Abbé Pierre en 2021.

Chardonneret élégant
Carduelis carduelis

En plus de son fief du nord-est parisien, des indices de nidification probable à la porte de la Gare (13e), au parc André-Citroen (15e), au jardin Martin-Luther-King (17e) en 2020 et au parc de Bercy en 2021.

Serin cini
Serinus serinus

Chante au square de la Butte du Chapeau-Rouge (19e) en 2021, mais rien dans le reste du nord-est parisien en 2021 (sauf au parc Chapelle-Charbon).

Bois de Vincennes et de Boulogne

Héron cendré
Ardea cinerea

Un nid sur la mare Saint James (bois de Boulogne) en 2021.

Martin-pêcheur d'Europe
Alcedo atthis

Nicheur certain au lac Inférieur (bois de Boulogne) en 2019.

Faucon hobereau
Falco subbuteo

Nicheur certain au bois de Vincennes en 2019 et au bois de Boulogne en 2020.

Faucons hobereaux Falco subbuteo, © *V. Arrechea*

Pouillot fitis
Phylloscopus trochilus

Nicheur certain en 2021 au bois de Boulogne (où il nichait régulièrement au xxe siècle).

Bouscarle de Cetti
Cettia cetti

Un ind. au moins a séjourné du 9 mai 21 au 11 juillet 21 au moins sur les bords de l'étang des Tribunes (bois de Boulogne) ;considérée donc comme nicheuse probable (Malher, 2021).

Bibliographie

MALHER F. (2020). Première nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans Paris intra-muros. *Le Passer*, **53** : 69-72. https://lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/article_heron_2020.pdf

MALHER F. et MASSIN Y. (2020). Séjour exceptionnel d'un Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) dans un parc parisien en octobre 2020. *Le Passer*, **53** : 61-68. https://www.lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/article_phalarope_fin_2020.pdf

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (2020). Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018. LPO-IDF, Paris, 232 pages.

MALHER F. (2021). Première nidification probable de la Bouscarle de Cetti à Paris. *Le Passer*, **54** : 44-46.

Évolution des effectifs d'anatidés et de Foulque macroule en Île-de-France lors des dénombrements hivernaux de mi-janvier entre 1995 et 2020

Pierre LE MARÉCHAL

RÉSUMÉ

Nous avons analysé les données de 26 années (1995 à 2020) de dénombrements des anatidés et de la Foulque macroule, effectués lors des comptages *Wetlands International* (WI) de mi-janvier en Île-de-France.

Dans un premier temps, nous avons comparé l'évolution des effectifs franciliens de 9 espèces d'anatidés et de la Foulque à ceux de France métropolitaine sur la période 1995 à 2020. Les effectifs de quatre de ces espèces sont restés en même proportion relative entre l'Île-de-France et la Métropole, que ces effectifs aient augmenté ou soient restés globalement stables. Il s'agit du Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), du Cygne tuberculé (*Cygnus olor*), de la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) et du Fuligule milouin (*Aythya ferina*). Par contre, six espèces ont vu leurs effectifs augmenter de façon plus importante en Île-de-France qu'en Métropole au cours de ces 26 ans. Il s'agit du Canard siffleur (*Mareca penelope*), du Canard chipeau (*Mareca strepera*), du Canard souchet (*Spatula clypeata*), de la Nette rousse (*Netta rufina*), du Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) et de la Foulque macroule (*Fulica atra*). Les autres espèces d'anatidés dénombrées lors du *Wetlands International* ne montrent pas d'effectifs suffisamment importants en Île-de-France pour permettre une analyse d'évolution quantitative.

Dans un deuxième temps, nous avons comparé la répartition spatiotemporelle des 9 espèces d'anatidés et de la Foulque sur 2 périodes de 10 ans (1995-2004 et 2010-2019). Cette comparaison montre des différences importantes, à la fois dans la répartition des effectifs et dans leurs préférences pour des zones humides de surfaces très variables.

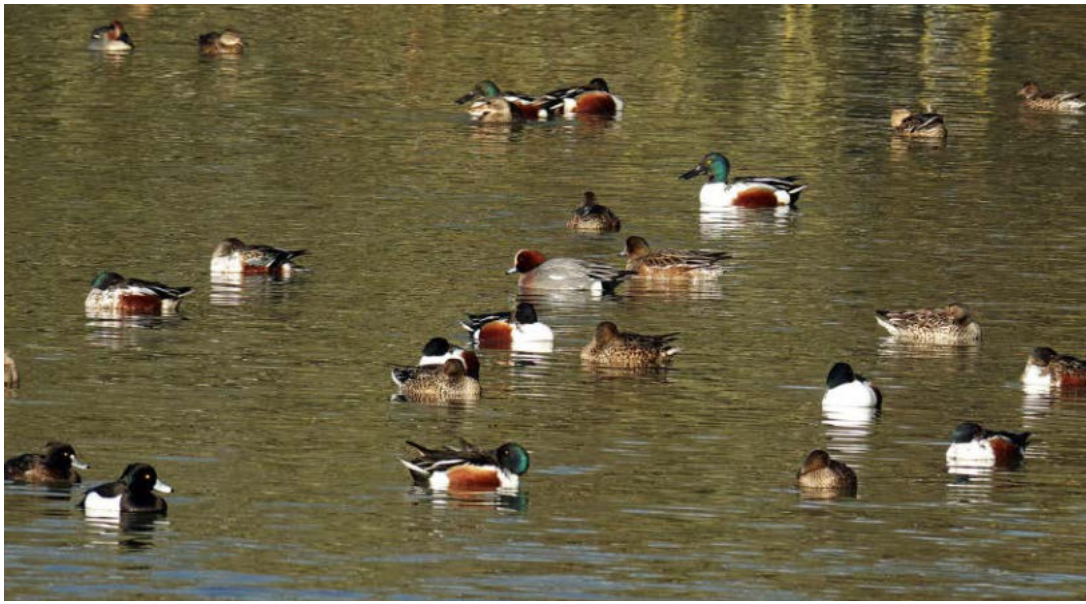

© P. Le Maréchal

Nous avons ainsi montré que les augmentations des populations hivernales constatées entre les 2 périodes de 10 ans ont principalement bénéficié aux zones humides de Seine-et-Marne, dans les vallées amont de la Seine et de la Marne.

La douceur de plusieurs hivers consécutifs au cours des 26 années, la protection des espèces sur leurs lieux de reproduction, enfin la végétalisation des anciennes gravières et la mise en réserve de plusieurs de ces plans d'eau sont proposées comme principales causes des variations dans la stratégie d'hivernage des anatidés et des foulques en Île-de-France.

ABSTRACT

*We have analysed data of mid-January Wetlands International census of 9 anatidae and EurasianCoot in Île-de-France region (France) over 26 years (1995 to 2020). First, we compared the evolution of the Île-de-France region winter population with those of France over the period 1995 to 2020. The numbers of four of these species remained in the same proportion in Île-de-France and France. These are the Mallard Duck (*Anas platyrhynchos*), the Mute Swan (*Cygnus olor*), the Teal (*Anas crecca*) and the Common Scaup (*Aythya ferina*). On the other hand, six species have seen their numbers increase more significantly in Île-de-France than in France during these 26 years. These are Eurasian Wigeon (*Mareca penelope*), Gadwall (*Mareca strepera*), Northern Shoveler (*Spatula clypeata*), Red-crested Pochard (*Netta rufina*), the Tufted Duck (*Aythya fuligula*) and the Eurasian Coot (*Fulica atra*).*

Secondly, we compared the spatio-temporal distribution of the 9 species of anatidae and Coot over two 10-year periods (1995-2004 and 2010-2019). This comparison shows important differences, both in the distribution of the population and in their preferences for wetlands of very different surfaces. We have thus shown that the increases in winter populations observed between the two 10-year periods mainly benefited of pounds located south of the Seine-et-Marne department. The mildness of several consecutive winters over the past 26 years, the revegetation of old gravel pits and finally the protection of species and their breeding aera are proposed as the main causes of the variations in the wintering strategy for anatidae and Coot in Île-de-France.

Introduction

L'objet de cet article est de faire un bilan sur 26 années (1995 à 2020) des comptages d'oiseaux d'eau effectués par les ornithologues franciliens lors des recensements annuels de mi-janvier coordonnés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sous l'égide du *Wetlands International* (Deceuninck et Quaintenne, 2016) [https://www.wetlands.org/]. Cette analyse prolonge celle publiée sur 16 années (Le Maréchal, 2010).

Afin d'analyser les tendances évolutives des populations d'oiseaux d'eau hivernants entre 1995 et 2020, nous avons choisi 9 anatidés dont les effectifs sont significatifs et la Foulque macroule. Nous les avons comparés à ceux de France métropolitaine (Schmaltz et *al.*, 2020) afin de constater si les évolutions observées dans notre région reflètent celles de l'ensemble des zones humides du pays.

Dans le but de savoir si la dispersion hivernale des oiseaux d'eau dans notre région avait changé au cours des 26 années, nous avons regroupé les sites du WI Île-de-France en 5 « grandes zones humides » : vallée amont de la Seine, vallée amont de la Marne (Seine-et-Marne), vallée de l'Essonne et plans d'eau du Val-de-Marne, étangs du sud Yvelines plus Saclay, vallée aval de la Seine et plans d'eau du Val-d'Oise. Nous avons ainsi comparé les effectifs cumulés des 9 espèces d'anatidés et de la Foulque sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019 et cela en regard de ces 5 « grandes zones humides ». L'idée est de déterminer, d'une part, si la répartition spatio-temporelle des oiseaux d'eau est proportionnelle à la surface dans ces 5 « grandes zones humides » de tailles très différentes –ce qui devrait être le cas si toute la région est également visitée par les espèces considérées– et, d'autre part, si cette répartition a évolué entre les 2 périodes de 10 ans examinées.

Variations météorologiques

Cette période de 26 hivers a connu quelques épisodes de froid plus ou moins importants pendant les 2 semaines précédant le comptage WI (**fig. 1**), mais

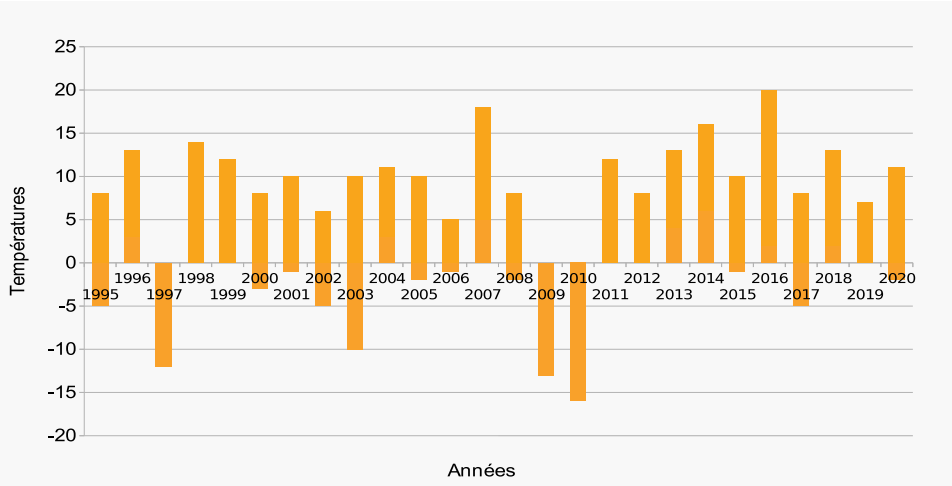

Figure 1 : amplitudes des températures minimales franciliennes relevées sous abri en Essonne pendant les 15 jours précédant les comptages WI de mi-janvier

on remarque sur l'ensemble de la période considérée que le climat a été globalement doux en Île-de-France. Seuls les hivers 1997, 2009 et 2010 ont été spécifiquement marqués par le gel des plans d'eau lors du week-end de comptage. Le choix d'une longue période (26 années) choisie pour cette analyse permet de ne pas surévaluer l'impact des variations climatiques hivernales sur l'évolution des populations.

Présentation de la zone d'étude

Plus de 150 plans d'eau franciliens de tailles variables sont visités chaque week-end de mi-janvier et 120 d'entre eux sont les sites élémentaires des 10 sites fonctionnels du protocole WI de la LPO (association coordinatrice des recensements). Un site fonctionnel est un ensemble de sites élémentaires de même nature et géographiquement proches. Plus précisément, un site fonctionnel garantit des zones de repos, des habitats nourriciers et des axes de déplacement entre ces zones et ces habitats.

Pour l'Île-de-France, la liste des sites fonctionnels utilise la codification suivante, établie avec la LPO en 1995 et actualisée en 2000 (**carte 1**) :

- n° 7831 : la Seine et les pièces d'eau de Freneuse à Verneuil ;
- n° 9532 : base de Cergy-Pontoise (95), Verneuil-Les Mureaux (78), étang d'Épône (78), plans d'eau de Carrières-sous-Poissy et Triel (78) ;
- n° 9500 : étang de Baillon (ensemble des étangs de Royaumont), plans d'eau des bords de l'Oise ;
- n° 7800 : de Montesson au barrage d'Andrésy ;
- n° 7830 : Saclay, St-Hubert, St-Quentin, Les Noës ;
- n° 9100 : la plupart des pièces d'eau de l'Essonne (excepté Saclay) ;
- n° 9400 : Créteil, Choisy-le-Roi et Valenton ;
- n° 7700 : vallées amont de la Seine et vallée du Loing en Seine-et-Marne (n° 7718 : Cannes-Écluse) ;
- n° 7720 : la Marne et les pièces d'eau de la boucle de Jablines (nord de la Seine-et-Marne) ;
- n° 7500 : pièces d'eau de Paris (bois de Vincennes et de Boulogne).

Ces sites fonctionnels représentent environ 90 % des effectifs d'anatidés et de Foulque dénombrés sur la totalité des 150 plans d'eau que nous visitons.

La plupart de ces plans d'eau sont d'anciennes gravières situées dans les méandres des cours d'eau (Seine amont et aval de Paris, Marne, Oise, Essonne). Seuls les plans d'eau du site fonctionnel 7830 sont des étangs sur fond argileux reliés par des rigoles qui alimentaient le château de Versailles au XVII^{e} siècle.

Certains sites fonctionnels n'ont plus de réelle cohérence biogéographique compte tenu de leur faible taille et de leur proximité (échanges), mais

il est difficile de modifier cette nomenclature à présent, alors que de nombreux hivers de comptage sont saisis avec cette dénomination dans les bases de données de la LPO et transmis à *Wetlands International*. Cependant, pour la seconde partie de notre analyse, nous avons choisi de regrouper les 9 principaux sites fonctionnels en 5 "grandes zones humides" selon leur proximité et leur histoire. Certes, ces 5 zones sont de tailles variables (**carte 2**), mais elles permettent une vision mieux adaptée des sites recensés :

1 - vallées du Loing et amont de la Seine (sud de la Seine-et-Marne) : sites fonctionnels 7700 et 7718, symbolisés ci-dessous : 77 Sud ;

2 - vallée de la Marne (nord de la Seine-et-Marne) : site fonctionnel 7720, symbolisés ci-dessous : 77 Nord ;

3 - vallée aval de la Seine (nord des Yvelines) et le Val-d'Oise (vallée de l'Oise) : sites fonctionnels 7800, 7831, 9532 et 9500, symbolisés ci-dessous : 78N & 95 ;

4 - étangs de Saclay (nord-ouest de l'Essonne), RNN de Saint-Quentin, Les Noës et les étangs de la forêt de Rambouillet (sud des Yvelines) : site fonctionnel 7830, symbolisés ci-dessous : 78 Sud ;

5 - vallée de l'Essonne et les plans d'eau du sud Val-de-Marne : sites fonctionnels 9100 et 9400, symbolisés ci-dessous : 91 & 94.

C'est à partir de ces 5 « grandes zones humides » que nous analyserons les changements de répartition spatio-temporelle des espèces étudiées. Les effectifs du site fonctionnel n° 7500 de Paris (lacs des bois parisiens) sont si faibles qu'il n'est pas possible d'en dégager des tendances d'intérêt régional.

Carte 1 : localisation des sites fonctionnels

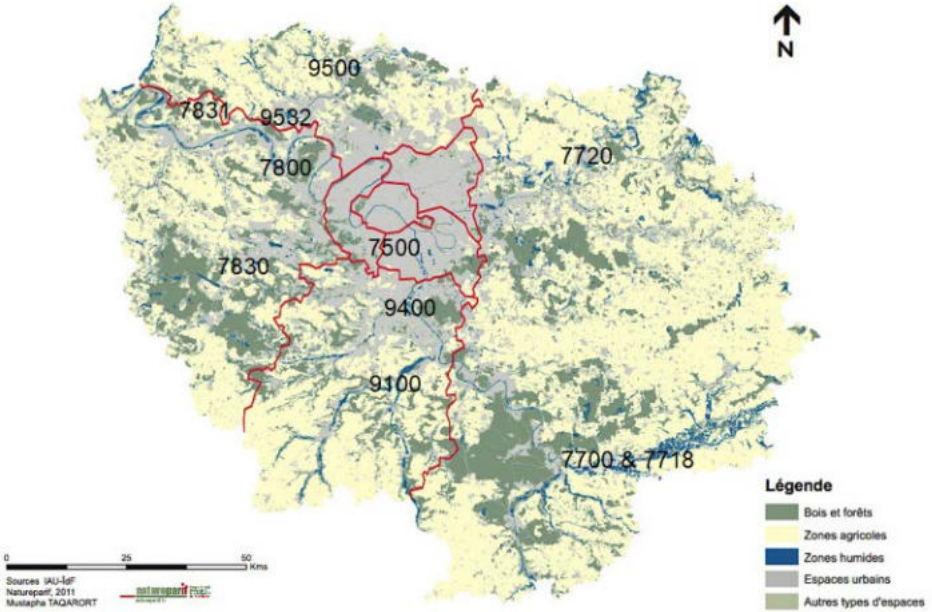

Carte 2 : localisation des 5 « grandes zones humides »

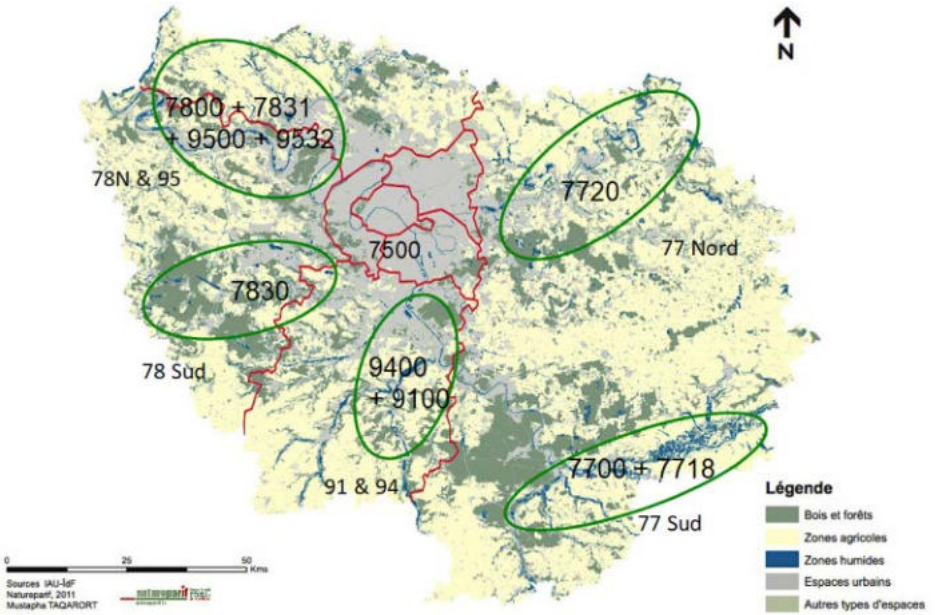

Analyse spécifique

Les résultats suivants comparent l'évolution des effectifs de 9 espèces d'anatidés et de la Foulque relevés mi-janvier en Île-de-France et en France métropolitaine, et sont suivis de l'évolution du pourcentage d'hivernants en Île-de-France. Cette évolution permet de visualiser si l'augmentation d'une espèce est proportionnellement plus rapide dans notre région ou si elle est identique à celle de l'ensemble du pays. En conséquence, si une espèce répondait au premier cas, cela signifierait que les zones humides d'Île-de-France sont favorables à l'accueil d'effectifs plus importants pour cette espèce. Il est important de connaître ces éventuels changements afin d'envisager des suivis plus réguliers qu'un seul comptage par hiver, voire d'identifier les plans d'eau à préserver (s'ils ne le sont pas déjà) pour garantir la protection des populations d'oiseaux d'eau en hivernage.

Par ailleurs, parmi les espèces étudiées, certaines sont des nicheurs franciliens, avec parfois des augmentations d'effectifs qui peuvent expliquer celles des hivernants.

Le **tableau I** compare les effectifs de nicheurs de France et d'Île-de-France ainsi que les effectifs d'hivernants mi-janvier (moyenne 2016-2020). Sur les 10 espèces étudiées dans l'analyse spécifique ci-après, 5 sont nicheuses, dont 4 avec des effectifs significativement importants : la Foulque, le Canard colvert, le Cygne tuberculé et le Fuligule morillon. Ceux du Fuligule milouin restent encore faibles et variables. Ainsi, il est utile de savoir, dans le cas d'une augmentation des hivernants d'une espèce nicheuse, si celle-ci est reliée à un accroissement de la population dans notre région, ou à une arrivée hivernale plus forte de populations non autochtones.

	Nb de cp nicheurs		Effectifs WI		% IdF / France
	France (2018)	IdF (2018)	France Moy 2016-2020	IdF Moy 2016-2020	WI 2016-2020
Foulque macroule	60 000 - 100 000	3 000 - 4 000	262 000	21 100	8,1
Canard colvert	100 000 - 250 000	3 000 - 5 000	269 000	7 000	2,6
Fuligule milouin	2 500 - 4 000	10 - 20	60 000	4 500	7,5
Fuligule morillon	2 000 - 3 200	100 - 150	33 800	3 100	9,2
Cygne tuberculé	5 000 - 10 000	350 - 450	22 900	1 250	5,5
Canard chipeau	1 500 - 1 800	< 5	33 200	1 100	3,3
Canard souchet	1 700 - 2 100	< 5	41 500	750	1,8
Sarcelle d'hiver	200 - 400	< 5	126 400	700	0,6
Nette rousse	1 100 - 1 720	20	6 300	500	7,9
Canard siffleur	0	0	43 000	280	0,7

Tableau I : comparaison des effectifs de nicheurs et d'hivernants de 9 espèces d'anatidés et de la Foulque en France métropolitaine (Schmaltz et al.*, 2020 ; Comolet-Tirman* et al.*, 2021) et en Île-de-France (CORIF, 2017)*
cp = couple ; Moy = moyenne ; WI = Wetlands intenational

Les espèces dont les effectifs ont évolué dans la même proportion en France et en Île-de-France

Canard colvert

Anas platyrhynchos

Seuls les oiseaux au comportement apparemment sauvage sont recensés. L'effectif francilien moyen se situe à environ 7 000 individus (**fig. 2**), mais il atteindrait au moins le double si l'on englobait tous les individus plus ou moins acclimatés qui se laissent nourrir le long des cours d'eau, dans les parcs et jardins. Au niveau national (**fig. 3**), c'est à partir de 2005 que la population hivernante a atteint une moyenne régulière de l'ordre de 250 000 individus. La **figure 4** montre que le rapport entre les 2 populations hivernantes est constant à partir de 2005. La population européenne est considérée comme stable, voire en léger déclin depuis peu, mais les lâchers annuels de millions d'individus issus d'élevage pour les repeuplements cynégétiques dans plusieurs pays dont la France contribuent à compliquer l'interprétation des recensements (Keller *et al.*, 2020).

Le Canard colvert est une espèce ubiquiste, répartie de façon homogène sur l'ensemble de la Métropole sur la base des effectifs recensés en hiver selon le même protocole, avec une proportion relativement stable de 2,6 % (moyenne 2016-2020, **tab. I**).

Cygne tuberculé

Cygnus olor

Les effectifs de Cygne tuberculé hivernant en Île-de-France ont triplé entre 1995 et 2010, puis se sont stabilisés (**fig. 5**). L'effectif hivernal francilien se limitait à 150-200 individus au cours des années

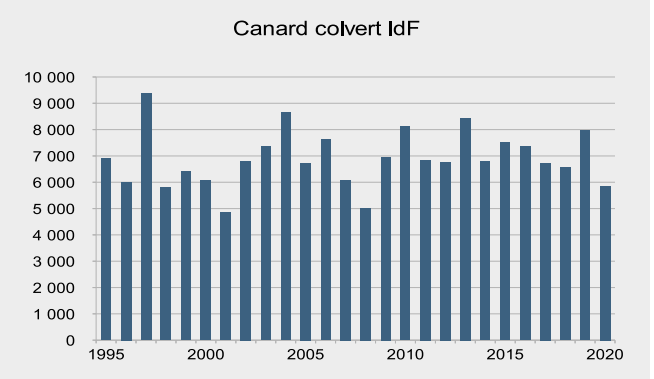

Figure 2 : effectifs de Canard colvert Anas platyrhynchos *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

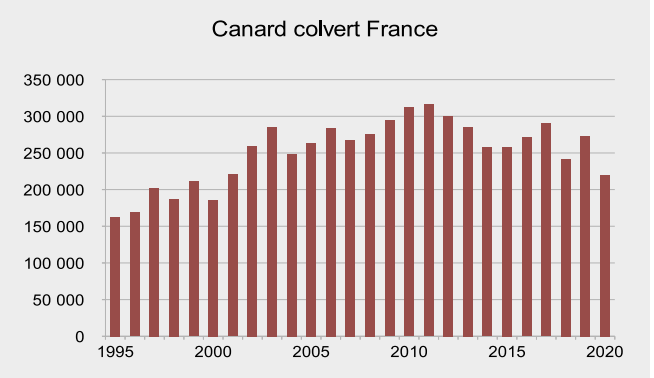

Figure 3 : effectifs de Canard colvert Anas platyrhynchos *hivernant en France entre 1995 et 2020*

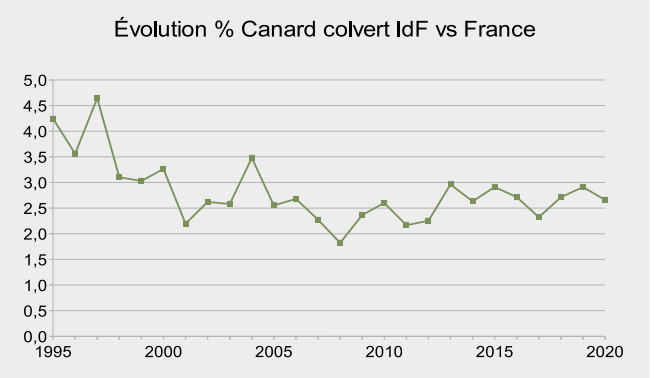

Figure 4 : évolution de la proportion de Canards colvert Anas platyrhynchos *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

1980. Il atteint environ 1 200 individus en 2020, après avoir dépassé 1 500 en 2013. Comme le montrent les comptages nationaux (**fig. 6**), le nombre d'hivernants a également augmenté fortement en France sur la même période. Encore relativement cantonné dans le nord et l'est du pays ainsi que sur le littoral atlantique dans les années 1990, le Cygne tuberculé s'est répandu sur la quasi-totalité des pièces d'eau de la Métropole (excepté en Corse). Il est particulièrement présent dans la moitié est et sur le littoral atlantique. L'Île-de-France, de par sa richesse en étangs, a contribué à cette progression, favorisant de plus la reproduction de ce cygne.

La proportion de Cygnes tuberculés hivernant en Île-de-France comparée à la population de France (**fig. 7**) est stable depuis le début des années 1990, montrant que l'augmentation dans notre région suit le même rythme que celui de l'ensemble de la Métropole.

Avec environ 6 % de la population métropolitaine, l'Île-de-France est une région importante dans l'accueil de cette espèce en période hivernale. La population francilienne est sédentaire en dehors des grandes vagues de froid. Les 400 couples nicheurs régionaux et leurs jeunes constituent les 1 200-1 300 hivernants (**tab. I** et **fig. 7**). Il en est de même pour la Métropole. Dans le nord-ouest de l'Europe, les effectifs sont considérés comme stables, avec des augmentations et des diminutions locales (Keller *et al.*, 2020) pour un total d'environ 250 000 individus.

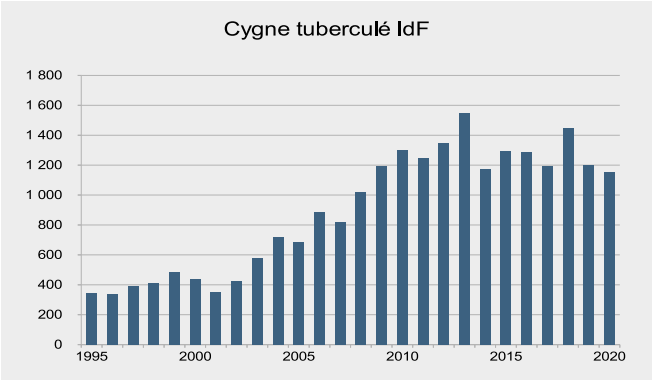

Figure 5 : effectifs de Cygne tuberculé Cygnus olor *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

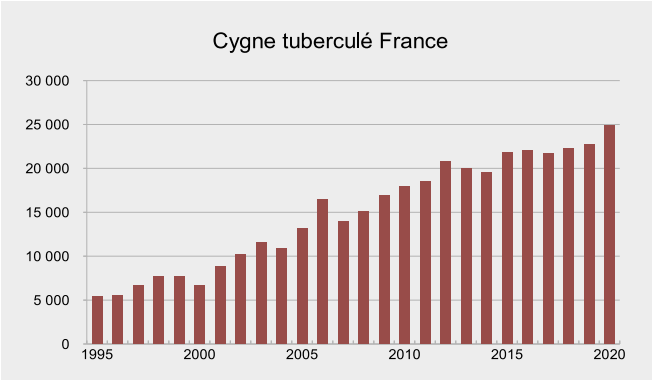

Figure 6 : effectifs de Cygne tuberculé Cygnus olor *hivernant en France entre 1995 et 2020*

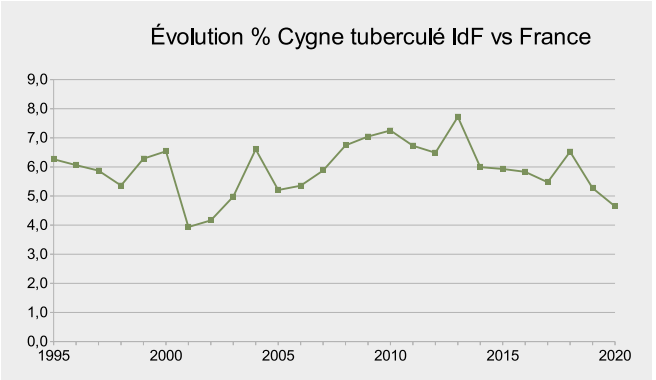

Figure 7 : évolution de la proportion de Cygnes tuberculés Cygnus olor *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

Canard colvert Anas platyrhynchos, © *P. Le Maréchal*

Fuligule milouin Aythya ferina, © *P. Le Maréchal*

Sarcelle d'hiver Anas crecca, © *J. P. Nivet*

Cygne tuberculé Cygnus olor, © *D. Mattei*

Sarcelle d'hiver

Anas crecca

Les effectifs hivernaux de Sarcelle d'hiver sont relativement stables en Île-de-France (**fig. 8**) et en Métropole (**fig. 9**). Cette espèce est surtout localisée sur deux étangs du sud-ouest francilien, les étangs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et de Saclay (91). En 2020, ces 2 étangs rassemblent environ 40 % des effectifs régionaux, après avoir atteint 75 % de cette population hivernante francilienne jusqu'au début des années 2000. Le reste des hivernants occupe les plans d'eau du sud Seine-et-Marne (vallée amont de la Seine) et des Yvelines (vallée aval de la Seine). En moyenne, la population hivernante francilienne ne représente que 0,6 % de l'effectif national (moyenne 2016-2020 : **fig. 10** et **tab. I**), avec de fortes fluctuations liées à la faiblesse de cette valeur. L'Île-de-France n'a donc pas un rôle important dans l'accueil de cette sarcelle en hiver, cependant les effectifs restent relativement stables depuis les années 1980. La préservation des étangs qui abritent l'hivernage de cette sarcelle et l'aménagement des anciennes gravières avec des zones végétalisées à faible profondeur en eau sont de première importance pour la protection de cette espèce dont les populations européennes augmentent lentement depuis quelques dizaines d'années, notamment dans le nord-ouest de l'Europe (Keller *et al.*, 2020).

La Sarcelle d'hiver occupe les mêmes types de plans d'eau que le Canard souchet, mais elle est un peu moins sensible aux vagues de froid. Elle peut résister plusieurs jours en restant sur la glace et se nourrir sur de très petites pièces d'eau, voire des cours

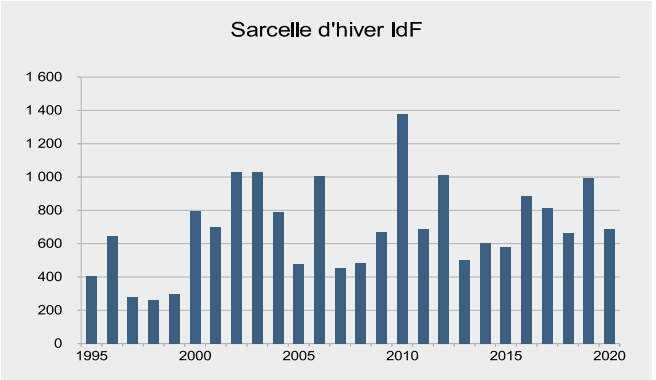

Figure 8 : effectifs de Sarcelle d'hiver Anas crecca *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

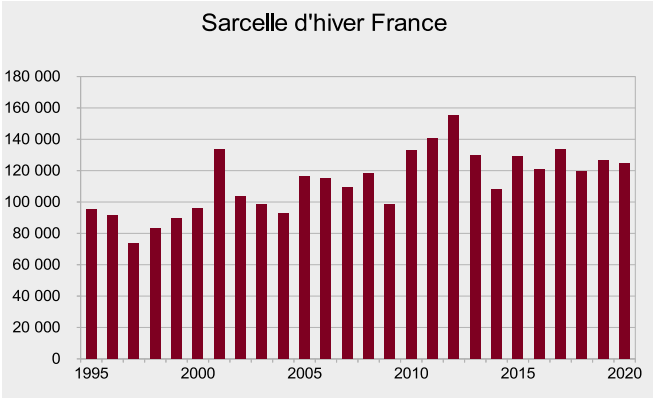

Figure 9 : effectifs de Sarcelle d'hiver Anas crecca *hivernant en France entre 1995 et 2020*

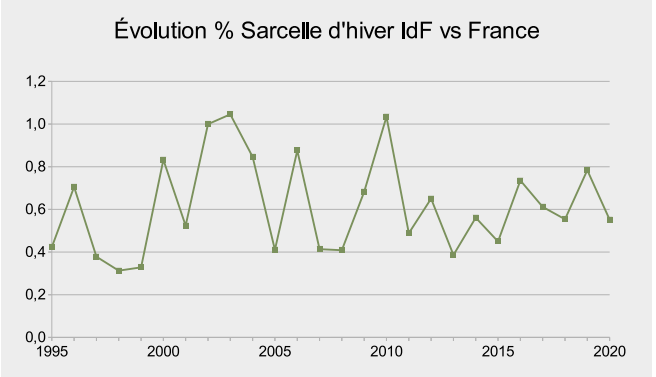

Figure 10 : évolution de la proportion de Sarcelles d'hiver Anas crecca *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

d'eau. La comparaison des histogrammes des **figures 8** et **20** (voir p. 65) montre que lors de la vague de froid de 2010 notamment, alors que les effectifs de Canard souchet ont fortement diminué, ceux de Sarcelle d'hiver ont augmenté dans notre région.

Fuligule milouin

Aythya ferina

Ce canard plongeur présente des effectifs variables en Île-de-France en fonction des conditions météorologiques sur la moitié nord du pays (**fig. 11**), avec, en moyenne 4 500 hivernants. Ils sont essentiellement localisés sur les anciennes gravières des boucles de la Marne, de la Seine, et du Loing dans sa partie seine-et-marnaise. La proportion d'hivernants franciliens est relativement stable. L'effectif national est en moyenne de 60 000 individus (**fig. 12**). Notre région représente environ 7,5 % des hivernants de France métropolitaine (moyenne 2016-2020 : **fig. 13** et **tab. I**), ce qui la place comme zone importante pour l'accueil du Milouin en hiver. Les Listes rouges de l'UICN le classent comme une espèce nicheuse en danger en Île-de-France, et vulnérable en France et dans le monde. Ainsi, le suivi de ses populations est crucial sur toutes ses zones d'hivernage, accompagné de la préservation des plans d'eau où il séjourne.

En Europe, la population est estimée entre 400 000 et 600 000 individus, mais en diminution d'environ 50 % depuis 30 ans, ce qui se traduit par une baisse de densité plutôt que par une régression de territoire (Keller *et al.*, 2020). Cette baisse est en grande partie attribuée à une diminution de sa reproduction en Europe de l'Est et en Russie (Folliot, 2018).

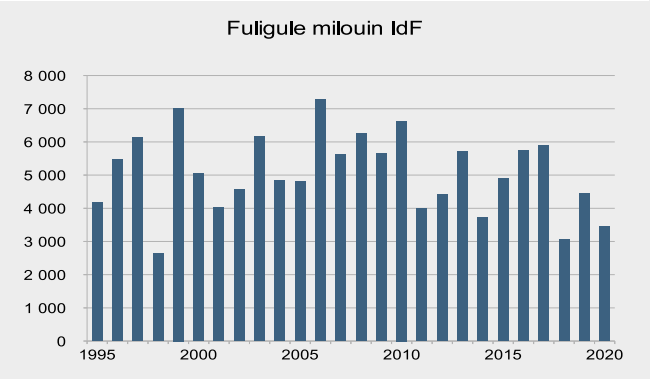

Figure 11 : effectifs de Fuligule milouin Aythya ferina *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

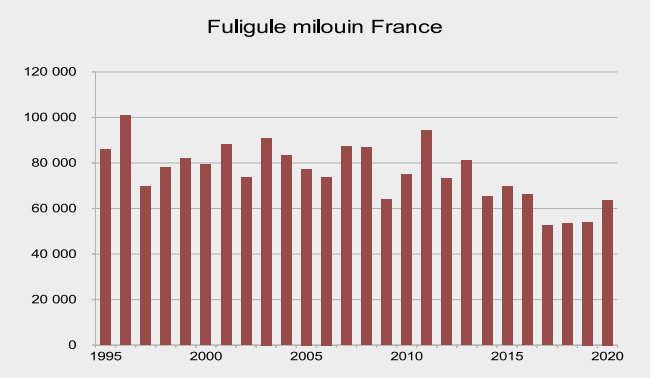

Figure 12 : effectifs de Fuligule milouin Aythya ferina *hivernant en France entre 1995 et 2020*

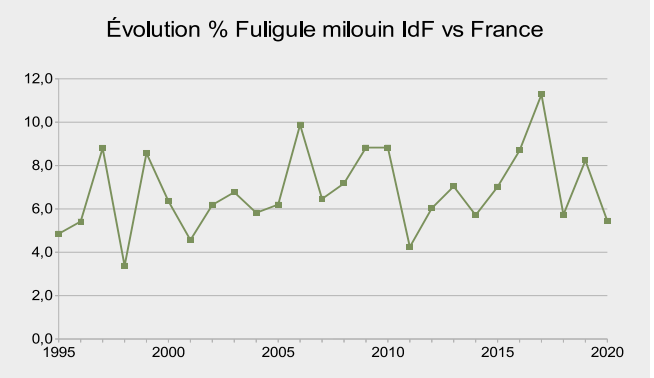

Figure 13 : évolution de la proportion de Fuligules milouins Aythya ferina *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

Les espèces dont les effectifs ont augmenté plus rapidement en Île-de-France qu'en France

Canard siffleur

Mareca penelope

Depuis le début des années 1990, le Canard siffleur est devenu un hivernant régulier en Île-de-France (**fig. 14**). Jusqu'au début des années 2000, les variations de ses effectifs étaient directement reliées aux rigueurs de l'hiver en Europe du Nord et de l'Est. À partir de 2006, et malgré des hivers doux, on remarque un hivernage de plus en plus important dans notre région alors que les effectifs sont stables, voire en diminution, en Métropole (**fig. 15**). Deux hivers avec gel de nombreux plans d'eau (**fig. 1**) ont été marquants, avec 183 individus mi-janvier 2009 et 266 mi-janvier 2010, dont la majorité en Seine-et-Marne. Mais c'est mi-janvier 2017 (462 individus dont 218 dans les boucles de la Marne et 195 dans les vallées du Loing et amont de la Seine), que nous avons atteint un effectif record pour notre région, alors que les conditions météo n'étaient pas celles d'un hiver rigoureux (pas d'arrivée plus importante en Métropole).

La **figure 16** traduit l'augmentation relative du nombre de Canards siffleurs qui hivernent en Île-de-France par rapport à celui de la Métropole, sans que les vagues de froid puissent en être la cause. Ces changements restent mal expliqués, en tout cas ne semblent pas liés à des changements dans les populations nicheuses. Cependant, la proportion de Canards siffleurs hivernant en Île-de-France est encore modeste : 0,7 % des effectifs (moyenne 2016-2020 : **fig. 16** et **tab. I**). En Europe, la population

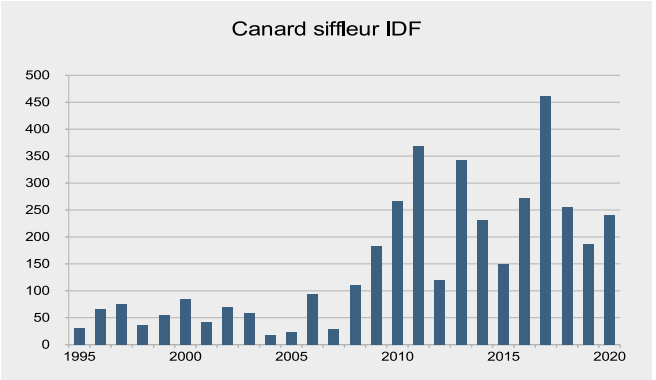

Figure 14 : effectifs de Canard siffleur Mareca penelope *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

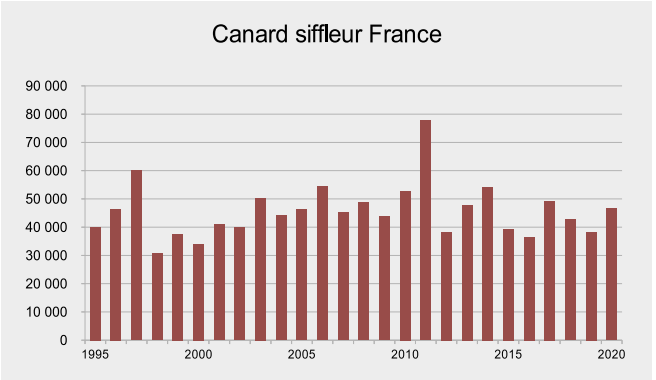

Figure 15 : effectifs de Canard siffleur Mareca penelope *hivernant en France entre 1995 et 2020*

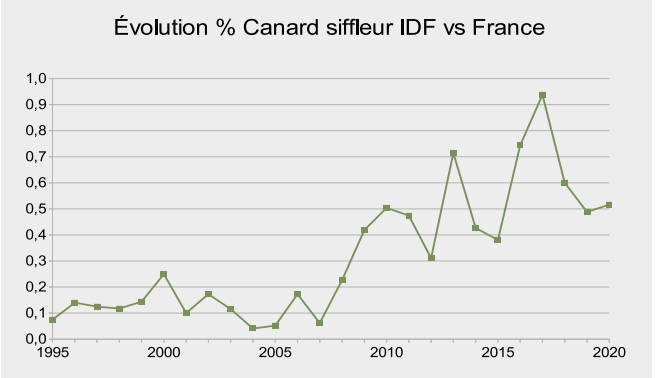

Figure 16 : évolution de la proportion de Canards siffleurs Mareca penelope *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

est considérée comme stable, avec environ 1,5 million d'individus (Keller *et al.*, 2020).

Canard chipeau

Mareca strepera

Cette espèce hiverne majoritairement en Camargue et dans l'est de la France (cours du Rhin), mais on la trouve également sur l'ensemble du pays. Si l'augmentation des dernières années a largement profité à la Camargue (quasi-doublement des effectifs en 20 ans), l'Île-de-France en a également profité (**fig. 17** et **18**). Ce phénomène peut être mis en relation avec le changement du climat et notamment les hivers doux qui se sont succédé au cours des années 2000, mais également avec une augmentation sensible des populations nicheuses d'Allemagne et de Grande-Bretagne. La population nicheuse d'Europe de l'Ouest est d'environ 250 000 individus. Elle semble en augmentation du fait de déplacements des populations du sud-est de l'Europe (voire de l'ouest de l'Asie) et de son adaptation à des plans d'eau eutrophisés (Keller *et al.*, 2020).

L'Île-de-France ne rassemble qu'une proportion modeste de la population nationale, mais cette valeur a augmenté régulièrement depuis 1995, pour atteindre 3,3 % (moyenne 2016-2020 : **fig. 19** et **tab. I**). Au niveau national, l'augmentation de nicheurs n'est pas très importante : entre 1 500 et 1 800 couples au cours des années 2010 (Comolet-Tirman *et al.*, 2021) contre un millier de couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.*, 2008).

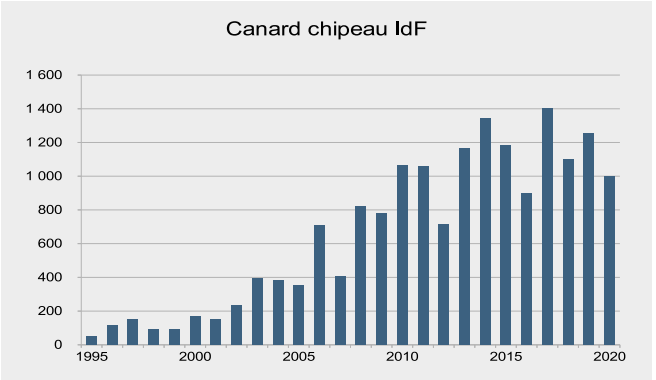

Figure 17 : effectifs de Canard chipeau Mareca strepera *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

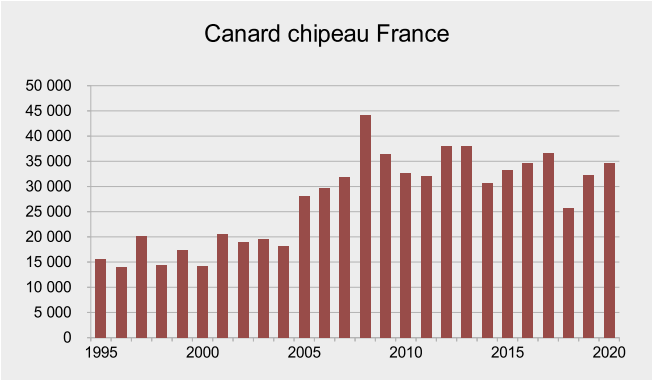

Figure 18 : effectifs de Canard chipeau Mareca strepera *hivernant en France entre 1995 et 2020*

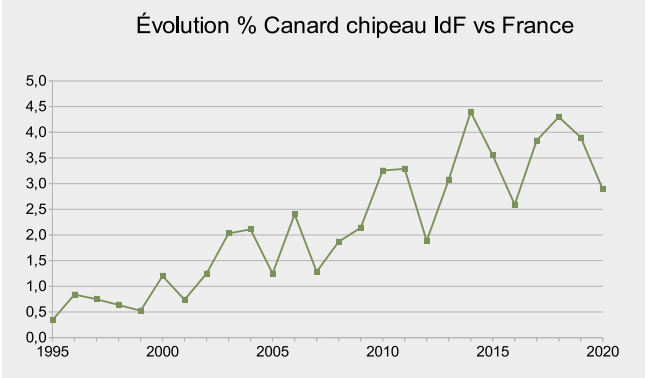

Figure 19 : évolution de la proportion de Canards chipeaux Mareca strepera *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

Canard souchet

Spatula clypeata

Comme le montre la **figure 20**, les effectifs de Canard souchet ont fluctué en Île-de-France entre 1995 et 2020. Ils n'avaient pas dépassé 300 individus auparavant, même dans les années 1980. On remarque également une augmentation des effectifs d'hivernants en France (**fig. 21**), même si l'ampleur des variations est moins importante. Cette espèce est connue pour être sensible aux vagues de froid. Elle déserte rapidement les plans d'eau lors des périodes de gel complet. En dépit de ces variations, la proportion de Souchets hivernant dans notre région progresse régulièrement, tout en restant encore modeste à 1,8 % (moyenne 2016-2020 : **fig. 22** et **tab I**).

Le nombre de couples nicheurs n'a pas beaucoup augmenté en Europe de l'Est et du Nord (nord-ouest de la Russie, sud de la Fennoscandie, et Îles britanniques) d'où proviennent nos hivernants (Dubois *et al.*, 2008 ; Keller *et al.*, 2020). La variabilité des effectifs hivernaux en Île-de-France au cours de la période considérée ne peut donc être attribuée qu'à la douceur des hivers qui se sont succédé, entrecoupés par 2 hivers de gel des plans d'eau en 2009 et 2010 juste avant les comptages WI. On peut noter un effet « mémoire » en 2011 alors qu'il n'y avait pas eu de gel des plans d'eau, ce qui arrive parfois après 2 années de gel complet.

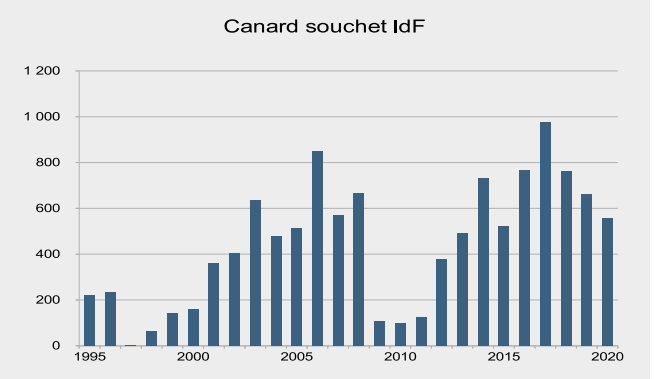

Figure 20 : effectifs de Canard souchet Spatula clypeata *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

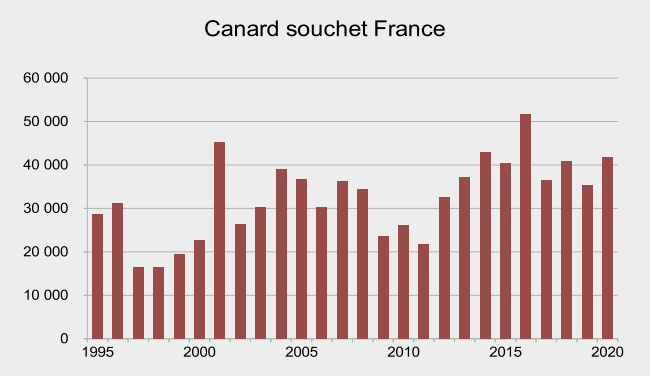

Figure 21 : effectifs de Canard souchet Spatula clypeata *hivernant en France entre 1995 et 2020*

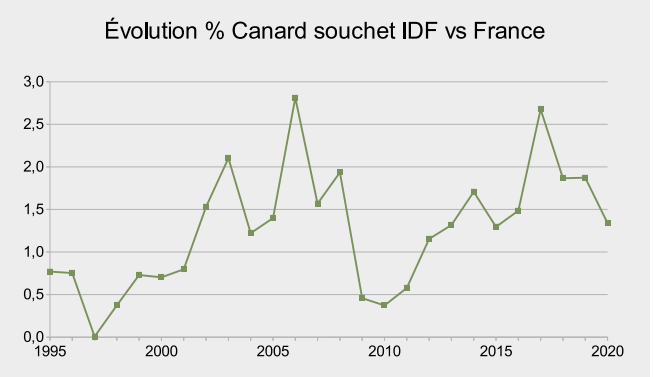

Figure 22 : évolution de la proportion de Canards souchets Spatula clypeata *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

Canard souchet Spatula clypeata, © *P. Le Maréchal*

Foulque macroule Fulica atra, © *F. Hommeau*

Canard chipeau Mareca strepera, © *L. Spriet*

Nette rousse Netta rufina, © *A. Mauviel*

Canard siffleur Mareca penelope, © *F. Hommeau*

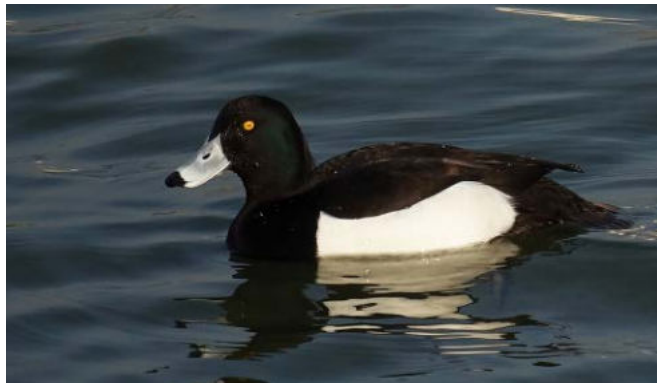

Fuligule morillon Aythya fuligula, © *P. Le Maréchal*

Nette rousse

Netta rufina

La Nette rousse était rare en Île-de-France jusqu'en 1995. Les données ponctuelles étaient même supposées correspondre à des échappés de captivité, cette espèce étant souvent détenue dans les collections des parcs animaliers et privées.

Les effectifs hivernaux sont en augmentation en Île-de-France depuis 1995 (**fig. 23**) et de même en Métropole (**fig. 24**), après la forte diminution de la fin des années 1980 (Deceuninck et Fouque, 2010). La proportion de Nettes rousses en Île-de-France augmente ainsi de façon exponentielle (**fig. 25**). Notre région est en limite de l'aire actuelle de répartition hivernale. La tendance à long terme est donc intéressante à suivre. Les oiseaux qui hivernent en France proviennent de l'est de l'Europe. Les hivers doux des années 2000 ont probablement contribué à étendre l'aire d'hivernage de la Nette rousse vers l'ouest. De par sa situation géographique et sa richesse en pièces d'eau, la Seine-et-Marne a été l'objet de l'installation hivernale, puis de la reproduction de cette espèce. L'effectif maximum a été atteint mi-janvier 2016 avec 798 individus, dont 728 en sud Seine-et-Marne, ce qui faisait du site fonctionnel 7700 la deuxième zone humide nationale pour cette espèce après la Camargue (Gaudard *et al.*, 2017). En 2020, l'Île-de-France rassemble près de 10 % de la population métropolitaine.

La première reproduction d'un couple en Île-de-France (en Bassée, Seine-et-Marne) date de 1999 (Flamant et Siblet, 2011 ; Le Maréchal *et al.*, 2013), suite à l'hivernage exceptionnel en 1998 (43 individus

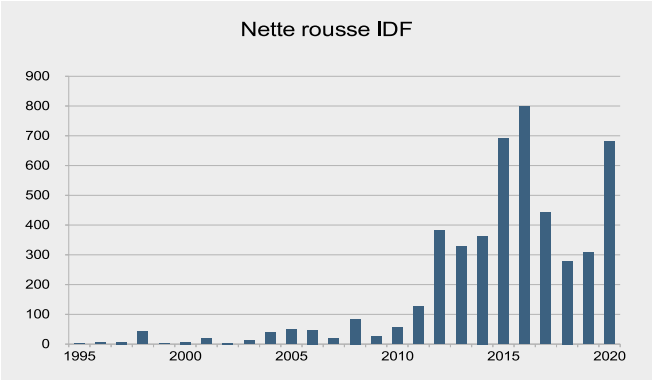

Figure 23 : effectifs de Nette rousse Netta rufina *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

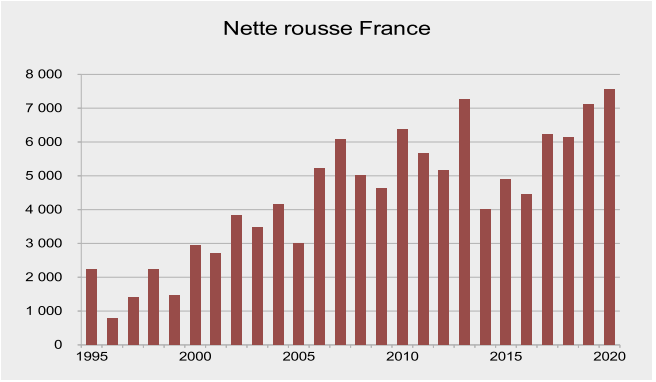

Figure 24 : effectifs de Nette rousse Netta rufina *hivernant en France entre 1995 et 2020*

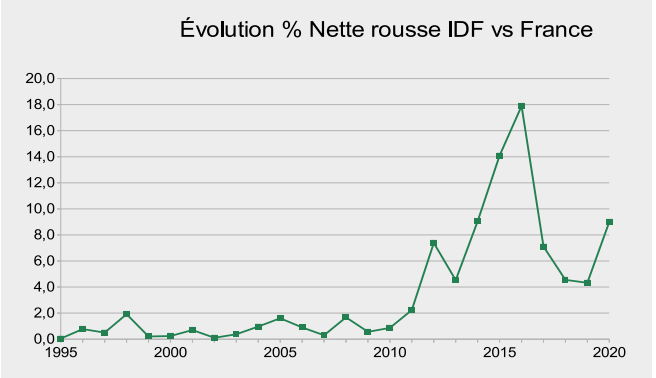

Figure 25 : évolution de la proportion de Nettes rousses Netta rufina *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

dont 33 sur le plan d'eau de Barbey). Une trentaine de couples nichaient en Seine-et-Marne en 2015 et la tendance est à la progression de cette population. La Nette rousse reste un nicheur rare en France, avec 1 100 à 1 700 couples (Dubois *et al.*, 2008 ; Issa et Muller, 2015 ; Comolet-Tirman *et al.*, 2021). On suppose par ailleurs que la sécheresse en Espagne lors de ces 30 dernières années a conduit quelques Nettes rousses à remonter vers le nord pour chercher des zones favorables de nidification (Keller *et al.*, 2020).

Fuligule morillon

Aythya fuligula

Il n'y avait qu'une centaine d'hivernants en Île-de-France au début des années 1970. La vague de froid de 1979 (un millier de Morillons) a été un tournant dans l'augmentation du nombre de Morillons hivernant dans notre région. Depuis 2005, de 2 500 à 3 500 individus sont dénombrés lors des recensements WI de mi-janvier (**fig. 26**). Cependant, ces effectifs peuvent beaucoup varier en fonction des conditions météorologiques sur le nord de l'Europe. Parallèlement, les effectifs baissent régulièrement en France métropolitaine depuis 2011 au moins (**fig. 27**). Ainsi, on constate une augmentation régulière de la représentation du Fuligule morillon en Île-de-France, avec 9,2 % de la population hivernante de Métropole (moyenne 2016-2020 : **fig. 28** et **tab. I**). Il faut noter qu'une baisse des effectifs de nicheurs est observée en Europe, du fait de la détérioration des milieux (Keller *et al.*, 2020).

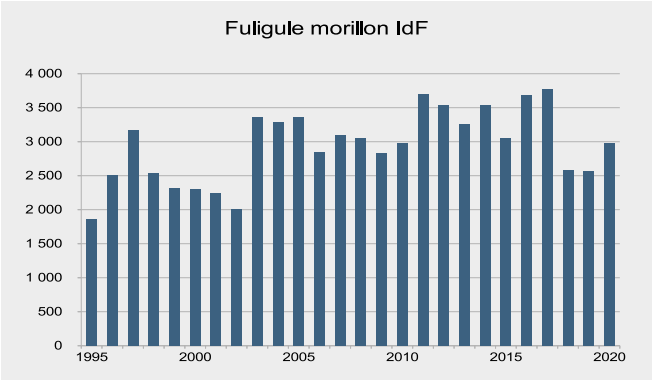

Figure 26 : effectifs de Fuligule morillon Aythya fuligula *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

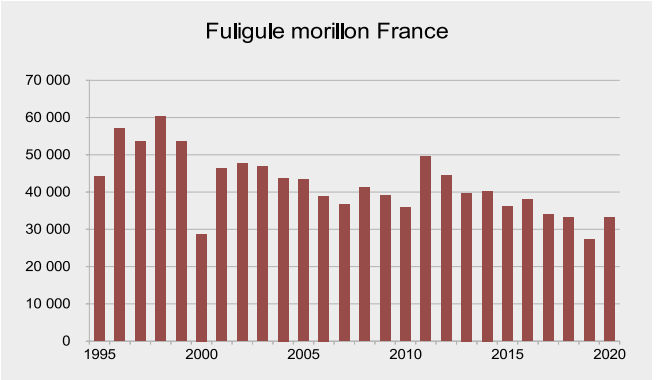

Figure 27 : effectifs de Fuligule morillon Aythya fuligula *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

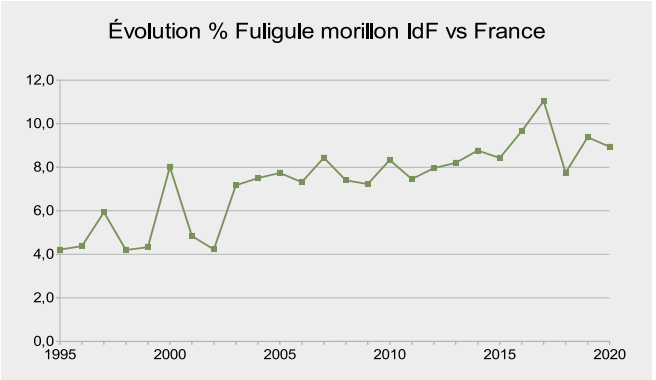

Figure 28 : évolution de la proportion de Fuligules morillons Aythya fuligula *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020.*

Foulque macroule

Fulica atra

Si les effectifs de Foulque macroule ont augmenté en Île-de-France entre 1996 et 2005 (**fig. 29**), ils semblent avoir atteint un maximum à présent et se situer autour de 20 000 individus.

Entre 1995 et 2020, les effectifs nationaux ont augmenté de façon plus modeste (environ 20 %), pour atteindre environ 250 000 individus (**fig. 30**).

Grâce à sa richesse en pièces d'eau diverses (jusqu'aux plus petites situées aux embranchements des autoroutes), l'Île-de-France accueille jusqu'à 8,1 % de la population nationale (moyenne 2016-2020), avec une tendance régulière à la hausse (**fig. 31** et **tab. I**).

Les nicheurs nationaux (entre 100 000 et 150 000 couples) migrent en partie vers le Sud en hiver, notamment vers l'Espagne (Dubois *et al.*, 2008). Il est fort probable qu'une partie des Foulques qui nichent en Île-de-France (population estimée à 3 000-4 000 couples) quitte la région en hiver, et des reprises de bagues montrent que nous accueillons des individus en provenance de Belgique, Allemagne, Danemark, Grande-Bretagne (Le Maréchal *et al.*, 2013). Les populations de Foulque sont stables en Europe de l'Ouest et du Nord, mais en diminution en Europe de l'Est (Keller *et al.*, 2020).

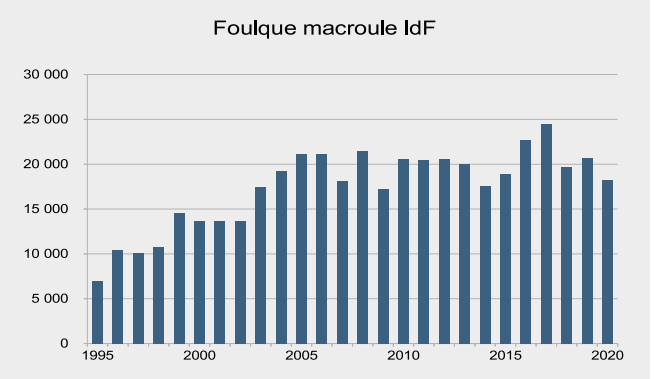

Figure 29 : effectifs de Foulque macroule Fulica atra *hivernant en Île-de-France entre 1995 et 2020*

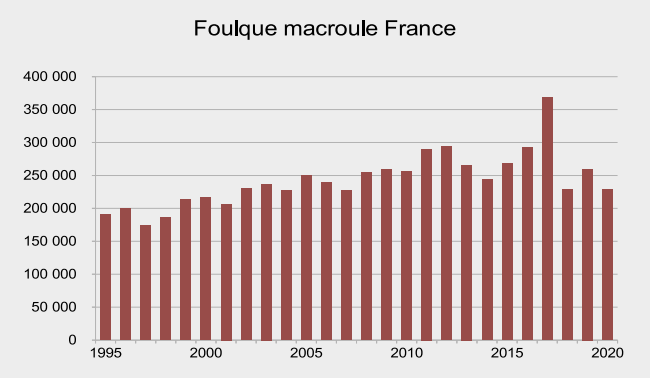

Figure 30 : effectifs de Foulque macroule Fulica atra *hivernant en France entre 1995 et 2020*

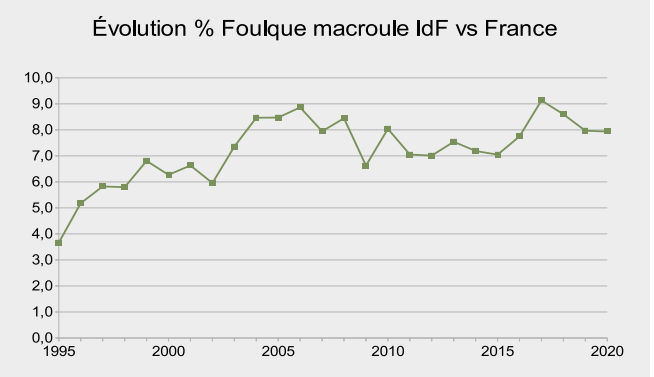

Figure 31 : évolution de la proportion de Foulques macroules Fulica atra *hivernant en Île-de-France par rapport à la France métropolitaine entre 1995 et 2020*

Évolution spatiotemporelle des oiseaux d'eau hivernant en Île-de-France

Une grande diversité de surfaces en eau pour les 5 « grandes zones humides » franciliennes

Environ 6 000 ha de zones humides (pour 150 sites) sont visités lors du week-end de dénombrements WI.

Le département de Seine-et-Marne représente globalement 50 % de la surface terrestre de l'Île-de-France (5 915 km² sur 12 012 km²) [**tab. IIa** et **fig. 32a**] et regroupe de grandes zones humides dans la vallée amont de la Seine et celle de la Marne. Par ailleurs, seule une partie de ces zones humides est visitée, parce qu'elle rassemble historiquement d'importants regroupements d'oiseaux d'eau et que ces zones ont été choisies depuis plus de 30 ans comme sites de référence (sites fonctionnels) pour le suivi des hivernants lors des comptages internationaux de mi-janvier. On remarque que la surface en eau visitée en Seine-et-Marne (nord et sud) représente 65 % de celles d'Île-de-France (**tab. IIb** et **fig. 32b**). Les zones humides de ce département sont essentiellement d'anciennes zones d'extraction des granulats, assez profondes, favorables aux canards plongeurs et à la Foulque. Simples bassins sans végétation sur les abords, à leur création et pendant une dizaine d'années au moins, elles ont évolué avec l'abandon de l'exploitation, la plantation de végétaux et la mise en réserve de certains de ces plans d'eau. On peut imaginer que les populations d'oiseaux d'eau se sont adaptées à cette évolution et ont fait des choix lorsque leurs effectifs d'hivernants ont augmenté (voir ci-dessus).

Départements	Surfaces km²
Paris	105
Hauts-de-Seine	176
Seine-Saint-Denis	236
Val-de-Marne	245
Val-d'Oise	1 246
Essonne	1 804
Yvelines	2 285
Seine-et-Marne	5 915
	12 012

Tableau IIa : surfaces terrestres des départements d'Île-de-France

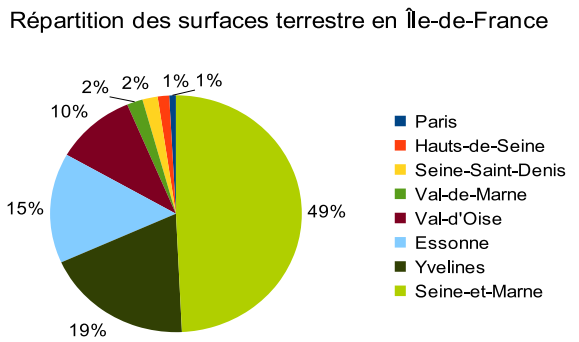

Figure 32a : représentation en pourcentages

	Surfaces en eau	
5 zones étudiées	(ha)	% en IDF
Sud 77	2 700	46,2
Nord 78 & 95	1 105	18,9
Nord 77	1 100	18,8
91 & 94	560	9,6
Sud 78	380	6,5
TOTAL	**5 845**	100

Tableau IIb : surfaces en eau des 5 grandes zones humides étudiées. Ces surfaces ont été déterminées grâce à Google Earth Pro (2020 ; version 7.3.3.7786, Google LLC) suite au détourage de chaque site élémentaire effectué pour la saisie en ligne dans le protocole Oiseaux d'eau via Faune France (Biolovision LPO)

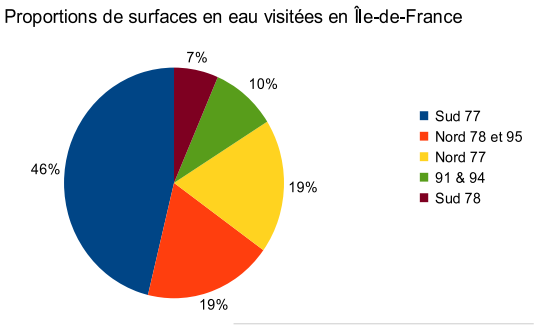

Figure 32b : représentation en secteurs

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons choisi de comparer la répartition des 10 espèces d'oiseaux d'eau de notre étude sur 2 périodes de 10 années (1995-2004 et 2010-2019) séparées par 5 années. Dix années permettent d'amortir les variations climatiques.

Analyse par espèce

Foulque macroule

Théoriquement, les effectifs de Foulques, espèce ubiquiste, devraient être proportionnels à la surface en eau (**fig. 32b**) dans les 5 grandes zones humides. La **figure 33** montre que l'ensemble de la Seine-et-Marne rassemble 73 % des Foulques sur la période 1995-2004 pour atteindre 81 % sur la période 2010-2019. Ce département représente 65 % des surfaces en eau visitées en Île-de-France. Ainsi, la répartition des Foulques était globalement homogène sur les zones humides d'Île-de-France entre 1995 et 2004. Cette répartition a évolué au cours de la seconde période étudiée avec une nette augmentation en Seine-et-Marne, aux dépens essentiellement de la zone 78N & 95.

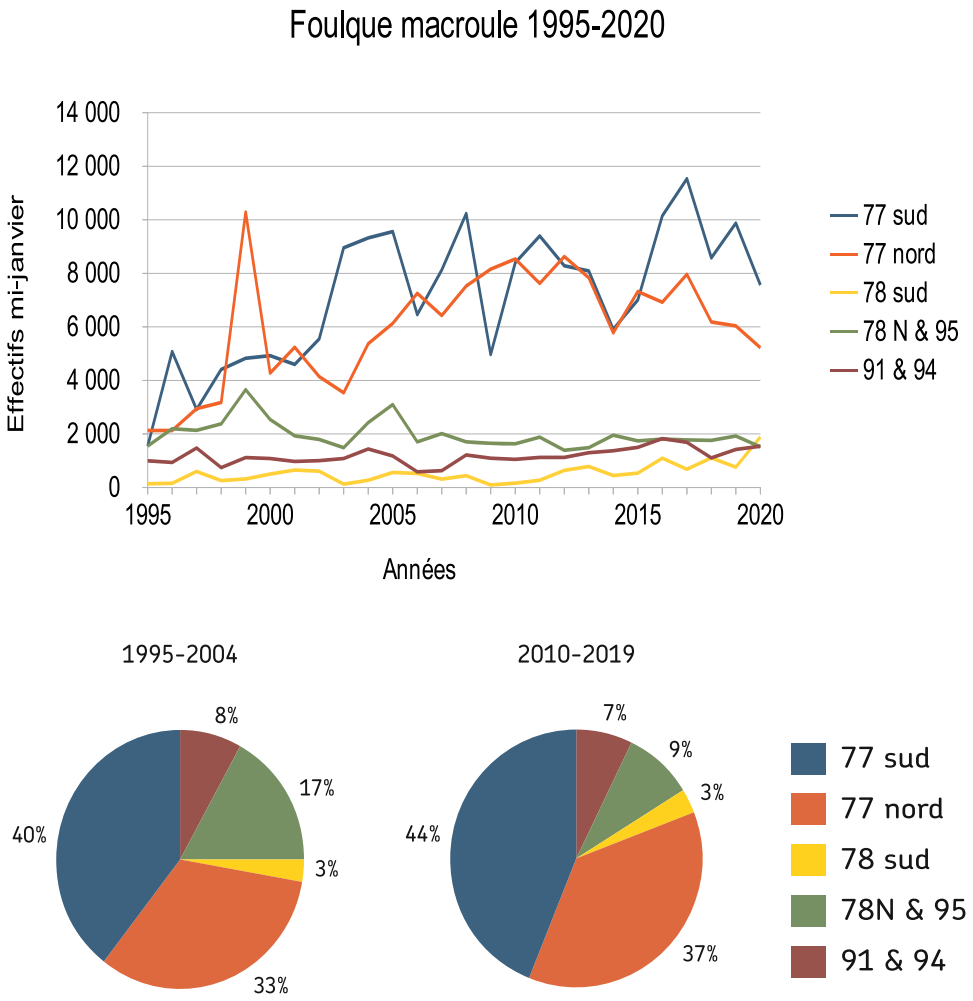

Figure 33 : évolution des effectifs de Foulque macroule en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Canard colvert

Comme pour la Foulque, on voit que la répartition des Colverts (**fig. 34**) varie faiblement au cours du temps, tout au moins depuis le début des années 2000. Ce sont les zones humides du 78 sud qui voient leur proportion nettement augmenter au cours de la période 2010-2019, aux dépens du 78N & 95. On pourrait s'attendre à ce que cette espèce ait une répartition proportionnelle aux surfaces des 5 « grandes zones humides ». Il semble que ce ne soit pas le cas. Ce canard de surface privilégie les étangs à faible profondeur et, si la plupart des anciennes gravières de Seine-et-Marne ont été aménagées et végétalisées pour avoir un tel profil, il s'avère que le Colvert n'y a pas trouvé les conditions idéales pour son hivernage à hauteur de la surface en eau disponible. Il faut rappeler que la pression cynégétique est forte dans ce département, ce qui peut avoir un impact sur les populations hivernantes.

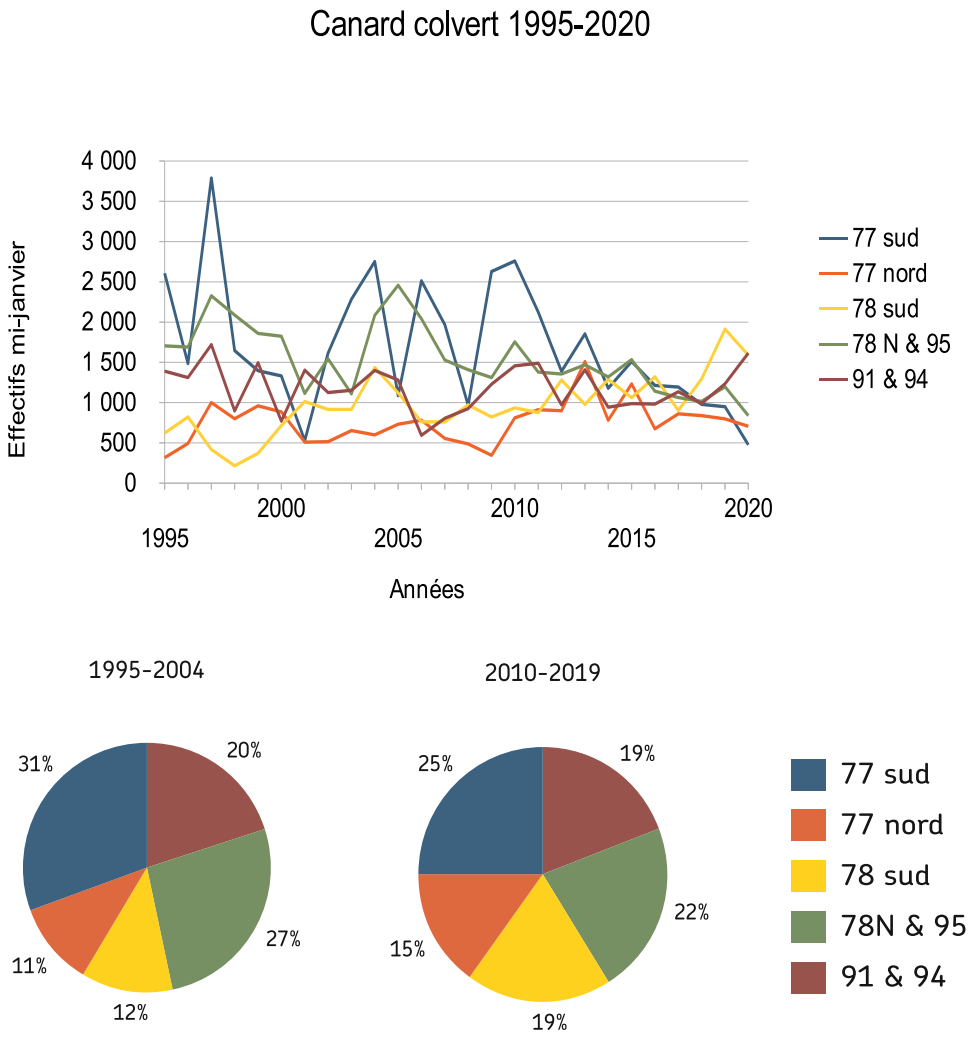

Figure 34 : évolution des effectifs de Canard colvert en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Canard siffleur

L'augmentation récente des effectifs de Canard siffleur (**fig. 35**) au cours des 10 dernières années a eu lieu essentiellement en Seine-et-Marne, qui rassemble aujourd'hui près de 90 % des effectifs d'hivernants sur la période 2010-2019.

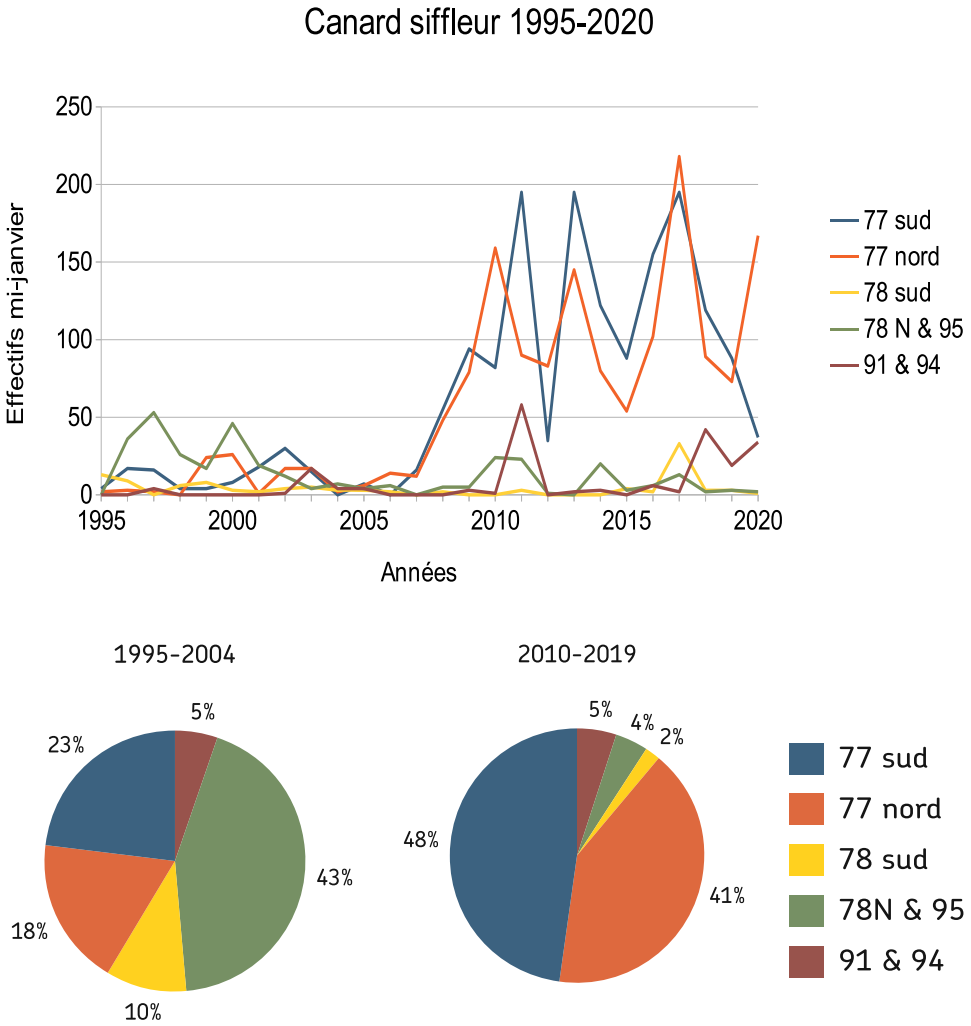

Figure 35 : évolution des effectifs de Canard siffleur en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Canard souchet

Les étangs du sud-ouest francilien sont historiquement le haut lieu d'hivernage du Souchet pour notre région. Cette espèce privilégie les plans d'eau à faible profondeur comme les étangs de Saint-Quentin et ceux de Saclay (78 sud). À partir des années 1990, les anciennes gravières de Seine-et-Marne ont été mises en réserve, aménagées et végétalisées. Elles présentent de nos jours des niveaux d'eau et une flore proches de ceux des étangs du sud-ouest francilien. Ainsi, on a vu les Souchets venir progressivement hiverner dans les méandres de la Marne et de la Seine amont, aux dépens des plans d'eau historiques de cette espèce. Si la zone humide 78 sud rassemblait 83 % des effectifs de Souchets entre 1995 et 2004, elle est tombée à 47 % au cours de la période 2010-2019, malgré une capacité d'accueil identique. On remarque sur la **figure 36** que cette zone humide 78 sud peut encore rassembler près de 500 individus lors des hivers les plus doux et même atteindre près de 1 000 individus lors de la migration automnale. L'augmentation des hivernants franciliens (**fig. 20**) a probablement conduit les Souchets à rechercher de nouvelles aires de nourrissage jusqu'en Seine-et-Marne, conduisant à étendre la zone d'hivernage de cette espèce en Île-de-France.

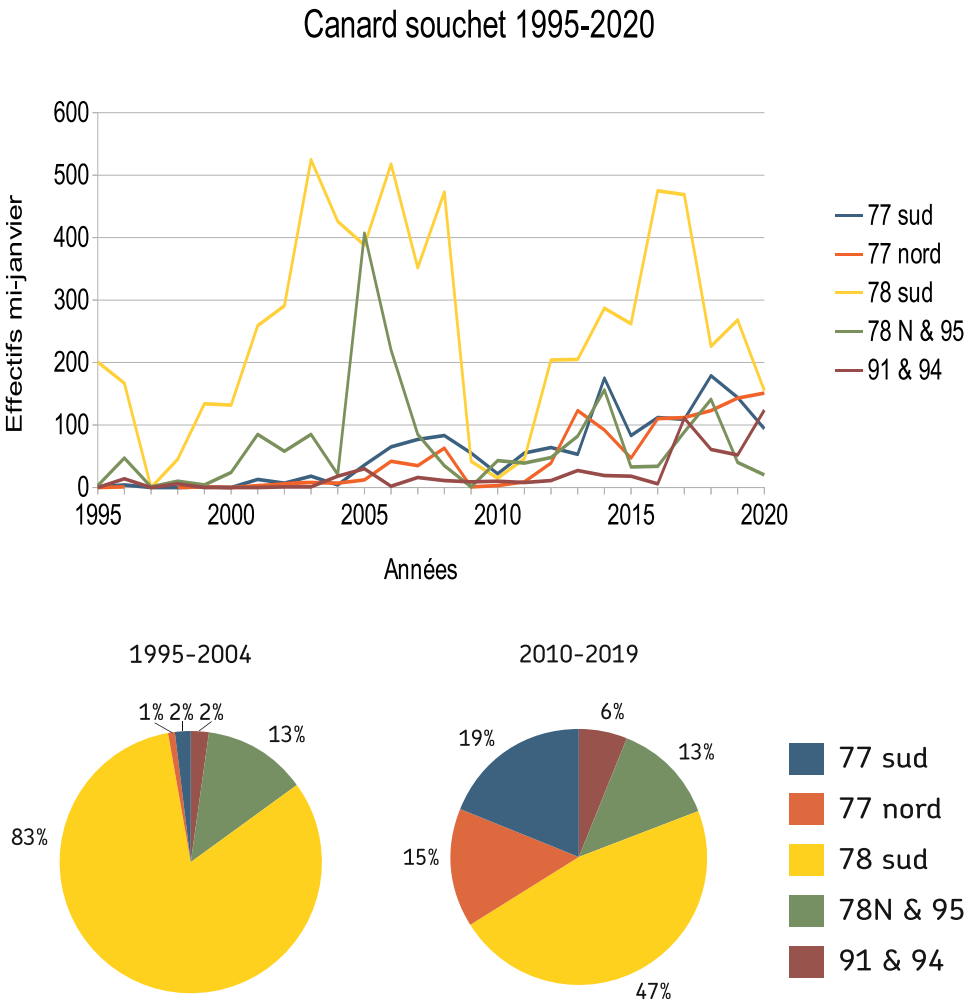

Figure 36 : évolution des effectifs de Canard souchet en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Sarcelle d'hiver

Comme le Souchet, la Sarcelle d'hiver a toujours apprécié les plans d'eau du sud-ouest francilien pour hiverner. On remarque une stabilité globale des effectifs sur l'ensemble des plans d'eau (**fig. 8**) au cours de la période considérée, avec une augmentation importante dans la Seine-et-Marne, notamment aux dépens du 78 sud (**fig. 37**). Si les étangs de Saint-Quentin et de Saclay peuvent encore être des sites privilégiés au cours de la migration postnuptiale (entre 1 000 et 1 500 individus), il semble que la Sarcelle d'hiver choisisse également les plans d'eau de Seine-et-Marne pour son hivernage depuis 2010, changement qui était vraisemblablement amorcé dès 2004-2006 mais encore très faible alors.

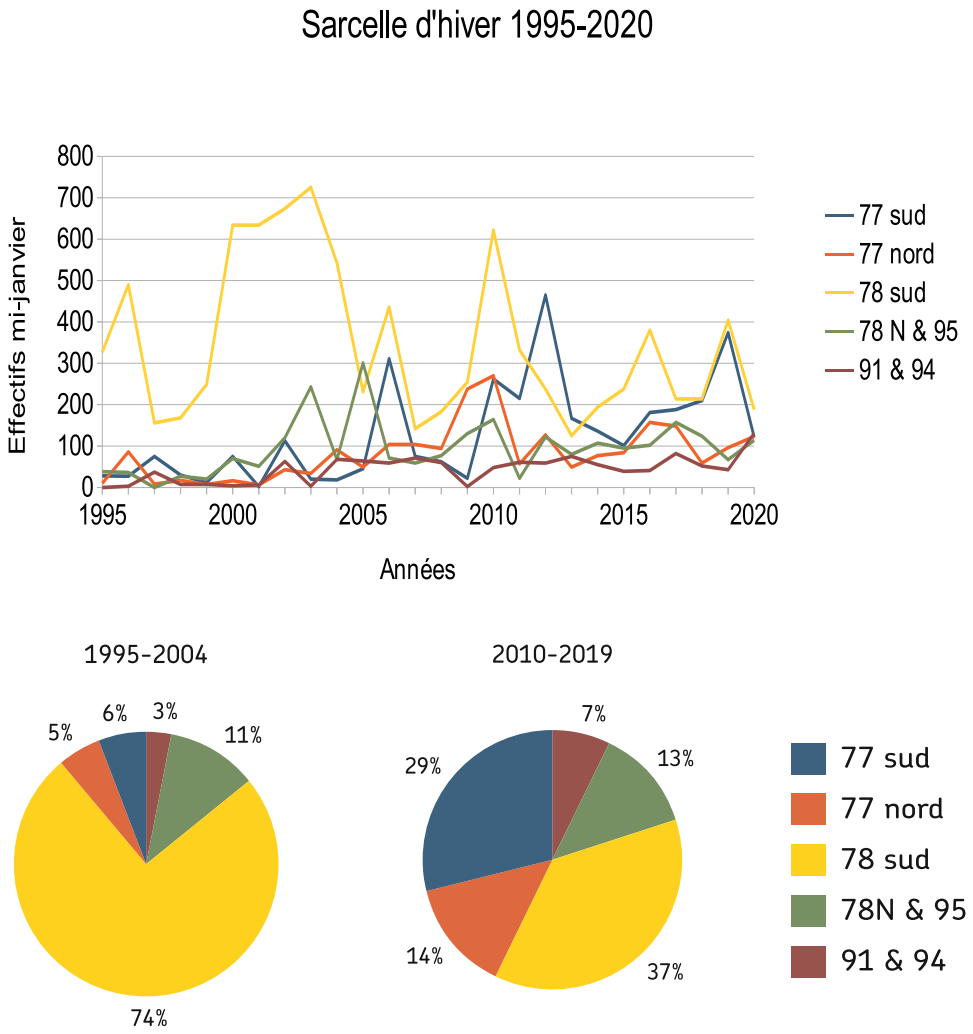

Figure 37 : évolution des effectifs de Sarcelle d'hiver en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Canard chipeau

Les effectifs de Canard chipeau ont régulièrement augmenté entre 1995 et 2020 (**fig. 17**). Si les plans d'eau du nord des Yvelines et du Val-d'Oise (zone 78N & 95) rassemblaient 53 % des effectifs franciliens entre 1995 et 2004, ce sont les étangs de Seine-et-Marne qui regroupent à présent 56 % des hivernants (**fig. 38**). Ainsi, sur la période 2010-2019, les Chipeaux sont globalement répartis de façon homogène sur les plans d'eau visités lors des comptages de mi-janvier.

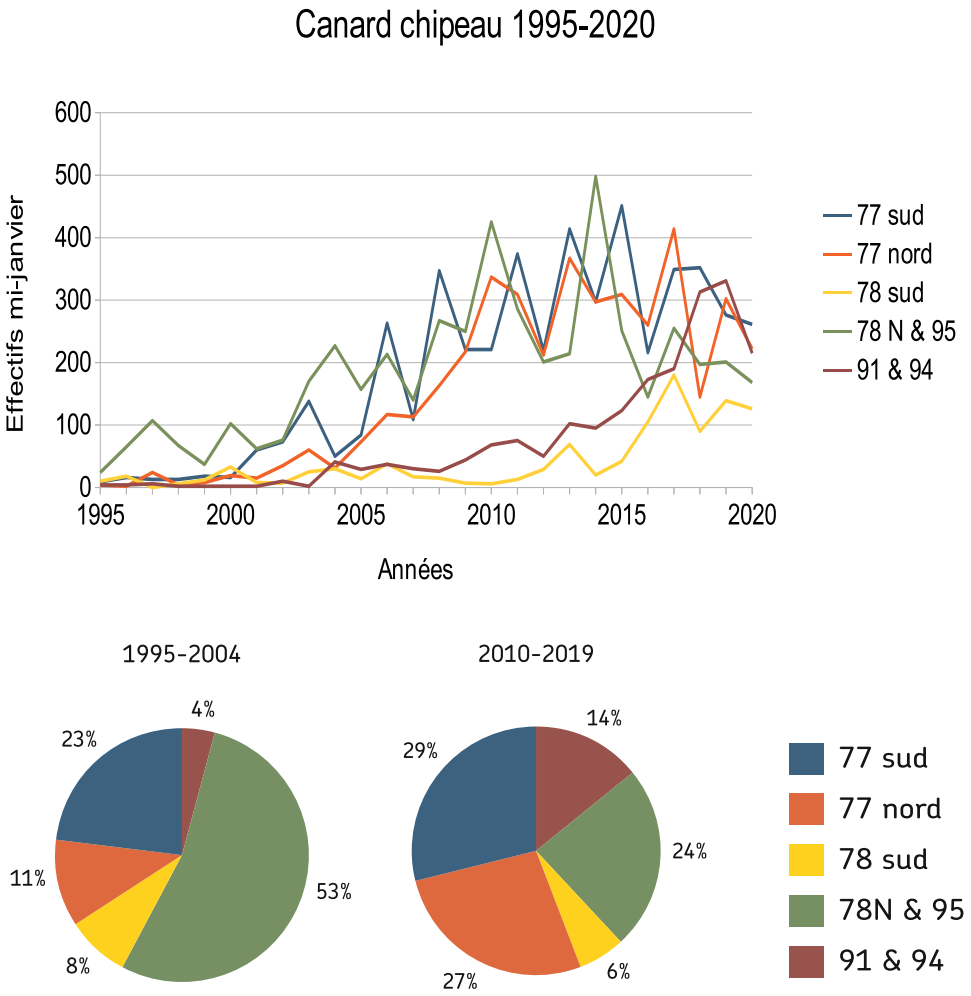

Figure 38 : évolution des effectifs de Canard chipeau en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Cygne tuberculé

L'augmentation importante et régulière des effectifs franciliens en hiver est attribuée à une bonne reproduction sur tous les plans d'eau (**fig. 6**). Dans la mesure où ce cygne est essentiellement sédentaire, il apparaît que les effectifs d'hivernants ont augmenté sur tous les sites (**fig. 39**), même ceux dont la surface est relativement faible (**fig. 32b**). Ainsi, ce sont les nombreux plans d'eau des zones humides de Seine-et-Marne nord et sud qui ont largement profité de ces augmentations. La végétalisation des anciennes gravières de ce département a sûrement contribué à leur attractivité pour l'alimentation en hivernage de cette espèce.

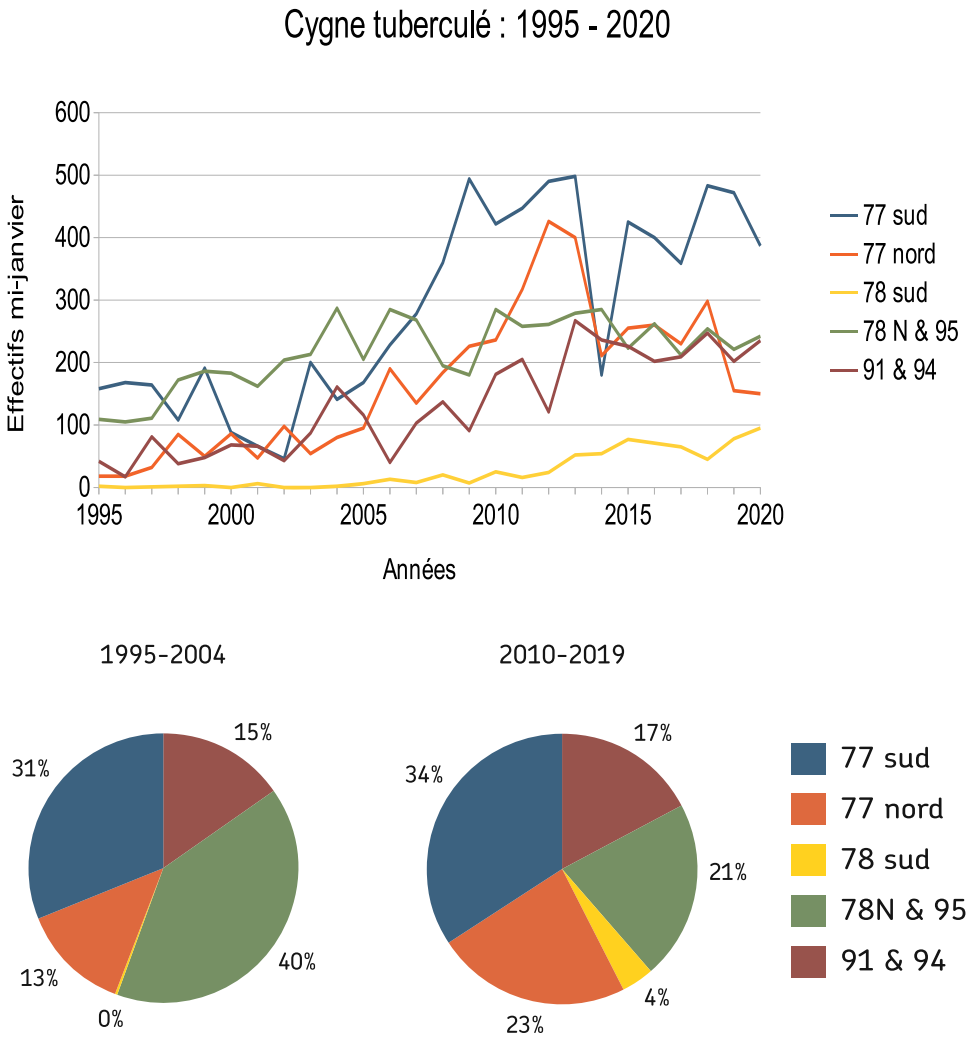

Figure 39 : évolution des effectifs de Cygne tuberculé en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Nette rousse

La Nette rousse niche dans la vallée amont de la Seine (Bassée seine-et-marnaise) depuis 1999 et c'est également dans cette zone que les effectifs d'hivernants sont les plus importants, atteignant jusqu'à 10 % de la population nationale en 2016. L'augmentation des effectifs en janvier s'explique par l'arrivée d'une partie des populations de l'est de l'Europe. La tendance actuelle montre une augmentation depuis 2010, mais avec d'importantes fluctuations dont on ne connaît pas les raisons.

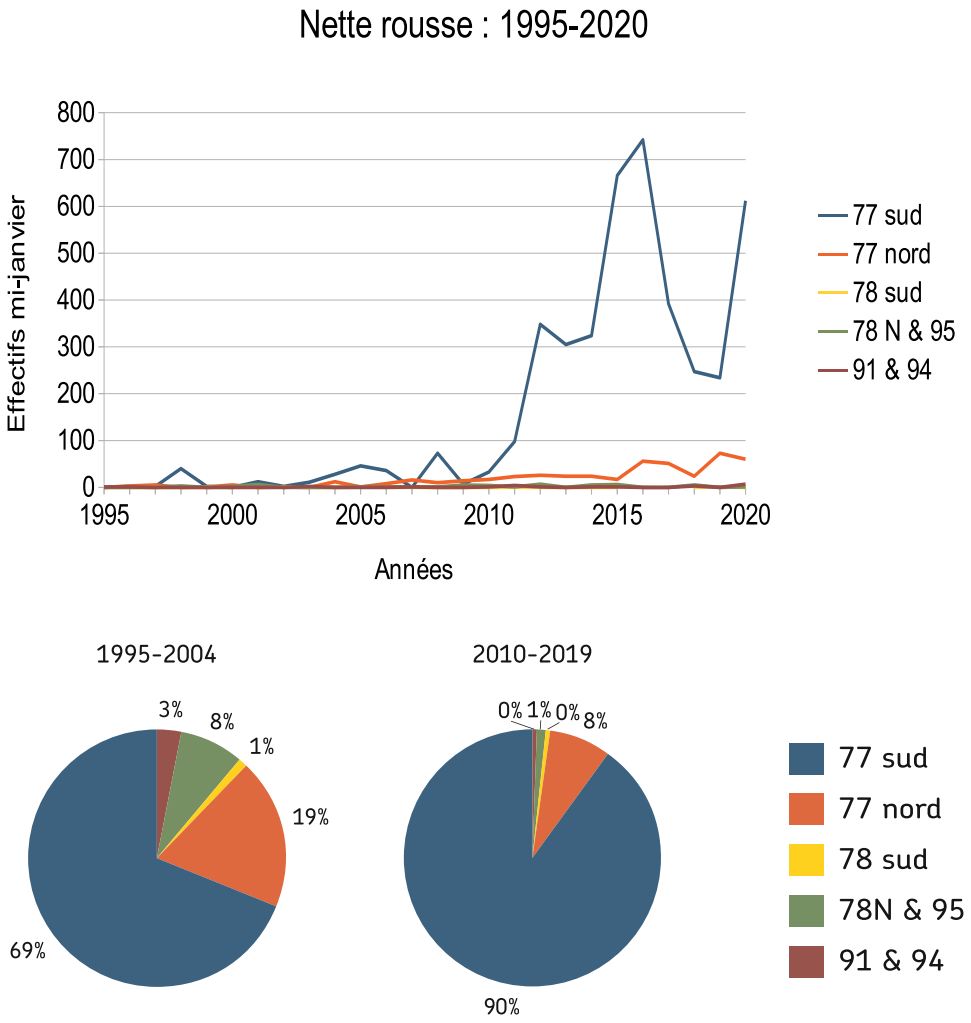

Figure 40 : évolution des effectifs de Nette rousse en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Fuligule milouin

Malgré les fluctuations des effectifs, les plans d'eau de Seine-et-Marne restent le haut lieu d'hivernage des Fuligules milouin en Île-de-France. La **figure 41** montre l'importance grandissante des plans d'eau de la vallée amont de la Seine et la diminution des effectifs dans la zone humide 78N & 95, diminution qui n'a pas d'explication simple à priori. Ainsi, à la fin des années 2010, la Bassée seine-et-marnaise rassemble à elle seule 50 % des effectifs de Fuligules milouins qui hivernent dans notre région, et l'ensemble de la Seine-et-Marne, les trois quarts de cette population.

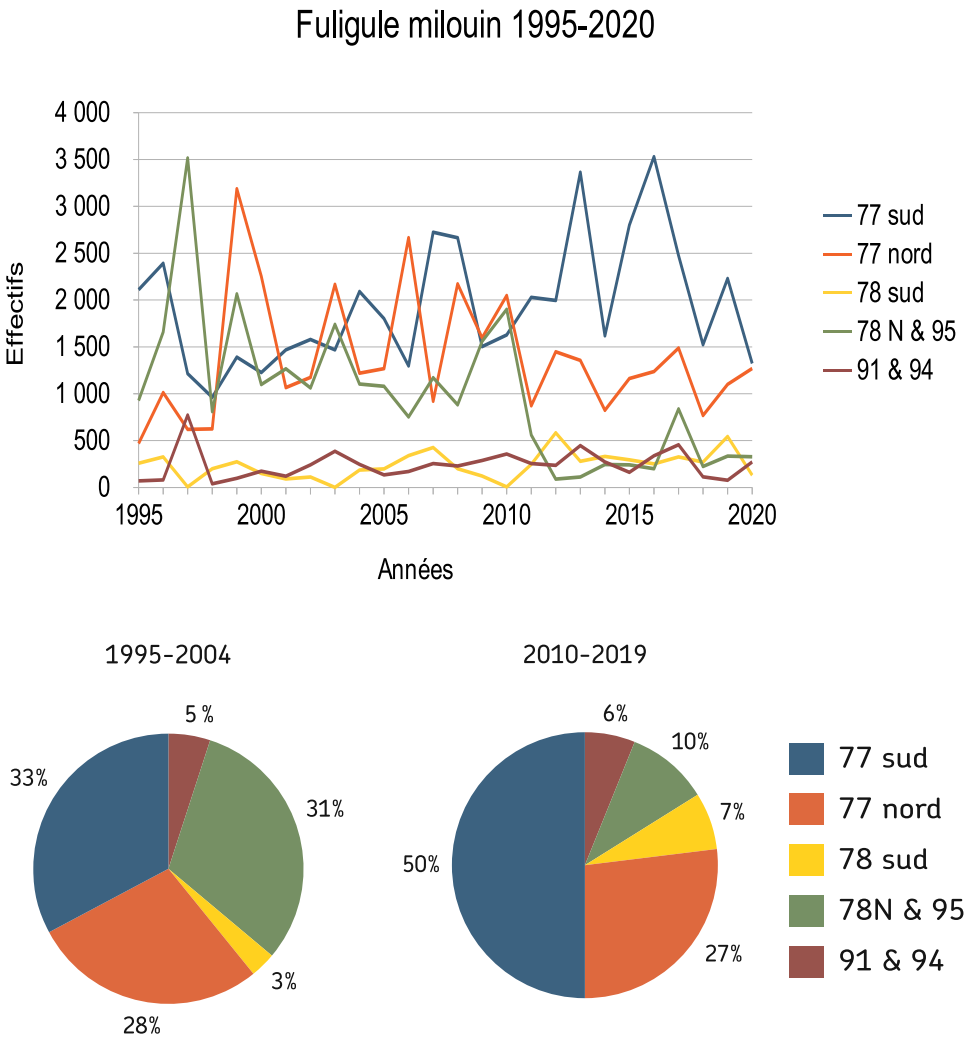

Figure 41 : évolution des effectifs de Fuligule milouin en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Fuligule morillon

La **figure 42** montre que les effectifs de Morillon sont restés globalement stables entre 1995 et 2020. Seuls ceux de la zone humide 78N & 95 ont montré une baisse régulière après de nombreuses fluctuations. Ainsi, le Fuligule morillon garde des effectifs stables, voire en augmentation en Île-de-France (**fig. 26**) avec une proportion croissante pour la Seine-et-Marne, notamment dans la vallée de la Marne (zone 77N).

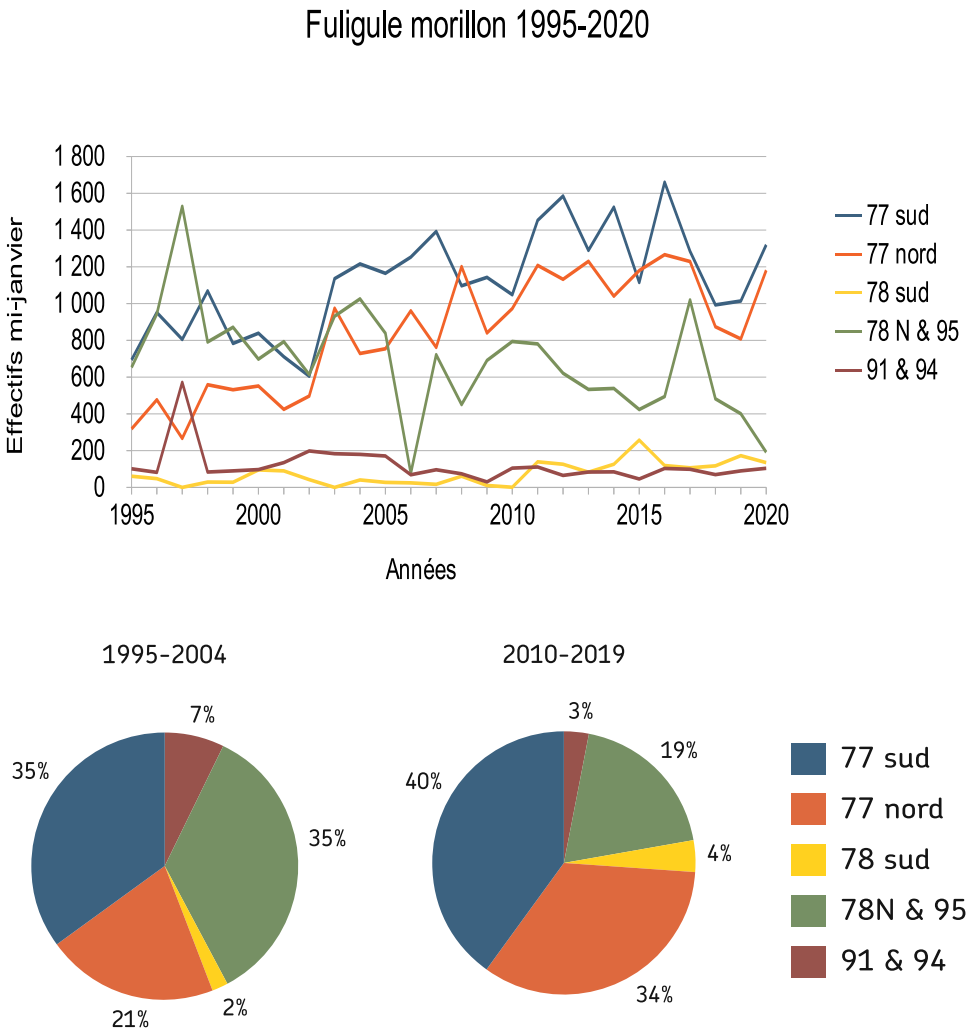

Figure 42 : évolution des effectifs de Fuligule morillon en fonction des années dans les 5 zones considérées et répartition en pourcentages par secteur sur 2 périodes de 10 ans : 1995-2004 et 2010-2019

Discussion

Plus de 120 plans d'eau répartis sur 10 sites fonctionnels sont visités chaque année, lors des comptages de mi-janvier du Wetlands International, par les membres des associations naturalistes franciliennes. Sur les 45 000 individus recensés, on compte 15 000 à 20 000 Foulques macroules et 9 espèces d'anatidés diversement représentées. En comparaison, au niveau de la France métropolitaine, 452 sites fonctionnels (1 500 plans d'eau et zones maritimes) rassemblent environ 1 100 000 individus dont 230 000 à 250 000 Foulques. (Deceuninck et Fouque, 2010).

Depuis le début des années 1990, on a constaté des changements dans la stratégie d'hivernage de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau en France et en Île-de-France. Notre choix de 26 hivers de dénombrement a pour objectif de visualiser ces phénomènes sur une période plus longue que notre précédente synthèse sur 16 années de comptages WI (Le Maréchal, 2010) et de tenter de les expliquer.

La première partie de notre analyse porte sur une comparaison entre les effectifs franciliens et ceux de France métropolitaine entre 1995 et 2020. Les 10 espèces d'oiseaux d'eau étudiées ont présenté des variations sur ces 26 ans, généralement une augmentation du nombre d'hivernants, au moins sur une partie de la période considérée. Par ailleurs, nous avons séparé ces 10 espèces en 2 catégories. D'un côté, celles dont la variation des effectifs est restée dans la même proportion que celle de Métropole. C'est notamment le cas du Cygne tuberculé, du Canard colvert, de la Sarcelle d'hiver et du Fuligule milouin. D'un autre côté, les espèces dont les effectifs ont plus augmenté dans notre région qu'en Métropole. C'est le cas du Canard siffleur, du Canard chipeau, du Canard souchet, de la Nette rousse, du Fuligule morillon et de la Foulque macroule.

Les premières explications de ces variations sont la douceur des hivers et la richesse croissante des plans d'eau de notre région. Seuls les hivers 1997, 2009 et 2010 ont connu un gel important des plans d'eau lors des comptages de mi-janvier (**fig. 1**). L'exploitation continue des granulats dans les méandres des cours d'eau et les aménagements effectués après l'arrêt des extractions sont un facteur positif pour les accroissements des effectifs d'hivernants constatés. Les hivers 2009 et 2010 ont été plus rigoureux (gel complet des plans d'eau sur le week-end de comptage), mais cela n'a pas inversé la tendance générale au cours des années suivantes, même pour le Canard souchet.

L'augmentation de la reproduction des espèces nicheuses dans notre région, plus largement en Métropole, voire en Europe, peut également expliquer les variations observées.

Dans le cas du Colvert, on ne connaît pas bien l'effectif de nicheurs parmi la population sauvage. Il a été estimée entre 3 000 et 5 000 couples pour l'Île-de-France en 2013 et paraît stable voire en diminution. Cette espèce est considérée comme sédentaire et ubiquiste ; sa proportion est d'environ 2,5 % des effectifs nationaux.

Si des espèces voient leur proportion augmenter dans notre région, c'est que les plans d'eau présentent une attractivité croissante de par leur surface et leur capacité à assurer tranquillité et ressources alimentaires suffisantes pour un séjour hivernal.

Dans le cas du Cygne tuberculé, les effectifs nationaux sont passés de 700-800 couples nicheurs sur la période 1980-1990 à 5 000-10 000 couples sur la période 2005-2012 (Dubois *et al.*, 2008 ; Issa et Muller, 2015 ; Comolet-Tirman *et al.*, 2021). Il en est de même en Île-de-France, sa population est passée d'une centaine de couples en 1995 à plus de 400 couples en 2013 (Le Maréchal *et al.*, 2013 ; CORIF, 2017). Cette espèce étant essentiellement sédentaire, cela explique largement l'augmentation des effectifs d'hivernants.

C'est également le cas de la Foulque macroule dont on connaissait mal la population nicheuse nationale avant l'enquête 2005-2012. L'estimation de 100 000 à 150 000 couples correspond globalement aux 300 000 individus dénombrés mi-janvier. Même s'il y a un apport d'individus nordiques, la majorité des hivernants sont des nicheurs locaux. Il en est de même pour l'Île-de-France, dont la population nicheuse a doublé, passant de 2 000-2 500 couples en 1995 à environ 4 000 couples en 2013.

Enfin, si la population nicheuse francilienne de Fuligules morillons atteint 150 couples en 2013, il est clair que l'augmentation du nombre d'hivernants dans notre région est le résultat d'un apport depuis le nord et l'est de l'Europe. Grâce au nombre élevé de plans d'eau issus des anciennes gravières, l'Île-de-France est une zone importante pour l'accueil de cette espèce en hiver, comme elle l'est pour le Fuligule milouin, dont la population nicheuse est dix fois plus faible que celle du Morillon (**tab. I**).

La Nette rousse est un cas particulier avec une augmentation brutale depuis 2010 et une localisation marquée dans la Bassée seine-et-marnaise où elle se reproduit depuis 1999 (Flamant et Siblet, 2011 ; Le Maréchal *et al.*, 2013). Mais ce ne sont pas les 20 couples nicheurs (CORIF, 2017) qui justifient les 500 à 600 individus présents en hiver. La population nicheuse a fortement augmenté en Métropole depuis 20 ans. Elle ne devait pas dépasser 300 couples à la fin des années 1980 et elle était considérée en déclin, notamment en Camargue (Yeatman-Berthelot et Jarry, 1994). Curieusement, en une vingtaine d'années, elle a progressé vers le nord pour s'installer dans l'Est et dans la Brenne, tout en continuant de coloniser la Camargue et la vallée du Rhone (Issa et Muller, 2015). Elle atteint à présent 1 500 couples environ. La Bassée seine-et-marnaise rassemble 8 à 10 % des hivernants nationaux. À ce titre, elle est devenue la troisième, voire certaines années la deuxième, zone humide pour l'hivernage de la Nette rousse en Métropole.

Les autres espèces n'ont pas de population nicheuse qui permettrait de justifier l'augmentation des effectifs en hiver dans notre région ; celle-ci est strictement liée à un apport d'individus du nord et/ou de l'est de l'Europe.

Dans la seconde partie de notre analyse, nous avons examiné la stratégie spatiotemporelle des 10 espèces cibles sur 26 ans et leur répartition dans 5 « grandes zones humides » bien caractérisées : les vallées

amonts de la Marne et de la Seine (nord et sud de la Seine-et-Marne), la vallée aval de la Seine plus les plans d'eau du Val-d'Oise, la vallée de l'Essonne et les plans d'eau du sud Val-de-Marne, enfin, les étangs du sud-ouest francilien (**carte 2**, page 56). Certes, les surfaces de ces 5 « grandes zones humides » ne sont pas équivalentes, mais ce sont des entités biogéographiques caractéristiques de notre région. Par ailleurs, afin d'amortir les variations annuelles, nous avons considéré 2 périodes de 10 ans séparées par 5 années. Ainsi, en moyennant les effectifs sur 1995-2004 et sur 2010-2019, nous faisons l'hypothèse que les variations importantes de répartition des oiseaux observées correspondent bien à des changements de présence moyenne dans les 5 « grandes zones humides ».

Toutes les espèces ont présenté des changements de répartition plus ou moins marqués entre les 2 périodes de 10 ans. Ce qui ressort principalement, c'est une préférence de plus en plus nette pour les vallées fluviales de Seine-et-Marne (vallées de la Seine ou de la Marne). Les plans d'eau situés dans les méandres de la Seine amont et de la Marne constituent la moitié de la surface de ceux visités lors des recensements de mi-janvier et rassemblent 70 % des oiseaux d'eau dénombrés sur la période 2010-2019 contre 60 % sur la période 1995-2004. Comme évoqué dans l'analyse de la première partie de cet article, les raisons de cet apport d'oiseaux d'eau en hiver sont attribuées aux aménagements des anciennes gravières et notamment à leur végétalisation, voire leur protection. Les Fuligules ont toujours préféré les plans d'eau profonds et se

Zone humide en Bassée (77), © P. Le Maréchal

sont installés dès les années 1960-1970 dans les anciennes gravières pour hiverner. Ces plans d'eau continuent donc à être privilégiés par ces canards plongeurs, que leurs effectifs aient augmenté ou non en Île-de-France. Par contre, les espèces comme le Canard souchet et la Sarcelle d'hiver ont toujours recherché les étangs à faible profondeur tels que Saint-Quentin, Saclay et les Noës. Grâce aux aménagements effectués, les berges en pente douce ont été recouvertes au fil des années par une végétation de sols limoneux. Ainsi, les anciennes gravières de Seine-et-Marne ont acquis les qualités nécessaires pour attirer les canards de surface, leur permettre de se nourrir et de passer l'hiver en toute quiétude.

Cette tendance peut s'accentuer dans les prochaines années suite à l'urbanisation des départements de l'Essonne et des Yvelines. Ainsi, l'avenir des recensements montrera si les tendances observées vont se poursuivre. Est-ce que la multiplication et la végétalisation des plans d'eau combinées aux hivers doux sont les seules explications à envisager ? Est-ce que les plans d'eau de Seine-et-Marne continueront à être de plus en plus favorables à l'accueil de ces hivernants ? La vallée amont de la Marne peut-elle atteindre des effectifs supérieurs à ceux de la vallée amont de la Seine comme ça semble être le cas pour le Canard chipeau, par exemple ?

Cette analyse sur 26 années de comptages hivernaux montre que le travail effectué par les ornithologues franciliens a porté ses fruits et nous a permis de mieux appréhender l'évolution des populations d'oiseaux qui hivernent dans notre région. L'Île-de-France, malgré son urbanisation considérable et sa surface relativement faible (3,5 % du territoire métropolitain), a été et reste une région très importante pour l'accueil des oiseaux d'eau en hiver et ce, même sur les étangs les plus proches des zones très urbanisées. La protection des lieux humides et le maintien de la qualité de l'eau sont des atouts fondamentaux à préserver et améliorer encore pour que l'Île-de-France reste un lieu privilégié d'accueil des oiseaux d'eau.

Remerciements

Aux coordinateurs départementaux qui organisent et assurent la transmission des comptages depuis de nombreuses années : Thierry Aurrissergues, Laurence Boiteux, Éric Grosso, Olivier Laporte, Christian Letourneau, Frédéric Malher, Philippe Persuy, Sylvestre Plancke, Jean-Philippe Siblet, Catherine Walbecque. À tous les observateurs des associations, responsables de réserves et organismes départementaux qui se mobilisent pour ces comptages et plus spécifiquement ceux de la LPO-IdF, de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), de NaturEssonne, du Syndicat de l'Orge, du Centre d'étude de Rambouillet et de sa forêt (CERF), du conseil général de l'Essonne pour leurs ENS et du conseil général de Seine-et-Marne pour leurs ENS.

Je remercie particulièrement Paulette Decottignies (CNRS, Paris-Saclay), David Laloi (Sorbonne université), Frédéric Malher (LPO-IdF) et Gwenaël Quaintenne (LPO France, responsable suivis *Wetlands International*) pour leur relecture, leurs conseils et suggestions.

Pierre LE MARÉCHAL
Coordinateur WI région Île-de-France
pierrelm@orange.fr

Bibliographie

Suivi des populations d'oiseaux hivernants d'Europe et d'Afrique du Nord : http://iwc.wetlands.org/index.php/

COMOLET-TIRMAN J., GAZAY C., QUAINTENNE G., WROZA S. (2021). Bilan du second rapportage au titre de la directive Oiseaux : statuts et tendances des populations d'oiseaux de France (partie I). *Alauda*, **89** (2) : 113-141.

CORIF [dir.] (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France : 2009-2014*. Corif, Paris, 205 pages.

DECEUNINCK B. et FOUQUE C. (2010). Canards dénombrés en France en hiver : importance des zones humides et tendances. *Ornithos*, **17** (5) : 266-283.

DECEUNINCK B. et QUAINTENNE G. (2016). Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants. *L'Oiseau Magazine*, **122** : 36-46.

DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.

FLAMANT N. et SIBLET J.-P. (2011). La Nette rousse *Netta rufina* nidificatrice et hivernante en Île-de-France : statut, évolution et éléments écologiques locaux. *Alauda*, **79** (2) : 99-112.

FOLLIOT B. (2018). Dynamique des espèces exploitées : le cas du Fuligule milouin (*Aythya ferina*) dans le Paléarctique. Thèse, Université de Montpellier.

GAUDARD C., QUAINTENNE G., DECEUNINCK B., WARD A., DRONNEAU C. et DALLOYAU S. (2017). Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2016. WI-LPO-DEB, Rochefort.

ISSA N. et MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO-SEOF-MNHN-Delachaux et Niestlé, Paris, 2 vol., 1 408 pages.

KELLER V., HERRANDO S., VOŘÍŠEK P., FRANCH M., KIPSON M., MILANESI P., MARTÍ D., ANTON M., KLVAŇOVÁ A., KALYAKIN M.V., BAUER H.-G. et FOPPEN R.P.B. (2020). *European Breeding Bird Atlas 2 : Distribution, Abundance and Change*, European Bird Census Council-Lynx Edicions, Barcelona, 967 pages.

LE MARÉCHAl P. (2010). Évolution des effectifs des oiseaux d'eau en Île-de-france lors des dénombrements hivernaux de mi-janvier entre 1995 et 2010. *Le Passer*, **45** : 2-17.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

SCHMALTZ L., QUAINTENNE G., GAUDARD C. et DALLOYAU S. (2020). *Comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2020 en France*. Résultats 2020 du comptage *Wetlands International*. LPO BirdLife France, service Connaissance-Wetlands International-Ministère de la Transition écologique et solidaire, Rochefort, 101 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France: 1985-1989*. SOF, Paris, 776 pages.

Synthèse de l'opération migration du 17 octobre 2021

Catherine Walbecque

RÉSUMÉ

Chaque année, un comptage concerté sur la migration est organisé sur plusieurs sites régionaux et donne lieu à une synthèse.

ABSTRACT

A migration count is conducted every year in mid-October on several regional sites, resulting in the production of an ornithological summary.

On se demandait vraiment ce que nous allions observer, après les nombreuses brumes et brouillards qui avaient précédé notre journée de comptage. La météo s'annonçait plutôt douce et agréable avec un faible vent du sud-sud-est, aucune couverture nuageuse, des températures de 2 °C à l'aube à 15°C en milieu de journée: a priori pas vraiment en faveur des spotteurs.

Effectivement on a eu un petit passage, tranquille, permettant même à certains une « ambiance café, croissants » quand le ciel était vide. Il faut dire que la joie de se retrouver en groupe, sur le terrain, était bien palpable, après les mois de frustration liée à la pandémie.

Pourtant, malgré ces conditions, on a dépassé le nombre d'espèces vues, explosé les compteurs en Pigeons ramiers, battu des records, séché sur l'identification d'un oiseau mystère...

Avant de voir les résultats dans le détail, il nous semble utile de rappeler deux faits nouveaux. D'une part, cette année, un neuvième spot s'ajoute ; il est situé dans les boucles de la Marne, sur la commune de Tancrou, et semble bien prometteur – merci aux ornithos qui l'animent et longue vie ! D'autre part, on assiste à l'arrivée des ornithos acousticiens nocturnes ! Cette nouvelle façon d'obtenir des données ornithologiques a été décrite par S. Wroza dans son livre *Les Oiseaux par le son*, édité chez Delachaux et Niestlé. Nous ne savons pas encore dans quelle mesure on peut leur faire une place dans cette rubrique, mais, à toutes fins utiles, nous avons demandé à deux d'entre eux d'enregistrer dans la nuit du 16 au 17 octobre.

Résultats

Cette année, nous totalisons 99 582 ind. (sur 9 spots), ce qui est notre plus gros chiffre depuis le début des « opérations migrations », mais il est dû essentiellement au passage des Pigeons ramiers à l'est de la région, qui culmine à 78 617 ind. Hormis les Ramiers, le volume restant (30 %) est équivalent à celui de l'année dernière, soit 20 965 ind., et correspond effectivement à un passage qualifié de tranquille ! La vigilance des observateurs n'a pas été prise en défaut, car nous avons établi également le record de 61 espèces observées : la Bergeronnette de Yarell a fait son entrée dans notre tableau grâce à Tancrou, la Rémiz penduline à Roissy-en-Brie, et la Bécassine des marais à Dampmart. Le seul petit regret concerne la sterne à Morienval, restée en sp. : elle aussi aurait bien conforté notre record !

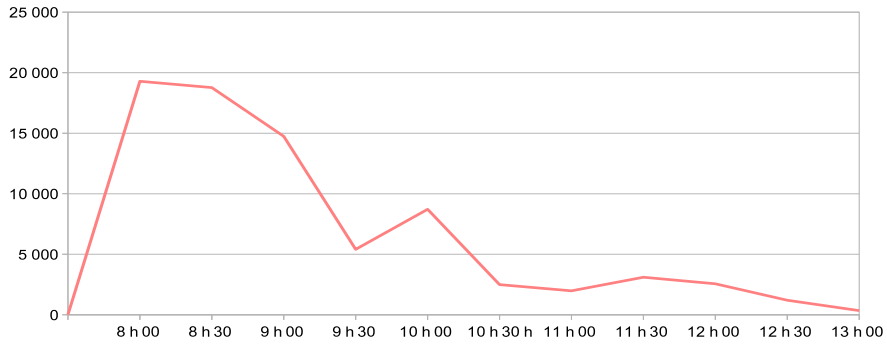

Figure 1 : total des individus en migration par tranche horaire

Pics migratoires et espèces abondantes

Dès 8 h jusqu'à 9 h, le flux des observations, y compris celui des Ramiers, était au maximum, pour s'effondrer ensuite avec seulement un léger rebond à 10 h (**fig. 1**).

Le Pigeon ramier est passé en masse sur 2 spots seine-et-marnais (Tancrou et Doue), plus modestement dans l'Oise (Morienval). Sur les autres spots, il n'y a eu aucun comptage, car il est toujours aussi difficile de statuer sur les mouvements des groupes présents : repos, gagnage, ou halte migratoire ?

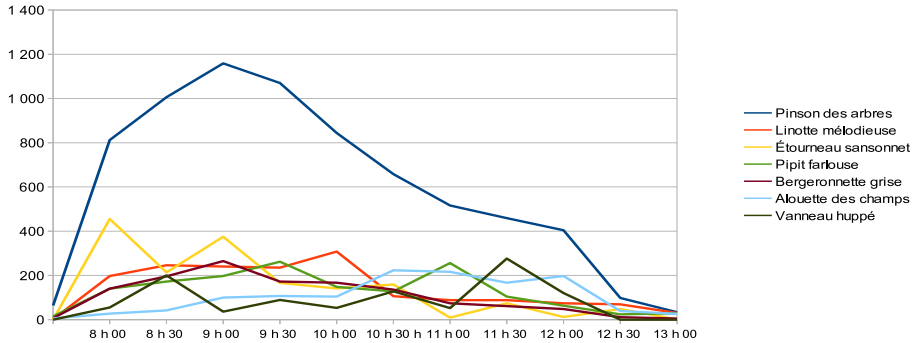

Figure 2 : total par tranche horaire des espèces les plus abondantes

Il faut donc aller chercher les autres espèces les plus abondantes pour avoir une idée du passage.

Le Pinson des arbres arrive immédiatement après le Pigeon ramier (7 124 ind.) et atteint un maximum de passage entre 9 h et 9 h 30.

C'est la Linotte mélodieuse, 3e espèce la plus abondante (1 683 ind.), qui est responsable du rebond de 10 h, tandis que les Étourneaux (1 654 ind.) confirment la courbe générale en forme de cloche, avec leur 2 pics à 8 h et 9 h. Les Vanneaux huppés, quant à eux (1 009 ind.), culminent à 11 h 30. Les Pipits farlouses (1 538 ind.), Bergeronnettes grises (1 282 ind.) et Alouettes des champs (1 254 ind.) sont passés régulièrement sans gros écart (**Fig. 2**). Pour cette dernière, le flux migratoire s'est révélé assez décevant par rapport à certaines années : 25 % du passage de 2019 (4 937 ind.) et 12 % de celui de 2016 (10 331 ind.). Les Pinsons des arbres, de même, ne représentent que 48 % du passage de 2017 (14 764 ind.) et 26 % de celui de 2019 (26 797 ind.). À titre indicatif, et uniquement pour mieux visualiser les tendances, nous avons établi, pour ces espèces, un graphique des volumes pour les années 2016-2021. Nous y avons aussi indiqué le nombre de spots concernés par le comptage, ce qui importe peu, sachant que le nombre de compteurs par spot influe également (**Fig. 3**).

Autres passereaux

La surprise cette année, nous vient de la Grive mauvis (590 ind.), dont le passage reste habituellement assez anecdotique par rapport à la musicienne (482 ind.).

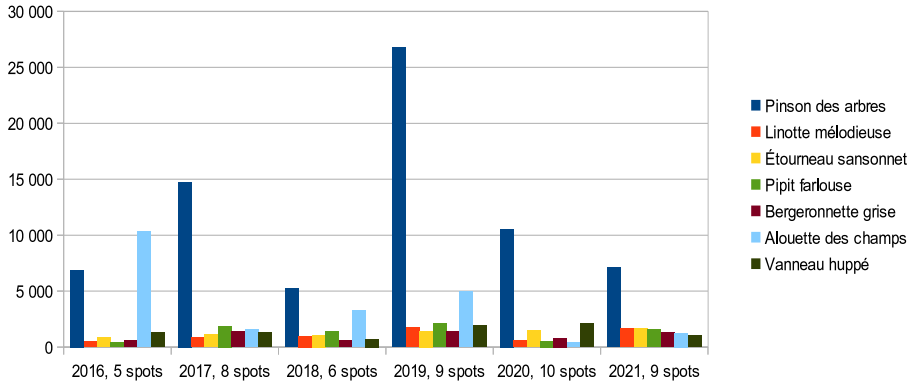

Figure 3 : comparaison des passages pour les espèces les plus abondantes entre 2016 et 2021

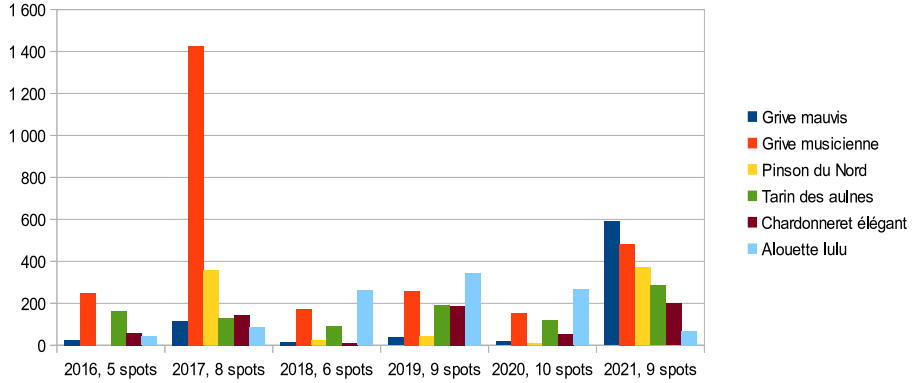

Figure 4 : comparaison des passages pour certains autres passereaux, entre 2016 et 2021

Passage notable et record pour les Pinsons du Nord (371 ind.), les Tarins des aulnes (285 ind.) et les Chardonnerets élégants (199 ind.). En revanche, l'Alouette lulu est restée très discrète : 68 ind. seulement, alors qu'en 2019 on a pu compter 345 ind. (**Fig. 4**).

Deux remarques importantes concernent 2 espèces : les hirondelles sont quasi absentes de la matinée (1 Hirondelle de fenêtre et seulement 4 rustiques) ; le passage du Bruant proyer (14 ind.) est notable, car il s'agit d'un maximum depuis le début des « opérations migrations »; il nous offre donc un joli record pour la matinée.

Les non-passereaux

Les grands voiliers préfèrent la fin de matinée pour se laisser observer. Les 6 Grandes aigrettes de Doue sont passées à partir de 11 h 30 et un vol de 14 Cigognes blanches a été noté à Tancrou dans la tranche horaire de 12 h 30-13 h, tandis que, pour notre grande frustration à tous, 7 seront vues à Morienval à 14 h 05 (donc hors protocole et non comptées), « alors qu'une partie de l'équipe allait partir après avoir pique-niqué »...

Cette année a été pauvre en observations de rapaces (27 contre 43 l'année dernière), excepté les 2 Faucons pèlerins (à Morienval et Tancrou), les 3 Milans royaux (Morienval) et les 3 Faucons émerillons (1 ind. observé à Gometz-le-Châtel et Roissy-en-Brie dans la même tranche horaire, 9 h 30-10 h, et 1 ind survolant les Beaumonts dans celle de 12 h 30-13 h) ; 2 Busards Saint-Martin ont été observés à Mareil-en-France, mais l'un était en chasse sans comportement migratoire.

Une mention spéciale pour le Choucas des tours qui est bien passé à Morienval, Rolleboise et Doue, et frôle le record de 2017 (744 ind. contre 790) alors qu'habituellement on avoisine les 50 à 100 ind.

Oiseau mystère

Il y avait à Mareil 2 Faucons crécerelles, posés au sol, en compagnie d'un autre oiseau que nous n'avons pas réussi à identifier immédiatement : sombre et plus petit, il nous a d'abord fait penser à un Faucon émerillon, mais aucun autre critère ne nous convenait vraiment. Finalement l'oiseau s'est envolé et s'est perché plus loin sur un bâtiment agricole. Olivier Plisson a eu la bonne idée de prendre sa voiture et son objectif pour tenter de le photographier (voir photos ci-après).

Au vu des photos, nous en avons fait un Faucon crécerelle mélanique. C'est donc son plumage sombre qui nous a induits en erreur au niveau des dimensions et nous l'a fait apparaître plus petit quand il était posé, donnant à penser à un Faucon émerillon. Que d'émotions !

Les spots et les observateurs

Cette annnée, 9 sites participent à l'opération :

- Parc des Beaumonts à Montreuil – 93 : http://www.trektellen.nl/site/info/708 ; observateurs : D. Thorns, I. Giraud, E. Gauvin ;
- Brassoir à Morienval – 60 : https://www.migraction.net/index.php?m_id=1510&frmSite=93 ; observateurs : H. de Lestanville, P. Malignat, P. Crnkovic, D. Gonidec, R. Leroy + Benjamin, Thomas, Nathan ;
- Dampmart – 77 ; observateurs : L. Bourgeais, O. Laporte, V. et M.Arrachea, R. Legros, D. Omarov, S. Boyer, O. NDiaye ;
- Doue – 77 ; observateurs : A. Kita ;
- Gometz-le-Châtel – 91 ; suivi par B. Dallet et D. Laloi ;
- Mareil-en-France – 95 : http://www.trektellen.nl/site/info/1905 ; observateurs : É. Grosso, F. Bréguy, S. Duflot, M. Hennock, B. Fougère, L. Giral, T. Bray, L. Lebrun, O. et V. Plisson, C. Bourdon, C. Walbecque ;
- Rolleboise – 78 : http://www.trektellen.nl/site/info/1887, observateurs : R. Jugieux. S. Arènes ;
- Roissy en Brie – 77 ; observateurs : C. Bray, V. Le Calvez, R. Muguet, Alice ;
- Tancrou – 77 ; observateurs : T. Hurtrel, N. Marmet, P. Tauvy, M. Guillot-Jonard, C. Leclere , P. Jésupret, N. Boudereaux, E. Boudereaux, S. Moal, F. Lahbib.

La migration nocturne

Deux sites étaient opérationnels dans la nuit du 16 au 17 octobre, mais de l'avis des acousticiens, les résultats ne sont pas représentatifs, du fait du vent. Voir le détail de leurs relevés en suivant les liens ci-après.

- Senlis – 60, suivi par Pascal Malignat : https://www.trektellen.org/count/view/2753/20211017
- Mouroux – 77, suivi par Julien Bottinelli : https://www.trektellen.nl/count/view/2903/20211017

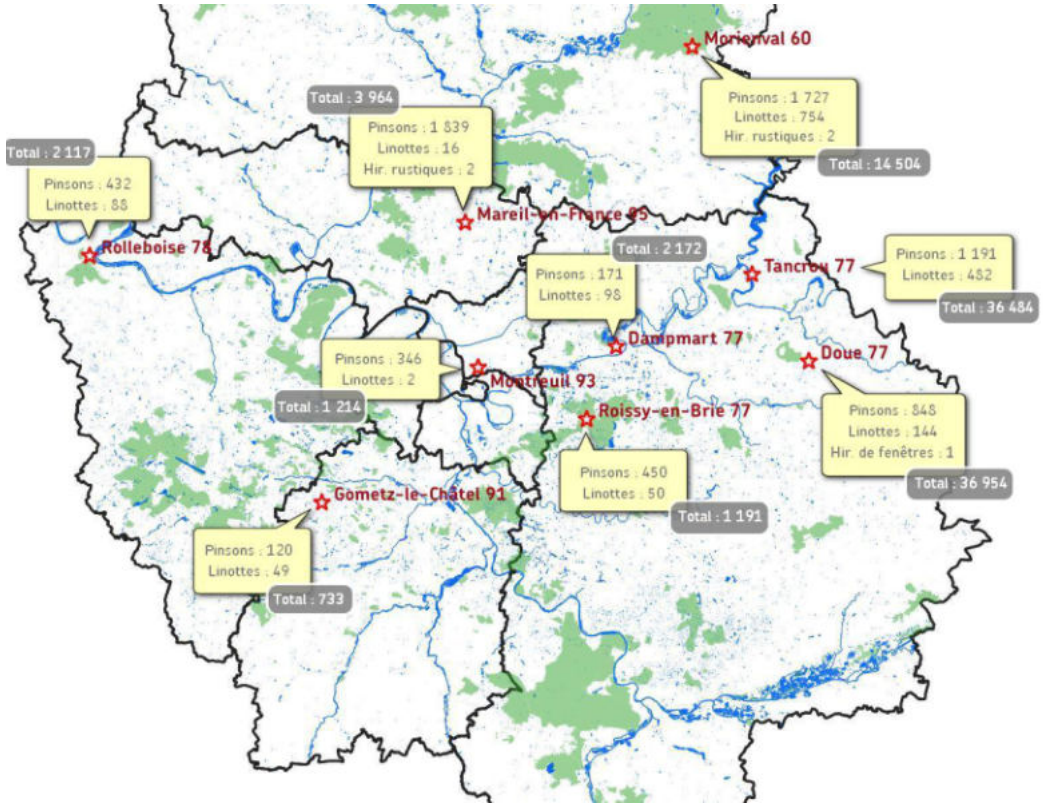

Localisation des spots en 2021 et indication de quelques résultats

Un grand merci à Michel Sitterlin pour la réalisation du fond de carte et tout le travail de traitement des données qui a permis de constituer les courbes et diagrammes comparatifs.

Conclusion

En ce début novembre, la synthèse du comptage concerté est finie, mais la migration, elle, se poursuit, avec notamment les oies et les Grues cendrées, dont nous espérons bien voir quelques vols, ici en Île-de-France. Notre matinée est juste un petit instantané d'un phénomène vaste et continu, qui fluctue au gré des vents et de la nourriture disponible pendant les haltes : la Grive musicienne surprise dans le jardin, un matin, la Bergeronnette grise sur les toits ensoleillés des maisons voisines à la recherche d'insectes, font elles aussi partie de ce grand mouvement de la vie naturelle. Les spotteurs, eux, sont toujours aux aguets, patients et vigilants, nous surprenant toujours par leur savoir-faire et leur passion.

Merci à eux et à l'année prochaine !

ANNEXES

Date : 17 octobre 2021 Météo : Ciel voilé à l'aube, se dégageant en fin de matinée Vent : nul, puis E-SE forcissant Température : de 2 °C à 15 °C	Morienval – 60	Doue – 77	Montreuil – 93	Gometz-le-Châtel – 91	Mareil-en-France – 95	Dampmart – 77	Roissy-en-Brie – 77	Rolleboise – 78	Tancrou – 77	Total
Cigogne blanche	0	0	0	0	0	0	0	0	14	14
Pigeon biset dom.	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
Pigeon colombin	8	12	3	0	2	11	0	0	85	121
Pigeon ramier	8 208	34 693	220	0	1 072	908	0	0	33 516	78 617
Vanneau huppé	461	133	1	0	2	95	0	156	161	1 009
Pluvier doré	1	0	0	0	4	1	0	0	0	6
Mouette rieuse	18	0	0	0	0	0	0	72	0	90
Goéland sp	0	0	0	0	0	188	0	0	0	188
Goéland brun	0	53	1	0	1	1	0	1	0	57
Grand Cormoran	33	35	6	0	0	46	4	0	61	185
Héron cendré	3	4	0	0	1	0	0	0	0	8
Grande Aigrette	0	6	0	0	0	0	0	0	0	6
Épervier d'Europe	1	0	0	0	4	2	1	2	1	11
Busard Saint-Martin	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Milan royal	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Buse variable	0	0	0	0	1	2	0	0	0	3
Pic épeiche	1	0	0	0	4	0	0	0	0	5
Faucon crécerelle	0	0	0	0	1	3	0	0	0	4
Faucon émerillon	0	0	1	1	0	0	1	0	0	3
Faucon pèlerin	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Geai des chênes	5	8	3	4	5	1	0	18	1	45
Choucas des tours	335	103	0	0	0	16	0	290	0	744
Corbeau freux	66	20	1	0	0	51	0	145	2	285
Corneille noire	4	0	0	0	0	1	0	0	0	5

Tableau 1 (1) : espèces non-passereaux et corvidés en migration, par site

ANNEXES

Date : 17 octobre 2021 Météo : Ciel voilé à l'aube, se dégageant en fin de matinée Vent : nul, puis E-SE forcissant Température : de 2 °C à 15 °C	*Morienval – 60*	*Doue – 77*	*Montreuil – 93*	*Gometz-le-Châtel – 91*	*Mareil-en-France – 95*	*Dampmart – 77*	*Roissy-en-Brie – 77*	*Rolleboise – 78*	*Tancrou – 77*	Total
Mésange noire	0	0	2	0	0	0	1	0	0	3
Mésange bleue	20	12	2	0	20	2	0	8	1	65
Mésange charbonnière	2	3	0	0	1	1	0	6	0	13
Alouette lulu	1	4	8	11	14	2	10	11	7	68
Alouette des champs	531	136	34	23	166	92	33	80	159	1 254
Hirondelle rustique	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4
Hirondelle de fenêtre	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Pouillot véloce	0	1	0	0	0		0	0	0	1
Roitelet huppé	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Étourneau sansonnet	657	179	72	0	24	141	0	406	175	1 654
Grive sp	128	0	71	17	9	2	0	30	1	258
Merle noir	9	2	3	3	0	1	9	0	3	30
Grive mauvis	166	52	10	31	43	1	140	119	28	590
Grive musicienne	23	77	52	20	85	48	96	20	61	482
Grive draine	4	4	0	5	6	3	7	1	4	34
Rougequeue noir	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2
Bergeronnette printanière	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Bergeronnette des ruisseaux	0	2	0	0	0	1	0	0	0	3
Bergeronnette grise	738	124	47	94	126	60	43	22	28	1 282
Pipit farlouse	410	119	31	205	179	182	61	78	273	1 538
Pipit spioncelle	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Pinson des arbres	1 727	848	346	120	1 839	171	450	432	1 191	7 124
Pinson du Nord	73	76	7	56	25	6	69	18	41	371
Grosbec casse-noyaux	7	1	0	0	0	1	4	0	1	14
Bouvreuil pivoine	0	0	0	0	1	0	3	0	1	5
Verdier d'Europe	0	0	0	0	3	1	2	2	11	19
Linotte mélodieuse	754	144	2	49	16	98	50	88	482	1 683
Bec-croisé des sapins	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Chardonneret élégant	32	15	6	2	23	10	12	13	86	199
Tarin des aulnes	17	59	11	24	8	11	29	94	32	285
Bruant jaune	4	17	0	0	2	0	0	0	1	24
Bruant proyer	0	1	0	5	0	3	0	0	5	14
Bruant des roseaux	6	10	0	16	5	6	5	5	1	54
Passereau sp	39	0	274	45	268	235	160	0	49	1 070
Total journée :	14 504	36 954	1 214	733	3 964	2 172	1 191	2 117	36 484	99 564
56 espèces identifiées sur 9 sites										
5 hors listes :										
Accenteur mouchet				8		1			3	12
Bécassine des marais						2				2
Rémiz penduline						1				1
Merle à plastron									2	2
Bergeronnette de Yarrell									1	1
										99 582

Tableau 1 (2) : passereaux, hormis corvidés, en migration, et total par site

ANNEXES

Date : 17 octobre 2021 Météo : voilé à l'aube, se dégageant en fin de matinée Vent : nul, puis E-SE forcissant Température : de 2 °C à 15 °C	7 h 30 à 8 h 30	8 h 00 à 8 h 30	8 h 30 à 9 h 00	9 h 00 à 9 h 30	9 h 30 à 10 h 00	10 h 00 à 10 h 30	10 h 30 à 1 h1 00	11 h 00 à 11 h 30	11 h 30 à 12 h 00	12 h 00 à 12 h 30	12 h 30 à 13 h 00	13 h 00 à 13 h 30	Total espèce
Espèce sp	0	23	11	69	39	11	27	31	8	12	0	0	231
Cigogne blanche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	14
Pigeon biset dom.	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	3
Pigeon colombin	1	15	29	17	12	4	9	14	5	11	3	1	121
Pigeon ramier	18	19 291	18 765	14 744	5 403	8 716	2 489	1 982	3 101	2 561	1 201	346	78 617
Vanneau huppé	0	55	200	36	89	53	128	52	276	120	0	0	1 009
Pluvier doré	0	0	0	1	0	4	0	0	0	1	0	0	6
Mouette rieuse	0	47	16	0	9	16	2	0	0	0	0	0	90
Goéland sp	52	18	57	0	23	20	2	5	11	0	0	0	188
Goéland brun	0	0	15	17	21	0	1	1	1	1	0	0	57
Grand Cormoran	16	27	31	25	4	0	8	10	6	3	55	0	185
Héron cendré	0	0	1	4	0	1	0	0	2	0	0	0	8
Grande Aigrette	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
Épervier d'Europe	0	1	1	0	0	3	0	1	3	2	0	0	11
Busard Saint-Martin	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Milan royal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	3
Buse variable	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	3
Pic épeiche	0	2	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	5
Faucon crécerelle	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	4
Faucon émerillon	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	3
Faucon pèlerin	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Geai des chênes	0	1	1	2	13	4	16	4	0	4	0	0	45
Choucas des tours	0	254	3	52	6	158	118	114	0	4	35	0	744
Corbeau freux	0	108	35	28	18	51	7	30	6	1	0	1	285
Corneille noire	0	0	1	2	0	0	2	0	0	0	0	0	5

Tableau 2 (1) : total des espèces non-passereaux et des corvidés en migration, par tranche horaire

ANNEXES

Date : 17 octobre 2021 Météo : voilé à l'aube, se dégageant en fin de matinée Vent : nul, puis E-SE forcissant Température : de 2 °C à 15 °C	7 h 30 à 8 h 30	8 h 00 à 8 h 30	8 h 30 à 9 h 00	9 h 00 à 9 h 30	9 h 30 à 10 h 00	10 h 00 à 10 h 30	10 h 30 à 1 h1 00	11 h 00 à 11 h 30	11 h 30 à 12 h 00	12 h 00 à 12 h 30	12 h 30 à 13 h 00	13 h 00 à 13 h 30	Total espèce
Mésange noire	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	3
Mésange bleue	0	0	6	3	15	8	20	5	4	4	0	0	65
Mésange charbonnière	0	1	3	0	1	0	1	4	3	0	0	0	13
Alouette lulu	1	8	7	7	14	11	10	0	7	0	3	0	68
Alouette des champs	6	27	42	100	107	104	223	216	167	197	39	26	1 254
Hirondelle rustique	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	4
Hirondelle de fenêtre	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Pouillot véloce	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Roitelet huppé	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4
Étourneau sansonnet	0	455	214	375	166	141	159	9	74	12	48	1	1 654
Grive sp	1	134	66	18	7	6	8	0	3	9	0	6	258
Merle noir	4	7	1	1	10	3	4	0	0	0	0	0	30
Grive mauvis	9	229	161	83	33	31	5	25	10	4	0	0	590
Grive musicienne	61	81	101	46	59	30	49	24	17	13	0	1	482
Grive draine	0	2	3	9	2	2	4	3	7	2	0	0	34
Rougequeue noir	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Bergeronnette printanière	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Bergeronnette des ruisseaux	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Bergeronnette grise	7	140	196	265	172	167	136	74	61	48	11	5	1 282
Pipit farlouse	15	140	172	197	262	148	128	256	104	63	24	29	1 538
Pipit spioncelle	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Pinson des arbres	64	812	1 006	1 159	1 070	844	658	516	459	404	98	34	7 124
Pinson du Nord	2	120	42	81	43	46	14	17	3	1	1	1	371
Grosbec casse-noyaux	1	1	6	2	3	0	1	0	0	0	0	0	14
Bouvreuil pivoine	0	1	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	5
Verdier d'Europe	0	6	0	1	5	0	0	1	1	1	2	2	19
Linotte mélodieuse	2	197	246	240	235	308	106	88	88	74	69	30	1 683
Bec-croisé des sapins	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Chardonneret élégant	0	12	54	20	17	9	34	13	24	0	4	12	199
Tarin des aulnes	0	41	36	24	10	44	37	64	11	2	16	0	285
Bruant jaune	0	13	7	4	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Bruant proyer	0	0	0	0	2	6	1	3	0	0	2	0	14
Bruant des roseaux	0	9	12	8	8	3	7	3	4	0	0	0	54
Passereau sp	6	84	110	178	77	115	93	80	44	23	10	15	835
Total journée	266	22 365	21 660	17 823	7 959	11 077	4 513	3 646	4 520	3 585	1 640	510	**99 564**
56 espèces identifiées sur 9 sites													
5 hors listes :													
Accenteur mouchet		1+1	1+2	1	1+1	1	2		1				12
Bécassine des marais				1				1					2
Rémiz penduline						1							1
Merle à plastron	1	1											2
Bergeronnette de Yarrell				1									1
													99 582

Tableau 2 (2) : total des passereaux, hormis les corvidés, en migration, par tranche horaire

• Recommandations aux auteurs •

Le Passer est une revue d'ornithologie régionale. Elle publie des articles et notes apportant une contribution à la connaissance et à la protection des oiseaux sauvages en Île-de-France. Les questions d'ornithologie francilienne pourront utilement être replacées dans une perspective plus large, afin d'en préciser l'intérêt, mais les manuscrits traitant spécifiquement d'autres régions ne sont pas acceptés. Les articles et notes sont soumis au comité de lecture, qui pourra proposer aux auteurs les modifications qu'il estime nécessaires à l'élaboration du texte définitif.

Il est recommandé de suivre, dans la mesure du possible, les conseils indiqués ci-dessous :

- L'organisation du texte est libre, mais il est vivement conseillé de respecter une présentation simple de l'article, avec des sections clairement définies (par exemple : Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion). Il pourra être utile de s'inspirer des articles publiés dans des numéros récents de la revue.
- Éviter les reports en annexes ainsi que les notes de bas de page. Les informations les plus pertinentes gagneront à être indiquées directement dans le texte principal, les autres pourront être omises.
- Fournir, sauf pour les notes courtes, un résumé indiquant brièvement le sujet traité ainsi que les principaux résultats et conclusions.
- L'ordre systématique utilisé est celui recommandé par la Commission de l'avifaune française : CROCHET P.-A. *et al*. (2016). Décisions prises par la Commission de l'avifaune française (2014-2016). 14e rapport de la CAF. *Ornithos*, **23** (5) : 238-253.
- Les références bibliographiques citées dans le texte doivent être listées en fin d'article, en les classant par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Suivant que l'on citera un article paru dans une revue, un livre ou un chapitre de livre, on respectera la présentation suivante :

LAPORTE O. (2013). Séjour prolongé d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* en Île-de-France. *Le Passer*, **49** (2) : 70-71.
LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage.* Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.
REIJNEN R. et FOPPEN R. (2006). Impact of road traffic on breeding bird populations, in DAVENPORT J. et DAVENPORT J.L. (Eds.), *The Ecology of Transportation : Managing Mobility for the Environment*, Dordrecht, Springer, p. 255-274.

- Dans le texte, on mettra le nom des auteurs en minuscules (sans prénom ni initiale) et la référence sera appelée comme suit, entre parenthèses : (Auteur, année de publication) ; (Auteur 1 et Auteur 2, année de publication) ; (Auteur 1 *et al*., année de publication).
- Fournir, de préférence, une version informatique du texte sous format Word ou sous un autre traitement de texte compatible (préciser alors le type de logiciel, la version, et l'environnement utilisé – Windows, Macintosh).
- Les graphiques, tableaux, photos seront présentés séparément du texte (feuilles séparées et/ou fichiers informatiques différents). Ils doivent être numérotés en chiffres arabes, légendés, et être appelés dans le texte, entre parenthèses et en gras, au moment où l'on s'y réfère : (**photo 1**), (**fig. 2**), (**tabl.3**). Pour les courbes et histogrammes, il est demandé de donner les tableaux de chiffres correspondants, afin de permettre de redessiner automatiquement les graphiques dans le format de la revue.
- Pour les dessins au trait et autres illustrations, fournir des originaux, ou des copies de très bonne qualité, destinés à être numérisés. Il est aussi possible de transmettre directement ces documents sous un format informatique standard (fichiers tif ou jpg, par exemple).
- La définition des images doit être suffisante pour permettre une résolution de 150 dpi minimum à la dimension finale de publication.

La reproduction des articles et dessins publiés est interdite sans autorisation de la rédaction.

Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne

2021 • Volume 54

Étudier • Sensibiliser • Protéger la nature

Vous trouvez un oiseau bagué ?

L'oiseau est vivant...

Relevez attentivement le numéro de la bague, les lieu, date et heure, etc.
Et envoyez votre observation au Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), 55, rue Buffon, 75005 PARIS.
https://crbpo.mnhn.fr/spip.php?rubrique4

L'oiseau est mort...

Retournez la bague au CRBPO, en ajoutant à vos observations les causes présumées de la mort.

Merci d'avance.

Le Passer
Revue d'ornithologie francilienne

Directeur de la publication : Frédéric Malher.

Comité de rédaction et comité de lecture :
Christian Gloria, Olivier Laporte, Christian Letourneau, Frédéric Malher, Catherine Walbecque.

Maquette et montage :
Catherine Walbecque, Philippe Maintigneux, David Babonneau.

Photo de couverture :
Ibis falcinelle © Pierre Le Maréchal.

Traduction :
A. Rowley.

Relecture :
MarieJosé Leroy.

Mail :
passer@lpoidf.fr

LPO-IdF
Délégation LPO Île-de-France

Parc Montsouris
26, boulevard Jourdan
75014 PARIS

Contacts
Téléphone : 01 53 58 58 38
Mail : iledefrance@lpo.fr

www.lpo-idf.fr

lpo.iledefrance

@ LPO_IledeFrance

lpo_idf

Copyright © 2021. LPO ÎledeFrance, Parc Montsouris, 26, boulevard Jourdan, 75014 PARIS. Dépot légal : décembre 2021, ISSN 26449455.

AGIR pour la BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE